

MARQUIS DE LA FRANQUERIE

L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE, LE SYLLABUS

LA CONDAMNATION DU MODERNISME ET LA CRISE ACTUELLE DE L'ÉGLISE

Dans une première partie l'auteur étudie les bases historiques et théologiques de l'Infaillibilité Pontificale et précise que l'Infaillibilité du Concile Œcuménique n'est que la résultante de l'approbation pontificale qui seule lui donne son pouvoir et sa réalité. Il montre que l'Infaillibilité ne joue que tout à fait exceptionnellement¹ et seulement dans des cas très déterminés, qu'il y a donc erreur formelle à vouloir attribuer un pouvoir infaillible à tous les actes du Souverain Pontife.

Dans une seconde et troisième partie, il étudie les *Syllabus* de Pie IX et de Saint Pie X et les condamnations par ce dernier du Modernisme et du «Sillon». Il montre que ces condamnations relèvent de l'Infaillibilité Pontificale et sont donc permanentes, irréformables et définitives.

Dans une 4^e partie, il expose la crise actuelle de l'Eglise et montre - documents à l'appui - que cette crise n'est que l'exécution du plan du Pouvoir Occulte, inspiré par Lucifer chef réel de la Contre Eglise.

CONFÉRENCES

Historien, ayant fait son Droit, Diplômé des Sciences Politiques, Ancien Elève de l'Ecole du Louvre, conférencier, l'auteur est Membre des Académies Pontificales de l'Immaculée Conception, des Virtuoses du Panthéon et des Beaux-Arts, Lauréat de l'Académie Française, l'auteur appartient à la Cour Pontificale comme Camérier Secret de leurs Saintetés Pie XII, Jean XXIII et Paul VI. Il a publié de nombreuses études d'histoire religieuse, politique ou diplomatique et avait dénoncé - avant la dernière guerre - le Péril allemand et les armements secrets de l'Allemagne, tant dans ses ouvrages que dans des conférences aux Officiers de Réserve. On ne l'a pas cru alors, les événements, hélas, lui ont donné raison.

Dans la préface de son principal ouvrage, *La Vierge Marie dans l'Histoire de France*, le Cardinal Baudrillart a pu écrire : «Il n'est point de ceux dont on peut dire : *oculos habent et non videbunt ; sures habent et non audient*. On tourne les pages, on s'étonne, on se demande est-ce possible ? Et puis le regard descend au bas de ces pages, vers d'abondantes références; vers des lectures innombrables, vers les sources, vers une érudition de première main. Tout est appuyé, étayé. Versé dans la connaissance des sciences juridiques, des sciences politiques, de ces sciences auxiliaires de l'histoire, art, archéologie, épigraphie qu'enseigne l'Ecole du Louvre, héritier au surplus d'une tradition savante et littéraire, son grand-père ne fut-il pas l'un des fondateurs de la Société de l'Histoire du Vieux-Paris et de L'Ile de France ? - M. de La Franquerie est d'abord un historien soumis aux documents...»

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

La Consécration de la France et le Drapeau du Sacré-Coeur seule espérance de salut.

Le Plan judéo-maçonnique contre l'Eglise.

Le prétendu règlement de la Question Romaine.

Les démocrates-chrétiens et le Sillon catholique.

Le péril allemand : quelques leçons d'histoire opportunes. Les armements secrets de l'Allemagne (1935).

La Mission Divine de la France.

La Consécration de la France à Saint Michel.

Le Droit Royal historique en France.

Saint Louis Roi de France.

Jeanne d'Arc et sa double mission spirituelle et temporelle. De la Sainteté de la Maison Royale de France.

Saint Joseph (illustré), (aux Nouvelles Editions Latines).

La Vierge Marie dans l'Histoire de France avec préface du Cardinal Baudrillart (Ouvrage couronné par l'Académie Française).

Le Sacré-Cœur et la France.

Saint Rémi Apôtre des Francs.

Le Caractère sacré et divin de la Royauté en France.

Un grand et saint Pape qui aimait la France : Pie XII tel que je l'ai connu.

Le Saint Pape et le Grand Monarque d'après les prophéties. Marie-Julie Jahenny et ses prophéties.

Charles Maurras défenseur de l'Eglise et des principes éternels.

¹ NOTE DE LHR. Cette opinion sur le caractère exceptionnel de l'infaillibilité était très répandue jusqu'à ces dernières années, à notre avis reste de gallicanisme. Une étude plus approfondie nous a obligé à des conclusions plus étendues de l'infaillibilité qui existe pour le magistère ordinaire universel, pour la liturgie, pour le code de droit canon, pour les canonisations, pour les conclusions théologiques, les faits dogmatiques. Voir, Vacant, *Le magistère ordinaire de l'Eglise et ses organes*.

CHAPITRE I - LE DEVOIR DE FIDÉLITÉ ET DE SOUMISSION A L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE

INTRODUCTION

En l'année du Centenaire de la définition du dogme de l'Infaillibilité Pontificale, il nous a paru d'autant plus utile d'en rappeler l'histoire que la Providence permet que nous vivions à une époque où tous les principes sont discutés - parfois par ceux qui ont charge de les défendre et de nous les enseigner - ; où toutes les bases de la Société sont battues en brèche, où l'autorité est bafouée, où l'on veut détruire tout ce qui a un caractère sacré. Il est donc plus nécessaire que jamais à notre fidélité d'être indéfectible et, pour cela, d'étudier les fondements de notre Foi, pour lui assurer une base indestructible et, en même temps, nous fournir les arguments capables de faire rayonner la vérité autour de nous ; car, tout chrétien doit être apôtre.

Tout d'abord nous nous attacherons à étudier le principe fondamental de l'Infaillibilité Pontificale.

Simple fidèle, simple membre du troupeau enseigné, vous ne serez pas surpris que, pour ce faire, **je me retranche toujours derrière les seules autorités compétentes, c'est-à-dire le Magistère de l'Eglise : les Papes, les Saints, les Docteurs.**

Dans des réflexions sur l'Encyclique *Humanae Vitae*, le *Courrier de Rome* expose la nécessité inéluctable de l'Infaillibilité :

«L'Eglise de Rome terminait le doute, fixait la croyance et sauvait l'unité. Mais cette certitude communiquée à tous les autres, fidèles ou évêques, supposait un don surnaturel : la protection contre l'erreur, donnée par Celui qui, avant de remonter au Ciel, avait dit à Ses Apôtres : «Allez prêcher... JE SUIS AVEC VOUS jusqu'à la consommation des siècles.

«La prétention à l' «infaillibilité» est la plus exorbitante qui se puisse imaginer dans une créature humaine, particulièrement en matière religieuse. Cette assurance est pourtant, dans l'Eglise catholique, la conséquence naturelle des TROIS PRINCIPES qui fondent toute la raison d'être de sa mission :

1° L'homme a un destin éternel, qu'il doit atteindre moyennant certains mérites.

2° LA FOI EXACTE ET FERME, à certains dogmes et la pratique de certains préceptes MORAUX sont nécessaires à ce mérite (à ce «salut»).

3° Des hommes choisis par Dieu ont reçu de Lui la charge d'enseigner avec AUTORITÉ ces dogmes et de faire observer ces préceptes.

«Nous ne disons pas que ces trois principes sont ceux d'une religion NATURELLE, telle que la raison humaine, laissée à ses seules forces, aurait pu les concevoir. Nous disons qu'ils sont ceux de la religion RÉVÉLÉE par Jésus-Christ. On n'est pas catholique si on ne les admet pas. Il faut donc accepter leur suite logique : qu'il doit y avoir, qu'il y a, dans l'Eglise, un certain ORGANE D'INFAILLIBILITÉ...

«Il est certain qu'un tel pouvoir étonne. Mais pas plus que celui de consacrer l'Eucharistie et d'absoudre des fautes.

«Une fois admis que la mission de Jésus-Christ devait se continuer «jusqu'à la consommation des siècles», les conditions humaines de cette perpétuité exigeaient que le Sauveur fit participer des hommes à ses pouvoirs surhumains :

«...L'identité de la MISSION produit l'identité de la PUISSANCE :

«Qui Vous écoute M'écoute ; celui qui Vous rejette, ME rejette, rejette CELUI qui M'a envoyé».

«L'enchaînement est rigoureux. Le charisme de l'Infaillibilité n'en est qu'une conséquence. Le contester conduit à réduire la FERMETÉ de l'acte de foi à l'adhésion INFIRME d'une opinion.

«La finalité du charisme d'Infaillibilité est donc double : donner à CHAQUE chrétien la **CERTITUDE sur ce qu'il doit CROIRE et FAIRE** pour accomplir son salut ; produire ainsi, dans la SOCIÉTÉ chrétienne **L'UNITÉ**, qui est une preuve complémentaire de la vérité...» (*Courrier de Rome*, n°36-37 du 15 novembre 1968).

Très justement Charles Maurras écrit :

«Le Catholicisme est surtout un ordre... Tout ce que pense l'homme reçoit du jugement et du sentiment de l'Eglise place proportionnelle au degré d'importance, d'utilité ou de bonté... Rien au monde n'est comparable à ce CORPS de principes si généraux, de coutumes si souples soumis à la même pensée, et tel enfin que ceux qui consentirent à l'admettre n'ont jamais pu se plaindre sérieusement d'avoir erré par ignorance et faute de savoir au juste ce qu'ils devaient. La conscience humaine, dont le plus grand malheur est peut-être l'incertitude, salue ici le temple des définitions du devoir.

A tous points de vue, dans tous les domaines et sous tous les rapports, ce qui construit est POUR (le catholicisme), ce qui détruit est CONTRE» (*La démocratie religieuse*, pp. 17-18, 22.).

Innombrables furent les Confesseurs de la Foi et les Martyrs qui se sacrifièrent pour demeurer fidèles à l'Autorité et à l'Infaillibilité Pontificales. L'exemple de cette inébranlable fidélité nous est donné actuellement derrière le rideau de fer. Entre beaucoup d'autres, je vous en citerai trois :

D'un prêtre, de rite oriental, uni à Rome :

«Depuis plus de vingt ans, je n'ai pas eu un seul jour tranquille d'apaisement - je n'exagère aucunement... C'est de l'Eglise et du Siège Apostolique que nous avons témoigné. Il m'aurait suffi de trois mots pour échapper à dix ans de

prison, les plus effroyables que l'on puisse imaginer. Je ne les ai pas dits et je sais ce qui s'en est suivi !» (*Œuvre d'Orient*, juin 1969, pp. 308-309.)

D'un autre de l'Eglise Grecque-catholique qui a fait quinze ans de prison :

«Pendant des années nous avons supporté tortures, coups, faim, froid, nudité et railleries à cause de la primauté du Pape. Nous avons embrassé nos liens et les barreaux de notre cellule comme des objets sacrés. Nous avons vénéré nos frusques de bagnard comme une sainte tunique. Volontairement nous avons porté notre croix, car des dizaines de fois on nous a offert liberté, argent et vie confortable pour que, en échange, nous nous détachions de Rome. Nos Evêques, prêtres et fidèles sont condamnés à des peines qui totalisent plus de cinq mille ans de prison... Six Evêques sont morts en prison pour l'union avec Rome » (*Aide à l'Eglise en détresse*, mars-avril 1969.).

Et cet autre qu'on ne peut citer sans frémir, car il accable les Chrétientés d'Occident pour leur lâcheté et leur manque de foi :

«J'ai été douze ans en prison, parce que je voulais demeurer fidèle à l'Eglise de Rome. On m'a torturé parce que je ne voulais pas renier le Pape. J'ai tout perdu à cause de la foi. Mais cette foi m'a procuré une paix et une sécurité qui ont fait de ces années de souffrance les années les plus précieuses de ma vie. Vous, vous avez perdu la tranquillité, la confiance en Dieu. Vous avez sapé la foi au point qu'elle n'apporte plus de sécurité. Au sein de votre liberté, vous reniez le pourquoi de notre souffrance sous l'oppression. L'Occident m'a déçu. Plutôt que de rester chez vous, je préfère douze nouvelles années dans une prison communiste » (*Ecce Mater tua*, à Trieste, mars 1969).
Avouez que nous sommes cloués au pilori ; malheureusement à juste titre !...

HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DU DOGME DE L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE

Ceci dit, ouvrons l'Histoire.

Le Chef de l'Eglise est et demeure Jésus-Christ. C'est Lui qui la gouverne, la conserve et la protège, lui donne force, lumières, activité et la sanctifie. «Je suis la vigne et vous les branches... vous ne pouvez rien sans Moi» (Jean XV, 5). Mais Il le fait du haut du Ciel, invisiblement. Il convenait donc que l'Eglise, société visible, ait un chef visible. Avant de monter au Ciel, Jésus-Christ a désigné ce Chef. Dans sa personne et dans ses Successeurs, saint Pierre est le Vicaire du Christ : c'est le Pape.

Dieu ayant institué un Chef unique pour Le suppléer, le Gouvernement de l'Eglise est donc essentiellement une Monarchie - et une Monarchie absolue, ce qui «signifie indépendante, non soumise aux factions, aux forces occultes, aux groupes de pression, aux coteries...» (*Lumière*, Editorial, novembre 1969). Forme la plus ancienne de gouvernement et la plus naturelle puisqu'elle est sur le modèle de la famille et trouve sa justification dans tous les êtres de la nature et dans tous les ouvrages des hommes qui se font sous la direction d'un chef unique. «LE MEILLEUR DES GOUVERNEMENTS» déclare Pie VI, dans son Allocution sur le Martyre de Louis XVI. Que cela plaise ou non, c'est un fait et force est bien de s'incliner devant la VOLONTÉ DIVINE. Le Christ savait ce qui convenait le mieux au Gouvernement de Son Eglise. La Monarchie Pontificale est donc non pas seulement un fait d'ordre humain, mais une INSTITUTION DIVINE dont le principe, la source se trouvent dans les pouvoirs spéciaux confiés par le Christ à Saint Pierre.

Comment Jésus-Christ fonda-t-il la Papauté ?

La Primauté de Pierre est capitale, fondamentale aux yeux du Fils de Dieu, car c'est SUR ELLE que va reposer toute son Eglise jusqu'à la consommation des siècles. C'est à Simon-Pierre que Jésus parle D'ABORD et à lui SEUL. C'est de sa barque qu'il prêche sur le Lac de Tibériade.

Dès leur première rencontre, à la question du Christ : «Et vous qui dites-vous que Je suis ?» SEUL Simon-Pierre répond et confesse la divinité de Jésus, préfigurant ainsi - dès le premier jour - cette infaillibilité dont il jouira par la suite : «Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant !» - Alors, ayant obtenu cet acte de foi, Jésus le sacre en quelque sorte et change son nom : «Moi, Je te le dis, à toi Pierre - remarquez-le : c'est bien à Pierre SEUL que Notre Seigneur s'adresse, et pas aux Apôtres - tu es Pierre, et sur cette pierre Je bâtirai Mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle». Et Il ajoute, toujours à Pierre : «Je te donnerai les clés du Royaume des Cieux. TOUT CE QUE TU LIERAS SUR TERRE SERA LIÉ AU CIEL, ET TOUT CE QUE TU DÉLIERAS SUR TERRE SERA DÉLIÉ AU CIEL».

Ce nom de Pierre est à lui seul un symbole. Le Christ est appelé la pierre angulaire par les prophètes. Quand Jésus dit à Pierre : «Tu es Pierre, Il dit simplement au premier et au Chef des Apôtres : «Tu es Moi-même». Le Christ qui est fort par Lui-même, imprimera en Pierre - et en Pierre SEUL - le caractère de Sa fermeté et lui communiquera Sa force.

Enfin, après la Première Cène, c'est à Pierre SEUL que Notre Seigneur déclare expressément : «J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne DÉFAILLE JAMAIS, et toi - quand tu seras converti - affermis tes frères».

C'est donc bien Pierre, et Pierre SEUL, qui reçoit la promesse divine de fermeté et d'infaillibilité dans la foi, tandis que les autres Apôtres auront besoin d'être affermis par lui. Pierre sera donc leur soutien et leur chef.

Pourquoi Notre Seigneur lui dit-il : «Quand tu seras converti» ? Parce que cette force divine, cette infaillibilité, Pierre n'en aura pas besoin tant que le Christ sera présent, visible ici-bas. Pierre ne sera revêtu de ces privilèges que quand il sera le Vicaire du Christ, c'est-à-dire après l'Ascension et après la Descente du Saint-Esprit à la Pentecôte. Jusqu'à ce moment, il demeurera un homme faible, lâche, il tombera, il ira même jusqu'à renier le Maître lors de la Passion.

C'est seulement après Sa Résurrection que le Christ — alors qu'Il s'est toujours adressé à Pierre au futur, lui parle au présent ; à trois reprises, Il lui demande : «M'aimes-tu plus que ceux-ci (les Apôtres) ?» et comme Pierre répond : «Oui,

Seigneur, Vous savez que je Vous aime». Jésus lui dit : «Pais Mes agneaux !» Mais Il attendra la troisième réponse de Pierre, qui est en même temps un acte de foi : «Seigneur, Vous connaissez toutes choses, Vous savez bien que je Vous aime !» pour lui dire : «Pais Mes brebis !»

Blanc de Saint-Bonnet constate : «Il a d'abord les agneaux, Il lui donne maintenant les brebis, parce qu'Il retrouve en lui la même foi que le jour où il Lui dit : «Vous êtes le Fils du Dieu vivant !» (*L'Infaillibilité*, p. 210)

Pierre est constitué par le Christ «prince de tous les Apôtres — isolés ou réunis — et tête visible de toute l'Eglise militante. Il ne s'agit donc pas d'une simple «primauté d'honneur», mais d'une «véritable et propre juridiction», d'un pouvoir reçu «directement et immédiatement» du Christ, primauté effective et de droit divin.

Dès lors, revêtu de la plénitude des pouvoirs du Christ, Pierre va les exercer. Dès qu'il devient le Chef de l'Eglise, le Vicaire du Fils de Dieu, Son image, Son représentant, nous voyons éclater son courage, sa force dans sa prérogative du commandement, son infaillibilité dans la proclamation de la vérité. Il est le CHEF de tous, Apôtres et disciples, évêques et fidèles.

Les Evangélistes reconnaissent cette primauté de Pierre ; ils le placent toujours en tête et le plus souvent ne nomment pas les autres Apôtres : «Dites à Pierre et aux disciples...» — «Pierre avec les onze»... «Pierre et les Apôtres...» etc... Cette primauté de Pierre est attestée également par le constant exercice qu'il en a fait sans qu'aucun des autres Apôtres la contredise.

C'est Pierre, et Pierre SEUL, qui, aussitôt après l'Ascension, et comme pour débiter dans sa charge de Vicaire du Christ, complète le nombre des Apôtres et remplace le traître Judas. C'est lui qui, le Jour de la Pentecôte, est le premier prédicateur de l'Evangile, les autres ne font que le suivre. C'est lui qui opère le premier miracle en guérissant le cul-de-jatte à la grande porte du Temple ; lui qui prend la parole, au nom de tous, quand les Apôtres sont traînés devant le Grand Conseil ; lui qui, en présence des autres Apôtres, juge Ananie et Saphire ; lui qui, le premier, accueille les Gentils au sein de l'Eglise, lors de la conversion de Corneille ; lui qui agit en Chef de tous et parle le premier au Concile de Jérusalem ; lui que Paul va trouver avant de commencer son ministère ; lui, Pierre, qui, pour fortifier leur foi, visite les églises naissantes ; lui, enfin, qui confond Simon le Magicien.

Pierre ne tardera pas à se fixer dans la capitale du Monde, à Rome, où il subira le martyre et attachera à son Siège les droits de primauté dont il était revêtu.

Les Conciles, les Pères, les Saints, tous sont unanimes pour dire avec saint Ambroise : «Là où est Pierre, là est l'Eglise». Et l'Histoire prouve que, depuis saint Pierre jusqu'à nos jours, son Successeur, légitimement, canoniquement désigné, est le Chef Suprême de l'Eglise et jouit de toutes les prérogatives du Chef des Apôtres¹. Ce que reconnaissent les Empereurs Romains encore païens².

Non seulement tous les décrets des Pontifes Romains, de saint Pierre à nos jours ont souverainement décidé en matière de foi et leurs décisions ont reçu la pleine soumission de l'Eglise Universelle, mais quand des cas graves et difficiles à résoudre se présentaient, les Conciles, les Evêques - même ceux d'Orient jusqu'au schisme - avaient recours à l'Evêque de Rome pour qu'il tranchât le débat ; sa décision a toujours été considérée comme définitive et irréfutable, et, quand il le fallût, les Papes n'hésitèrent pas à lancer l'anathème et l'excommunication contre ceux qui refusaient de s'incliner.

Citons seulement - entre la plupart d'entre eux - quelques-uns des principaux Conciles ; et, ce faisant, nous répondrons en même temps à ceux qui ont la prétention de soumettre le Pape au Concile³ :

¹ Il n'est peut-être pas inutile d'éclairer ce point essentiel, car dans le cours des âges, il y a eu des anti-papes et il y en aura encore qui sont annoncés. Le mode de désignation du Pontife Suprême a pu varier mais le principe canonique quel qu'il fût devait être respecté. De nos jours les normes de cette élection sont fixées par la Constitution de Saint Pie X du 25 décembre 1904 et par le *Motu-Proprio* de Pie XI du 1^{er} mars 1922. Avant l'élection de Pie X, certains souverains - tels le Roi de France, l'Empereur d'Autriche en tant que Roi de Hongrie, et le Roi d'Espagne - avaient le droit de s'opposer à la désignation d'un élu. A la mort de Léon XIII, le cardinal Rampolla allait être désigné. En vertu de son droit, l'Empereur d'Autriche, François-Joseph, mit providentiellement son veto et empêcha ainsi l'un des hauts affidés du Pouvoir Occulte de monter sur le Siège de Pierre, ce qui y fit accéder un saint. Pie X fut élu et supprima le droit de veto.

Ce n'est que plusieurs années après que le saint Pape découvrit la forfaiture du Secrétaire d'Etat de Léon XIII, dans les papiers trouvés à la mort du cardinal félon. Il s'ensuit donc qu'aujourd'hui, aucune puissance internationale, aucun gouvernement ne peut prétendre ni s'opposer - directement ou indirectement - à l'Elu du Conclave, ni, à plus forte raison, imposer un candidat de son choix. En pareil cas, l'élection serait nulle *de plano* comme entachée du vice rédhibitoire de violation de la liberté du Conclave, puisque l'élection aurait été faite sous la menace, la contrainte ou la violence.

² Fernand Hayward, *Histoire des Papes*, notamment «lorsque l'Evêque d'une Eglise lointaine était contesté, c'était la décision de celui de Rome qui faisait loi» (p. 53).

³ Le Concile de Nicée, en 325, déclare au Canon 6 que «le Siège de Rome a toujours eu la primauté de juridiction sur toutes les églises».

Celui de Chalcédoine, en 451, proclame que «Pierre a parlé par Léon» et ajoute : «Nous Vous prions de glorifier notre décision de votre sentence».

En 517, le Pape Hormisdas fait signer par l'Empereur et tous les évêques d'Orient, qui acceptent, la profession de foi suivante : «La première condition du salut, c'est de garder la règle de la vraie foi et de ne s'écarter en rien de la tradition des Pères, parce qu'on ne peut mettre en oubli la sentence de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a dit : «Tu es Pierre et sur cette pierre Je bâtirai Mon Eglise». Ces paroles ont été justifiées par l'événement, car la religion catholique a toujours été conservée sans tache, dans le Siège Apostolique. Ici sont désignées les hérésies auxquelles renonce le signataire, après

Au premier Concile, celui de Jérusalem, présidé par saint Pierre et auquel assistaient les Apôtres, «après un grand débat, Pierre se leva et leur dit : «Vous savez qu'il y a longtemps que Dieu m'a élu parmi vous... etc...» Alors, c'est lui, Pierre, qui prend les décisions et le texte ajoute : «Toute la multitude se tut».

Commentant ces faits, Blanc de Saint-Bonnet écrit :

«Nous sommes bien dans l'origine ; tous avaient entendu Jésus-Christ ; tous savaient ce qu'ils avaient à faire dans ce cas : or, Pierre se lève le premier ; Pierre décide le premier, et lui-même clôt le débat, en présence des Apôtres» (op. cit. p. 238).

Dom Guéranger, Abbé de Solesmes, dans son ouvrage, *De la Monarchie Pontificale*, indique les raisons des premières définitions concernant la primauté et l'infaillibilité pontificales :

«Sur les droits du Pontife Romain que l'on trouve en exercice dès l'origine de l'Eglise, ni les Papes, ni les Conciles n'avaient songé à rien définir expressément jusqu'à ce que le schisme des Grecs, qui fut seulement consommé au XI^e siècle (en 1054) et qui s'appuyait sur la négation des droits donnés à saint Pierre et à ses successeurs par Jésus-Christ, eut rendu nécessaire de préciser la foi de l'Eglise sur un point important. Le second Concile de Lyon (1274) et le Concile de Florence, dans leurs définitions expresses, formulèrent la doctrine catholique sur la Monarchie Pontificale et Dieu voulut que, dans ces deux occasions, l'Eglise Grecque et l'Eglise Latine se trouvassent réunies pour dresser cette commune profession de foi» (p. 33).

Le 6 juillet 1274, les envoyés de l'Empereur de Constantinople et de l'Eglise Grecque, avant d'être admis au Concile, durent reconnaître la primauté du Pape - *summum et plenum primatum et principatum super Universam Ecclesiam* -, le principe de l'appel à Rome et la mention du Pape dans la Liturgie. Le Credo fut chanté et, à trois reprises, la formule «*Filioque procedit*» fut répétée. Voici la profession de foi souscrite¹ :

«La Sainte Eglise Romaine possède une primauté et une souveraineté PLEINE ET SUPRÊME sur toute l'Eglise Catholique : souveraineté qu'elle a reçue de Jésus-Christ même, AVEC LA PLÉNITUDE DE LA PUISSANCE dans le bienheureux Pierre, Prince et tête des Apôtres, dont le Pontife Romain est le successeur. Tenue pour cela de défendre la vérité de la Foi, toutes les questions qui naissent de la Foi doivent être décidées par son Autorité. Toutes les Eglises lui sont soumises, les évêques lui doivent obéissance. Car LA PLÉNITUDE DE SA PUISSANCE (*potestatis plenitudo*) que quels que soient les privilèges qu'elle ait accordés, dans sa sollicitude aux autres Eglises, particulièrement aux Eglises patriarcales, sa prérogative reste entière TANT DANS LES CONCILES GÉNÉRAUX QUE DANS LES AUTRES»².

et ce même Concile employa cette formule particulièrement énergique : PRIMATUM IN OMNEM OMNINO ECCLESIAM.

Au Concile de Ferrare, en 1438, le 5^e et dernier décret proclame :

«Nous définissons que le Souverain Pontife a sur toute l'Eglise non seulement la primauté d'honneur, mais DE DROIT DIVIN (NON TANTUM HONORI SED ET JURE DIVINO)»³.

A cause de la peste, le Concile dût se transporter à Florence où il se réunit le 8 juin 1439. Après s'être donné le baiser de paix, Grecs et Latins proclamèrent :

«Nous DÉFINISSONS (*DÉFINIMUS*) que le Saint-Siège Apostolique et le Pontife Romain possèdent la PRIMAUTÉ SUR TOUT L'UNIVERS ; que le même Pontife Romain, successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, est le VRAI VICAIRE de Jésus-Christ, le CHEF (*Caput*) DE TOUTE L'EGLISE, LE PÈRE, LE DOCTEUR de tous les Chrétiens, et qu'il a REÇU de Jésus-Christ, dans la personne de Pierre, une PLEINE PUISSANCE (*PLENAM POTESTATEM*) pour paître, régir et gouverner L'EGLISE ENTIÈRE (*pascendi, regendi et gubernandi*), comme au reste le portent les Actes des Conciles Œcuméniques et les sacrés canons»⁴.

quoï le formulaire poursuit : «C'est pourquoi, suivant en toutes choses le Siège Apostolique, et proclamant tout ce qui a été décrété par lui, j'espère mériter d'être avec Vous (le Pontife Romain) dans une même communion qui est celle de la Chaire Apostolique DANS LAQUELLE RÉSIDE L'ENTIÈRE ET VÉRITABLE SOLIDITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, promettant en outre de ne point réciter dans les saints mystères les noms de ceux qui sont séparés dans la communion de l'Eglise Catholique, c'est-à-dire qui ne sont point d'accord en toutes choses avec le Siège Apostolique.

«J'ai souscrit de ma main cette profession qui est mienne et l'ai présentée a vous, Hormisdas, saint et vénérable Pape de la ville de Rome».

Celui de Constantinople, en 680 : «Nous reconnaissons volontiers ce qui Vous est dû comme occupant le Premier Siège de l'Eglise, et siégeant sur le Roc de la Foi. Nous reconnaissons que Votre lettre a été dictée par le Chef Suprême des Apôtres».

La lettre confirmative du 6^e Concile Œcuménique (3^e de Constantinople) en 680-681 fait admirablement comprendre les relations du Pape et du Concile Œcuménique : «Le Pontife Romain donnait d'abord ses lettres dans lesquelles il exprimait la doctrine du Siège Apostolique. Le Concile présidé par les Légats romains conférait sur la teneur de ces lettres ; il déclarait les accepter avec respect. Il formulait d'après elles ses définitions qui étaient ensuite envoyées au Saint-Siège. Le Pontife Romain faisait la confrontation de la décision conciliaire avec la doctrine du Siège Apostolique et (s'il l'y trouvait conforme) il la confirmait par l'Autorité de Saint Pierre et donnait rang à ce nouveau Concile à la suite des anciens reçus dans toute l'Eglise». (Dom Guéranger : op. cit. pp. 201 et 202).

En 1215, le XII^e Concile Œcuménique (40 de Latran) reconnaît que SEUL le Pontife Romain a autorité et pouvoir AU-DESSUS DE TOUS LES CONCILES, «*SUPER OMNIA CONCILIA*».

¹ Coll. Concil IV col. 1446, cité par Blanc de Saint-Bonnet, op. cit. 233.

² Conc., col. 986, tome XI, cité par Blanc de Saint-Bonnet. Id. 233-234.

³ Conc., col. 986, tome XI, cité par Blanc de Saint-Bonnet. Id. 233-234.

⁴ Collect. Conc. Lab., Tome XIII, col. 515, 1438. Cité id. p. 233, par Léon XIII dans l'Encyclique *Satis Cognitum*,

« Cette Souveraineté pleine et suprême comprend deux choses : l'autorité qui décide infailliblement les questions de foi, conservant ainsi l'unité de doctrine ; et la puissance de gouvernement, qui s'étend à tout le reste » (et qui est le Magistère ordinaire).

Ce magnifique décret fut formulé en grec et en latin, et le 6 juillet 1439, le Pape Eugène IV publiait l'Acte d'Union par la Bulle *Lætentur Cœli*.

Le Concile de Trente, le dernier avant celui du Vatican, réaffirme les mêmes principes.

Très exactement, Joseph de Maistre écrit :

« Examinez l'un après l'autre les grands Docteurs de l'Eglise : à mesure que le principe de sainteté a dominé chez eux, vous les trouverez plus pénétrés des droits du Saint-Siège, plus attentifs à les défendre. C'est qu'il n'a contre lui que l'orgueil, qu'immole la sainteté »¹.

Le Pape Saint Léon 1^{er} le Grand résume admirablement toute la question de l'infaillibilité de l'Eglise quand il s'adresse au Concile Œcuménique :

« Je suis le ROC indestructible ; je suis la pierre angulaire ; je suis L'UNIQUE fondation : on ne saurait en mettre une autre. Mais vous êtes aussi un ROC, parce que vous êtes consolidés par mon excellence, en sorte que CE QUI M'EST EN PROPRE, VOUS est COMMUN par PARTICIPATION »².

Etudiant l'institution de la Hiérarchie dans l'Eglise, Blanc de Saint-Bonnet écrit dans son magistral ouvrage sur L'INFAILLIBILITÉ, qui lui valut l'adhésion totale et les plus chaleureuses félicitations du Saint-Siège :

« Qui dit hiérarchie, dit transmission d'un pouvoir sacré du premier qui le reçoit à tous ceux qui le suivent... »

« Dieu constitua l'Eglise en parlant à Pierre ; puis, pour instituer l'apostolat, parlant aux autres (aux Apôtres), Il ajoute : ALLEZ, ENSEIGNEZ LES NATIONS. Pierre que ferait-il sans les organes ; les organes que feraient-ils sans la tête ? Les évêques aussi sont donc d'institution divine. Jésus-Christ les institue dans la personne de Ses Apôtres, mais c'est en parlant à Pierre, et les évêques ne sont tels que Pierre leur parlant. Ici la sainte différence des deux institutions : Il dit à l'un : SUR TOI JE BATIRAI MON EGLISE ; et, l'Eglise bâtie sur lui, Il dit aux autres, qui en sont membres : ALLEZ, ENSEIGNEZ LES NATIONS.

« Quelle est la mission de Pierre ? De soutenir l'Eglise. Quelle est la mission des Apôtres ? D'en porter la lumière aux nations. « Les évêques sont d'institution divine en ce qui leur appartient, comme le Pape en ce qui le regarde... Et qu'est-ce que la PRIMAUTÉ DANS L'ORDRE DE LA VÉRITÉ, sinon L'INFAILLIBILITÉ ? « Le système papal et le système épiscopal, tous deux, on le voit, d'institution divine, n'ont pas été créés l'un et l'autre pour qu'il y ait lutte de l'un contre l'autre, mais COMPLÉMENT PAR HIÉRARCHIE de l'un par l'autre. Ces deux systèmes précieux constituent le Corps de l'Eglise... » (p. 194-196).

L'Eglise se forme PAR EN HAUT.

« Le Pape que sera-t-il sans les évêques ? Une tête sans ses membres ; les évêques, que seront-ils sans le Pape ? Des membres privés de la tête. Ils n'existent que constitués, ils ne le sont que sur saint Pierre. Que si les évêques s'appuyaient sur eux-mêmes parce qu'ils sont les plus nombreux, les plus savants, ils perdraient foi en la Promesse, se mettraient en état de schisme... « Les évêques » n'ont-ils pas tous été institués par celui à qui Jésus-Christ dit : *Pasce oves, confirma fratres* ? Tous n'en ont-ils pas tiré personnellement leur pouvoir ?... Ce pouvoir qui vient du Saint-Père peut-il être au-dessus de lui, exister sans lui ou réagir contre lui ? S'il est, il n'est que (par) le pouvoir du Pape même, et disparaît s'il s'en sépare ou s'y oppose... Isolés ou réunis, les Evêques ne subsistent qu'en lui » (p. 194-196).

Et dans son Encyclique *Satis cognitum*, Léon XIII déclare :

« Les Evêques perdraient le droit et le pouvoir de gouverner s'ils se séparaient sciemment de Pierre et de ses successeurs »³.

Et Dom Guéranger ajoute :

« Quand le pasteur se change en loup, c'est au troupeau à se défendre d'abord »⁴.

Les évêques peuvent être appelés à comparaître devant le Pape pour être jugés par lui et celui-ci peut les déposer, les excommunier s'il y a lieu.

Venons-en maintenant au Concile Œcuménique.

Très justement Dom Guéranger écrit :

« Les Conciles Œcuméniques appartiennent à l'ordre du fait et ne sont nullement dans l'Eglise l'expression du droit. L'Eglise pourrait se passer du Concile Œcuménique. Son divin Fondateur l'a organisée sur des bases assez solides pour qu'elle puisse suffire à sa mission sans la nécessité de cette réunion du Corps enseignant... Les Conciles Œcuméniques ont été amenés par des circonstances qui ont rendu utile et même moralement nécessaire, soit pour confondre l'erreur, soit afin de pourvoir plus efficacement aux besoins du gouvernement de la société chrétienne, cette réunion de toutes les forces de la hiérarchie » (op. cit. p. 45).

Il s'ensuit donc, que puisque l'Eglise pourrait se passer des Conciles Œcuméniques mais qu'un organe d'Infaillibilité lui est indispensable et obligatoire, cet organe d'infaillibilité réside d'abord et avant tout dans le Pontife Suprême qui, en la

Enseignements Pontificaux (Édition de l'abbaye de Solesmes) Id. 388-389 et par Dom Guéranger : op. cit. pp. 242 et 243.

¹ Joseph de Maistre : Œuvres complètes, tome III « du Pape », chapitre VI, p. 74.

² Cité par Blanc de Saint-Bonnet, op. cit. pp. 224-225.

³ Léon XIII : Encyclique *Satis cognitum* du 29 juin 1896, cité dans *Les Enseignements Pontificaux* (Solesmes) tome I p. 394-395.

⁴ Dom Guéranger : *Année Liturgique*, tome IV, p. 321. Temps de la Septuagésime, fête de Sainte Cyrille, 9 février.

personne de saint Pierre, en a joui dès avant l'institution des Conciles Œcuméniques.

Ajoutons, qu'à tout instant, un Concile convoqué peut être dissous par le Pape, à l'exemple de celui de Bâle ; qu'il peut être déclaré hérétique par le Pape, ainsi que cela s'est produit pour ce même Concile ; et que si le Souverain Pontife vient à mourir au cours d'un Concile, celui-ci est automatiquement arrêté et le nouveau Pape n'est nullement tenu de le reconvoquer.

Le Pape «est la clé de la voûte».

«Il n'y a que le Pape, dit Saint Thomas, qui puisse assembler un Concile ; ON NE PEUT EN APPELER DU PAPE AU CONCILE, MAIS DU CONCILE AU PAPE » (1^oP., q. 36 ; 2^oP., q. 1).

«C'est PAR LE PAPE QUE L'INFAILLIBILITÉ ENTRE DANS L'EGLISE, non par l'Eglise que l'Infaillibilité pénètre dans le Pape» (Blanc de Saint-Bonnet : op. cit. p. 201).

Pour la validité d'un Concile Œcuménique, les Docteurs exigent :

1^o qu'il soit convoqué par le Pape ;

2^o que tous les évêques du monde y soient convoqués, mais il n'est pas nécessaire qu'ils soient tous présents ou représentés ;

3^o qu'il soit présidé par le Pontife Romain ou par ses légats ;

4^o que ses décisions - pour avoir une valeur quelconque - soient confirmées par l'autorité apostolique.

Alors les décisions du Concile, une fois confirmées par le Pape, jouissent de l'Infaillibilité mais seulement PAR PARTICIPATION A L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE. Le Pape peut toujours refuser cette confirmation, ce qui rendrait alors ces décisions sans valeur ni force exécutoire.

Ces points fondamentaux établis, il n'est peut-être pas inutile de préciser que, jusqu'à ces derniers temps, l'Eglise de France est toujours restée fidèle à l'Autorité et à l'Infaillibilité Pontificale et de montrer que, contrairement à ce que l'on prétend généralement, les théories dites gallicanes n'ont jamais été unanimement soutenues dans notre Pays et ne l'ont été par certains que durant une période relativement très courte. Il serait beaucoup plus exact de dire que ces thèses prirent leur origine dans la tumultueuse assemblée du Concile de Constance, qui comprit dix-huit mille participants votants par nation et où les évêques ne furent pas le vingtième, ainsi que dans le Concile hérétique de Bâle, dissous par l'autorité du Pape. L'affreuse crise du Grand Schisme d'Occident n'y fut pas étrangère non plus.

Jusqu'alors, l'unanimité des Docteurs Français avait toujours défendu la Primauté et l'Infaillibilité Pontificales et la Doctrine de Saint Thomas d'Aquin. Les légistes n'étaient pas - loin de là - des théologiens, on ne saurait donc s'appuyer sur leurs raisons pour imputer à l'Eglise de France les erreurs qu'ils s'efforcèrent de faire triompher.

Quelques exemples suffiront à montrer la fidélité de l'Eglise de France :

En 1652, quatre-vingt-cinq évêques français sollicitèrent du Pape Innocent X sa décision irréfragable sur les cinq propositions de Jansénius ; le document déclare :

«La coutume solennelle de l'Eglise est de déférer les causes majeures au Saint-Siège, et la Foi de Pierre QUI NE MANQUE JAMAIS exige qu'une telle coutume soit conservée toujours... »

L'année suivante, le Pape ayant condamné les cinq propositions, les évêques Français remercient le Souverain Pontife de sa décision souveraine et, rappelant à cette occasion la condamnation de l'hérésie pélagienne et l'adhésion de l'Eglise à la sanction pontificale, ajoutent :

«...Elle savait cette Eglise Catholique que, non seulement en vertu de la promesse faite à Pierre par le Christ Notre Seigneur, mais encore d'après les Actes des premiers Pontifes... que les jugements portés par les Souverains Pontifes pour établir la règle de la Foi sur la consultation des évêques, JOUISSENT D'UNE AUTORITÉ DIVINE AUTANT QUE SOUVERAINE PAR TOUTE L'EGLISE et que TOUS LES CHRÉTIENS SONT TENUS PAR DEVOIR DE LEUR PRÊTER MÊME L'ASSENTIMENT DE LEUR RAISON»¹.

Qu'on ne nous oppose pas la déclaration de 1682, qui prétendait soumettre l'autorité du Pontife à celle du Concile. Lorsque Colbert voulut la faire accepter par l'Ecole de Paris, sur sept cent cinquante docteurs, il dut se contenter de cent soixante-deux signatures, et le Procureur Général de Harlay, dans son Mémoire du 2 juin 1682 au Ministre, recommande la prudence auprès de la Sorbonne parce que, dit-il, «la plupart des membres de l'Assemblée du Clergé, changeraient demain et de bon cœur si l'on le leur permettait»².

Le savant Thomassin écrivait :

«Un Concile même œcuménique doit être convoqué et confirmé par le Pape, conséquemment NE PEUT TOURNER CONTRE LE PAPE L'AUTORITÉ QU'IL A DE LUI»³.

Bossuet déclare :

«Les dons de Jésus-Christ ne parviennent aux évêques que par Pierre»

et il ajoute :

«Puisqu'il n'est pas UN SEUL MOMENT où tout chrétien ne doive croire que l'entière et la vraie solidité de la Foi RÉSIDE DANS LE SAINT-SIÈGE, il est IMPOSSIBLE A CE SIÈGE D'ERRER un seul moment».

Parlant des évêques il disait encore :

«Pasteurs à l'égard des peuples, BREBIS A L'ÉGARD DE PIERRE»⁴.

¹ Dom Guéranger : op. cit. pp. 17-18, et 20 (et 300, texte latin).

² Dom Guéranger op. cit. p. 15 - Voir Charles Gérin, *Recherches historiques sur l'assemblée de 1682*.

³ Thomassin : *Dissert. in Conc.*, 1687, cité par Blanc de Saint-Bonnet op. cit. p. 197, note 2.

⁴ Bossuet, *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*, cité par Blanc de Saint-Bonnet, op. cit. pp. 199 et 215.

Que dit Fénelon ?

«Il s'agit ici de la promesse du Fils de Dieu faite à Saint Pierre, qui se vérifie de siècle en siècle par les événements... Quels sont ces événements ? C'est que LA RELIGION CATHOLIQUE SE CONSERVE INVIOLEMBLEMENT TOUTE PURE DANS LE SIÈGE APOSTOLIQUE. C'est que cette Eglise est TOUJOURS VIERGE, que PIERRE PARLERA TOUJOURS DANS SA CHAIRE et que LA FOI ROMAINE EST TOUJOURS LA FOI DE L'EGLISE. C'est que quand on demeure dans sa communion, on tient L'ENTIERE ET PARFAITE SOLIDITE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE... Ainsi quiconque contredit la foi romaine, qui est le centre de la tradition commune, contredit celle de l'Eglise entière»¹.

Ceci dit, nous pouvons maintenant aborder l'étude du Concile du Vatican.

LE CONCILE DU VATICAN

Les Evangiles, les Papes, les Pères, les Saints, les théologiens, la Tradition avaient affirmé la Primauté et l'Infaillibilité du Pape. Les attaques du Protestantisme et du Gallicanisme et la haine satanique de la Révolution, pénétrant insidieusement par le libéralisme au sein des catholiques, allaient obliger l'Eglise à une définition de foi. Ce sera l'œuvre du premier Concile du Vatican en 1870.

Nous allons constater que, s'il y eut en France quelques adversaires, - soit par principe, soit par opportunisme, - les deux Evêques qui eurent le plus de part au triomphe de cette cause sacrée furent deux Français qui, par leur science théologique, la clarté de leur éloquence et la solidité de leurs arguments, surent grouper derrière eux l'Episcopat de notre Pays et l'immense majorité des Pères du Concile, j'ai nommé Monseigneur Pie et Monseigneur Freppel.

Commençons par **Monseigneur Pie**.

Le 6 décembre 1864, Pie IX communiqua aux Cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites son intention de convoquer un Concile Général et leur demanda de lui donner par écrit leur sentiment à ce sujet. Les réponses furent presque unanimement favorables. Le 9 mars 1865 se réunit la première séance de la Commission préparatoire et le Pape donna ordre d'adresser une lettre, en son nom, à trente-six Evêques répartis dans la catholicité entière pour avoir leurs pensées sur ce grave sujet. Monseigneur Pie fut du nombre ; le Cardinal Caterini lui écrivit le 20 avril que

«C'était à sa science, à sa probité, à sa sagesse que le Pape faisait appel dans cette très grave circonstance»².

Monseigneur Pie, qui avait été le zélé promoteur des Conciles Provinciaux et des Assemblées Synodales, désirait depuis vingt ans la réunion d'un Concile Œcuménique. Sa réponse fut chaleureuse.

Pie IX avait exprimé le désir de voir l'Evêque de Poitiers et celui-ci, de son côté, estimait qu'un voyage à Rome s'imposait. Il y partit le 9 mai. Pensant ne rester dans la Ville Eternelle que deux ou trois semaines, sur la demande du Pape - qui le reçut trois fois longuement - il y fut près de deux mois. Ce long séjour permit au grand Evêque de prendre ainsi tous les contacts nécessaires à la mission que la Providence - sans qu'il s'en doutât - allait lui assigner.

Le 8 décembre 1866, Pie IX invitait les Evêques à venir à Rome au mois de juin suivant. Ce n'était pas encore la convocation du Concile, mais cela devait permettre au Souverain Pontife de mieux sonder l'opinion des Chefs spirituels de l'Eglise³.

Le 8 juin 1867, Monseigneur Pie arrive à Rome ; dès le 11, Pie IX tient à le recevoir.

Une Adresse au Pape est préparée, toute de fidélité aux doctrines de l'Encyclique *Quanta cura* et au *Syllabus*, absolument et nettement affirmative des droits de la vérité, selon la doctrine de l'infailibilité et posant les jalons en vue d'une définition à venir ; en voici le passage principal :

«Convaincus, Très Saint Père, que Pierre a parlé par la bouche de Pie (IX), tout ce que Vous avez dit, confirmé, publié pour maintenir l'intégrité du dépôt divin, nous le disons, nous le confirmons, nous le publions ; et nos voix comme nos esprits sont unanimes pour rejeter tout ce que Vous avez jugé devoir être réprouvé et répudié comme contraire à la foi révélée, au salut des âmes et au bien des sociétés humaines» (Baunard, tome II, p. 295-296).

Les cinq cents Evêques présents signèrent cet admirable acte de foi et de soumission à l'autorité et à l'infailibilité du Pape. Alors le 26 juin, devant les Evêques réunis, Pie IX annonça publiquement le Concile.

Dans tout ce qui va suivre, vous constaterez que bien des rapprochements, bien des comparaisons seraient à faire entre le Premier Concile du Vatican et le second, quant aux manœuvres des ennemis de l'Eglise et aux thèses erronées que certains auraient voulu y faire triompher...

Au cours de la retraite de ses prêtres, du 16 au 22 juillet, Monseigneur Pie leur parle du futur Concile et saisit l'occasion pour répondre aux fausses nouvelles ou aux insinuations malveillantes lancées par certains ennemis de l'Eglise. Il affirme que l'initiative de la convocation revient au Pape et au Pape SEUL ; et il ajoute :

«En vérité, il est des esprits singulièrement préoccupés de ravir au Vicaire de Jésus-Christ et à l'Esprit-Saint l'initiative des choses qui relèvent le plus directement et le plus immédiatement de l'Esprit-Saint et du Vicaire de Jésus-Christ. Etranges amis ou ennemis ceux qui inventent déjà d'effacer le Pape et de confisquer le Concile, en les absorbant d'avance dans quelques individualités de leur choix !» (Id. II, p. 298).

Et il conclue, dans la certitude que lui donne sa foi :

«Sans nous dissimuler les obstacles que ce Concile, comme tous les grands Conciles du passé, rencontrera dans

¹ Fénelon, *Œuvres complètes*, tome XIV, p. 541.

² Mgr Baunard, *Histoire du Cardinal Pie*, tome II, p. 278.

³ Le Cardinal français de curie écrit à son ami, Monseigneur Pie : «Notre Saint Père le Pape prend toujours un vif intérêt à tout ce qui vient de vous. Ah ! si tout l'Episcopat, sans exception, partageait vos sentiments et votre courage, quelle joie son cœur en recevrait !» (Baunard, T. II, p. 292).

sa marche, nous sommes néanmoins tranquille sur son issue. Les principes immuables de la vérité ne s'assujettiront point aux caprices de ce qu'on appelle les idées modernes. Celui qui a promis d'être au milieu de Ses disciples assemblés en Son nom ne souffrira pas qu'aucune force irrégulière, qu'aucune action usurpée y prévale contre Sa présence et Son action divine » (Id. II, p. 299).

Les amis de l'Evêque de Poitiers lui demandaient d'élever sa voix sereine, si écoutée «à cause de la plénitude de vérité que Dieu a coutume de vous faire mettre dans les sujets que vous traitez». Mais, il nous a donné les raisons de son silence guidé par une extrême délicatesse et son sens aigu des convenances :

«Dès la première ouverture qui nous a été faite du projet d'assembler le Concile, notre résolution a été prise d'éviter de traiter désormais en notre nom les questions capitales qui s'imposent comme d'elles-mêmes à cette sainte assemblée. Il nous a paru que le respect dû à nos vénérables collègues dans l'Episcopat, aussi bien que celui que nous nous devons à nous-même, nous commandait cette réserve. Nous ne devons ni prévenir le jugement des autres, ni formuler d'avance notre jugement personnel, disposé que nous sommes d'ailleurs à faire notre profit de l'échange des pensées, du fruit des discussions, et surtout à obéir aux lumières et aux mouvements de l'Esprit-Saint, dont l'assistance ne fera pas défaut en temps voulu» (Id. II. p. 330).

Quel tact, quel respect, quelle modération et quel équilibre aussi, quelle sagesse absente de tout parti pris, de toute passion ; une seule volonté : la recherche de celle de Dieu sans que rien d'humain vienne en diminuer la splendeur. Il faisait cet admirable souhait :

«Daigne le Seigneur vous accorder à vous et à moi la grâce de n'avoir jamais été que du parti de la vérité, avant comme après les décisions de l'Eglise» (Id. II, p. 333).

Lors de la Retraite de son clergé, en 1868, il aborde la question de la liberté de la presse pendant le Concile et il déclare que l'Eglise

«ne s'alarme et ne s'offense point de ces débats publics, contenus dans de justes limites ; à la condition pourtant que le faux libéralisme, comme il est arrivé déjà, ne prétendra pas au monopole de la liberté, et que, selon ses habitudes d'absolutisme pratique, il n'invoquera pas la répression et ne criera pas au scandale, à cause de la liberté laissée à ses contradicteurs...» (id. II, p. 332.).

Ne retrouvons-nous pas, Messieurs, à propos de Vatican II les mêmes prétentions chez les «progressistes» d'aujourd'hui que celles du faux libéralisme lors du premier Concile du Vatican ?

Une circonstance va obliger le grand Evêque à sortir du silence qu'il s'était imposé. En septembre 1869, Monseigneur Maret, Evêque de Sura *in partibus* et doyen de la Sorbonne, publia une étude «Du Concile général et de la paix religieuse» dans laquelle il reprenait les erreurs dites gallicanes et prétendait que l'infaillibilité pontificale était subordonnée à l'assentiment des évêques et il s'efforçait de décrire les excès et les abus qui résulteraient de la définition ; et en contrepartie, demandait la participation ordinaire, habituelle, des évêques au gouvernement général de l'Eglise par l'institution de la décennalité des Conciles Œcuméniques.

En vérité, Messieurs, n'avons-nous pas entendu reprendre ces mêmes arguments fallacieux par certains, lors du Vatican II et même à propos du synode de 1969... ? Les erreurs ne cessent de resurgir et les plus magistrales réfutations sont toujours passées sous silence par ceux qui - trop souvent de parti pris - veulent les ignorer.

Sur la demande de Monseigneur Pie, son ami, Dom Guéranger, Abbé de Solesmes, réfuta magistralement les erreurs de Monseigneur Maret dans son admirable *Monarchie Pontificale*, mais l'Evêque de Poitiers ne pouvait plus se taire pour empêcher l'erreur de s'infiltrer dans son clergé. Il le fit le 29 septembre 1869, à l'occasion du vingtième anniversaire de son épiscopat... Monseigneur Baunard écrit :

«Monseigneur Pie parla de la subordination de l'Evêque envers le Saint-Siège et il montra en même temps comment cette dépendance se concilie fort bien avec le pouvoir de juger des choses de la foi».

«Alors, s'élevant contre la prétendue nécessité de subordonner les décisions doctrinales des papes à l'assentiment au moins silencieux de l'épiscopat»

il fait cette admirable et éloquente profession de foi :

«Non, jamais je ne ferai ni à la promesse de Jésus-Christ, ni à l'assistance de l'Esprit-Saint, ni à ma raison, ni à mon bon sens, cet outrage de croire que quand vos lèvres, ô Pierre, rendent un oracle doctrinal, c'est de mon silence et du silence de mes frères que cet oracle va recevoir une valeur d'infaillibilité qu'il ne tiendrait pas de la promesse et de l'assistance divines !» (id. II, p. 340.).

Il a l'extrême humilité et délicatesse d'ajouter :

«Qu'il n'entendait provoquer ni préjuger en nulle façon une définition conciliaire dont l'opportunité d'abord, et ensuite la forme, doivent être entièrement réservées au jugement de la grande Assemblée Synodale et à la volonté suprême de l'Esprit-Saint... En matière si grave, dit-il, rien ne doit être fait que sous le souffle d'En-Haut» (id. II, p. 340.).

Immédiatement le Nonce le félicita chaleureusement; lui écrivant le 6 octobre que les bons catholiques et lui-même attendaient :

«Avec impatience qu'une voix qui fit autorité se levât contre le docteur sorboniste».

Et il ajoute :

«Je comptais sur Votre Grandeur. Merci, Monseigneur, et que le bon Dieu récompense, avec des grâces toutes particulières et des lumières encore plus extraordinaires votre zèle épiscopal et votre glorieux apostolat dans ce siècle. Ce qui serait à désirer, c'est que beaucoup d'évêques vous suivissent sur cette brèche que vous leur avez ouverte. Vous avez fait un grand bien et cela restera» (op. ct. II, p. 340.).

Après cette intervention nécessaire, Monseigneur Pie rentra dans le silence jusqu'au Concile où il partait le 8 novembre.

Il savait que la Commission de Théologie Dogmatique tout entière était d'accord sur la doctrine elle-même de l'infailibilité du Pape, sur sa définibilité actuelle et sur l'opportunité d'une définition, mais elle jugeait «nécessaire que la proposition n'en partît pas de son sein, mais fût réservée exclusivement à l'initiative des évêques» (II, 335) sur lesquels, à aucun prix, elle n'eût voulu exercer la moindre pression.

Monseigneur Ceconi, Archevêque de Florence, l'historien du Concile, raconte que :

«Pie IX avait coutume d'y distinguer trois périodes successives : la première avait été celle du diable, la seconde celle des hommes, la troisième celle de Dieu. Cette action de Dieu menant les hommes à l'accomplissement de ses desseins, à travers l'agitation et malgré la résistance de leurs passions aveugles, est ce qui frappe davantage dans cette phase solennelle de l'histoire...» (II, 353.).

Monseigneur Pie :

«en avait lui-même la vue surnaturelle très vive et c'est pourquoi, s'isolant autant qu'il pouvait de la lutte des partis, nous le voyons se tenir dans la disposition d'être de plus en plus l'homme de Dieu et de l'Eglise, par dessus toutes choses» (II, 354).

L'action des adversaires de l'infailibilité pontificale fut tellement violente et perfide qu'elle obligea impérieusement le Concile à se saisir de la question et à la trancher par une définition de foi. Dom Guéranger écrit à ce sujet à son ami :

«De tout cela, Dieu tire Sa gloire ; et s'il manquait quelque chose pour avertir que le moment est arrivé de définir l'infailibilité du Pape, on est à même de voir que rien n'est plus urgent aujourd'hui» (II, 355.).

L'ouverture du Concile eut lieu le 8 décembre 1869. Dès le 14 décembre, la seconde Congrégation générale devant choisir les vingt-quatre Pères de la Commission de la Doctrine et de la Foi, Monseigneur Pie fut nommé le second, témoignage éclatant de la confiance et de la considération dont il jouissait dans l'Eglise universelle.

Cette nomination lui valut de la Maison même du Pape ce témoignage incomparable :

«C'est un grand triomphe pour l'Eglise» (II, 357).

Chaque année, durant l'Octave de l'Epiphanie, il était d'usage qu'un grand sermon soit prononcé à Sant Andrea della Valle à Rome. On choisit l'Evêque de Poitiers et la date du 14 janvier, fête de Saint Hilaire. Il ne fit que commenter la doctrine du grand docteur en tirant les leçons que comportaient les circonstances actuelles :

«Le nom de la paix est beau, dit-il, et l'estime de l'unité est une admirable chose. Mais qui niera que pour l'Eglise, il n'y a pas d'autre unité et d'autre paix que l'unité et la paix dans la vérité en Jésus-Christ».

Un peu plus loin cette autre leçon tirée de l'expérience - combien actuelle :

«Depuis le commencement de ce siècle, vous avez semé beaucoup, et vous n'avez pas récolté. Jamais mouvement plus vaste n'a abouti à si petit et si douteux résultat. La raison en est que deux ou trois fausses lueurs ont égaré les hommes et troublé la vue même des sages. Notre siècle est fatigué d'expédients, fatigué de transactions et de compromis. **On a essayé de tout : l'heure ne serait-elle pas venue d'essayer de la vérité ?...**» (II, 359 à 362).

Répondant aux objections de ceux qui niaient la nécessité de nouvelles définitions, il disait que la négation appelle l'affirmation comme la nuit le jour :

«Eh ! mes frères, ajoutait-il, est-ce à notre siècle qu'il convient de nier que la définition d'une vérité soit une victoire pour l'homme, un triomphe pour l'humanité ?... Croyez-moi : l'esprit humain n'a ni intérêt ni avantage à se mouvoir sans cesse entre le vrai et le faux, à passer alternativement des zones obscures aux zones lumineuses. Le grand jour, le plein-midi de la science ne vaut-il pas mieux ? Un ciel composé de nébuleuses est-il donc préférable à un firmament semé de soleils ? Je le répète, chaque fois qu'une doctrine est placée par sa définition hors du tâtonnement, hors des chances incertaines du doute, c'est une conquête, c'est un bienfait dont la terre doit se réjouir...

«Le Saint-Siège romain est l'unique siège de la vraie foi, le seul voulu de Dieu. C'est à ce point, dit le saint Docteur (Hilaire) qu'en dehors de cette foi et de cette autorité il n'y a plus d'Eglise » (II, 360).

Monseigneur Pie développait ainsi la future définition du magistère infailible du Pape et l'appuyait sur le «placet» d'un Père français du IV^e siècle.

Ce discours fut un événement et comme une sorte d'avant-propos au Concile. La Cour pontificale l'en remercia chaleureusement.

Ajoutons que le Chef de la Maison Royale de France, Monsieur le Comte de Chambord, tint à envoyer ses félicitations à l'éminent prélat :

«Combien j'aurais voulu entendre de votre bouche ce beau discours que j'ai lu avec une profonde émotion ! Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis, par la pensée et par le cœur, dans la Ville Eternelle, en ce moment surtout où l'Eglise catholique tout entière y est réunie sous la direction de son vénérable Chef. Dans ces temps de trouble et d'erreurs, je sens redoubler encore, s'il est possible, mon inviolable attachement au successeur de saint Pierre » (II, 362. Lettre du 15 mars 1870.).

Au Concile, Monseigneur Pie fut chargé de la rédaction du Schéma sur la Foi et la Raison. Il s'en acquitta à la satisfaction de tous. Il obtint un véritable triomphe ; Pie IX en eut beaucoup de joie. Il y établit une lumineuse doctrine sur les **rapports de la raison et de la foi** :

«La foi diffère de la raison par son origine et son objet ; mais elle ne lui est pas contraire ; et l'une et l'autre se prêtent un mutuel secours. Bien loin donc de s'opposer à la culture des sciences, l'Eglise les encourage et les propage, car les sciences bien dirigées conduisent à Dieu» (II, 368.).

Le 24 avril 1870 plusieurs évêques présentèrent au Pape un *Postulatum* demandant l'introduction la plus rapide d'un schéma sur l'Infailibilité du Pontife Romain. Cinq cents évêques y adhérèrent. Il devenait évident que la vérité demandait

à être proclamée. C'était providentiel ; dans sa prescience, Dieu avait suscité cet avancement car la guerre allait obliger le Concile à se séparer pour un long temps indéterminé. Le 9 mai 1870 le Schéma sur l'Infaillibilité était distribué.

Dès le 8 mai, Monseigneur Pie avait été chargé du rapport pour l'introduction de la délibération. Le vaillant évêque avait passé la soirée du 4 mai avec le Souverain Pontife ; le matin du 13, il présenta son rapport en Congrégation générale.

Discours difficile sur un sujet scabreux, exigeant une délicatesse extrême pour ne froisser personne d'un auditoire si partagé et éviter la moindre irritation, la plus légère blessure. Il déclara que dans le plan primitif de la Commission le schéma devait venir un peu plus tard à son rang, mais que la volonté de la catholicité tout entière avait poussé le projet à l'ordre du jour. Je vous cite le résumé que fait Monseigneur Baunard du Rapport de Monseigneur Pie :

«Cela dit, l'évêque exposa et expliqua, l'un après l'autre, les quatre chapitres concernant le pouvoir pontifical : son origine, sa perpétuité, son objet et son étendue. Parmi les autorités qu'il cite, il prend soin d'insister sur les témoignages des Docteurs français, depuis saint Bernard jusqu'à Bossuet. Quand tout est ainsi préparé et éclairé, il aborde le chapitre sur l'Infaillibilité, qui, placé ainsi à la suite des autres, n'en apparaît plus que comme le corollaire logique et obligé. Et en effet, le juge suprême et universel institué par Dieu peut-il être faillible ? Monseigneur Pie le nie **au nom de tous les siècles** dont il apporte le témoignage. Enfin, le caractère de l'infailibilité, son objet, ses conditions sont déterminés très exactement dans le lumineux rapport» (II, pp. 383-384).

La sérénité et la clarté de son exposé, la sûreté de sa doctrine entraînèrent l'adhésion même des adversaires. De ce jour la victoire de la vérité était certaine. Les cinq Cardinaux présidents, la majorité des Pères, des prélats, des théologiens tinrent, le soir même, à venir apporter à Monseigneur Pie l'expression de leurs chaleureuses félicitations et de leur admiration¹.

Le lendemain, Monseigneur Pie se promenait en compagnie du Cardinal Pitra et de l'évêque d'Angoulême. Le Souverain Pontife, de sa voiture les aperçut ; il tint à descendre pour apporter au rapporteur de la veille ses chaleureuses félicitations et sa toute spéciale bénédiction.

Passons sur les discussions à l'intérieur et à l'extérieur du Concile. Au cours de ces discussions, que le pieux évêque n'envisageait jamais qu'à la lumière de Dieu, il manifesta, dans sa correspondance, une surprise :

«On est étonné, dit-il, de voir combien même les hommes d'Eglise jugent exclusivement les choses au point de vue humain ! »

Puis, répliquant à ceux qui se moquent des principes, il leur rétorque :

«Qu'y a-t-il de plus pratique que les principes. N'est-ce pas la vérité qui est la vie des peuples ?» (II. 388).

Un autre Evêque Français eut une influence prépondérante sur le premier Concile du Vatican et très spécialement sur la proclamation du dogme de l'Infaillibilité Pontificale : **Monseigneur Freppel**, Evêque d'Angers.

Huit ans avant le Concile, Monseigneur Freppel, alors titulaire de la chaire du cours d'éloquence sacrée à la Sorbonne, avec une indépendance et un courage admirables, avait démontré, en s'appuyant sur saint Irénée, l'Infaillibilité doctrinale du Souverain Pontife dans les termes mêmes dont s'est servi le Concile. Le savant évêque de Lyon, au 2^e siècle, avait écrit :

«C'est à cette église de Rome, à cause de sa principauté supérieure, que doivent nécessairement s'unir et s'accorder toutes les églises, c'est-à-dire tous les fidèles, quelque part qu'ils soient. C'est en elle que la tradition des apôtres a été conservée par les fidèles de tous les endroits du monde».

L'Abbé Freppel ajoute :

«Il est donc de toute nécessité que la foi se conserve pure et inaltérable dans l'Eglise romaine, autrement tous les fidèles seraient obligés de s'accorder avec l'erreur, et c'en serait fait du principe de saint Irénée ou de l'infailibilité de l'Eglise. Mais quel est le gardien et le dépositaire de la foi dans l'Eglise romaine ? C'est l'évêque, répond saint Irénée. Conséquemment le dépôt de la foi ne peut ni se perdre ni s'altérer entre les mains de l'évêque de Rome. L'infailibilité doctrinale du pontife romain assure l'indéfectibilité du Siège apostolique et, par là, celle de l'Eglise universelle : c'est la clef de voûte qui soutient et couronne tout l'édifice chrétien»².

Un évêque libéral, pour empêcher l'Abbé Freppel d'être nommé évêque s'empressa de faire connaître au ministre des cultes, Roulland, la position doctrinale du courageux prêtre qui, bien que se sachant épié, défendra la vérité, fusse à ses propres dépens... Mais Pie IX envoie un Bref de félicitations à l'Abbé Freppel pour son étude sur saint Irénée, et l'Empereur lui conservera toute son estime et saura imposer huit ans après sa nomination au Siège d'Angers, le 27 décembre 1869.

A l'occasion du Concile, Pie IX tint à désigner parmi ses théologiens l'Abbé Freppel, qui le demeura jusqu'à l'époque de son sacre ; à ce titre, il prit part aux délibérations des congrégations générales.

Le Souverain Pontife tint à remercier l'Empereur Napoléon III de la nomination du nouvel évêque d'Angers et, le 14 mars 1870, ce dernier écrivait à sa mère :

«Le Pape m'a exprimé le désir que je ne m'éloigne pas de Rome avant la fin du Concile. Comme j'ai pris une part active à la rédaction des décrets, je ne puis partir sans inconvénient. Dieu sait quand je pourrai aller en Anjou. En ce moment tout intérêt particulier doit s'effacer devant les intérêts généraux de l'Eglise» (op. cit. I. 526-527.).

¹ Monseigneur Mermillod lui écrivit : «Vous avez donné au Saint Père, pour son jour de naissance, un magnifique témoignage de dévouement éclairé et puissant. Vous avez soulagé les cœurs, vous avez mis en lumière la révélation et la vie de l'Eglise ; en quelques mots vous avez dissipé les brouillards gallicano-tudesques. Merci ! Vous avez écrit une belle et grande page du Concile. Votre parole a été à la hauteur du sujet qui en était le thème, à la hauteur du lieu...» (id. II, 385).

² Abbé Terrien : *Monseigneur Freppel*, tome I, pp. 259-260.

Par délégation spéciale, le Cardinal Donnet sacre à Rome le nouvel évêque d'Angers et,

«quelques jours après, Monseigneur Freppel reçut du Souverain Pontife une inappréciable marque d'honneur qui attesta les sentiments d'estime et d'affection que Sa Sainteté avait pour le nouvel évêque. Elle alla lui rendre visite Via San Isidorio. Monseigneur étant sorti, elle l'attendit patiemment et à son retour l'entretint longuement avec une très grande bonté» (I, 544).

Convaincu de l'infaillibilité pontificale, Monseigneur Freppel, tout d'abord, ne pensait pas la définition opportune ; mais après la publication du livre de Monseigneur Maret, des articles du Père Gratry et de l'action menée par Monseigneur Darboy, Archevêque de Paris, et par Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, il déclare :

«Je fus des premiers à changer d'avis : *«Quod inopportunum dixerunt necessarium fecerunt.* Ce qu'ils ont déclaré inopportune, ils l'ont rendu nécessaire». Voilà pourquoi je me suis rallié, tout de suite, à la majorité des Pères du Concile» (I, 556).

Le 14 juin 1870, Monseigneur Freppel «prononce un premier discours très écouté et très remarqué... pour prouver... la définibilité et l'opportunité de déterminer l'infaillibilité pontificale» (I. 547 à 549).

Les adversaires de la définition la qualifiait de «nouveau». Son historien montre avec quelle adresse et quelle clarté il remet les choses au point :

«Pour dissiper ce fantôme, il résolut d'appeler au secours de la théologie et de la dialectique, la statistique et la géographie. Il se mit donc à compiler les synodes principaux tenus en France depuis 1849 à Soissons, Avignon, Bourges, Albi, Toulouse, Clermont, Lyon, Sens, Aix, Rennes, Auch, Paris, et réunit en brochure ce qu'ils avaient dit de favorable à la primauté et à l'infaillibilité du Pape. Les opposants furent alors déconcertés en voyant qu'ils avaient signé eux-mêmes, depuis longtemps ce qu'ils rejetaient aujourd'hui comme douteux, ou du moins comme inopportun».

Louis Veuillot, présent à Rome, signala la brochure aux lecteurs de *L'Univers*, en accompagnant son annonce de ce joyeux et triomphant commentaire :

«Je sais le plaisir que vous fait ce nom de l'auteur, si jeune encore sous la mitre et déjà si brillant. Aux textes qu'il a recueillis de nos derniers conciles provinciaux Monseigneur Freppel a ajouté des *«advertenda»* qui en font ressortir le sens partout le même, et il conclut que les derniers conciles français ont, d'une voix unanime, confessé l'inerrance du Vicaire de Jésus-Christ. En terminant, il cite ce bel éloge dont le Pape Grégoire IX, dans une lettre adressée à l'Archevêque de Reims, honorait la foi des Gauls : *«In fervore fidei ac devotione erga apostolicam Sedem non sequitur alias sed antecedit»*. De l'aveu des juges les plus compétents cette dispute latine met le latin du côté des infaillibilistes qui avaient pour eux, si je ne m'abuse, le français... Nous avons donc les saints, les docteurs, le latin, le français, le nombre et le Pape» (Louis Veuillot, *Rome pendant le Concile*, T. II, 20 juin).

«Mais Monseigneur Freppel trouva mieux encore contre l'opposition. Avec le concours dévoué du Cardinal Pitra, son ami, et de quelques bénédictins de Hollande et d'Allemagne, il put se procurer les divers catéchismes en usage dans les diocèses de France et de l'Europe centrale, principalement d'Allemagne, les seuls pays dont la soumission put être suspecte ou problématique. Le dépouillement opéré avec beaucoup de soin, l'évêque d'Angers établit en plein Concile, dans un latin qui aurait émerveillé Louis Veuillot, qu'il n'y avait pas un seul de ces livres d'enseignement populaire vraiment opposé à l'infaillibilité. Un très petit nombre n'en parlaient pas et ne pouvaient, en bonne logique, être invoqués ni pour ni contre ; plusieurs l'admettaient implicitement, virtuellement ou équivalentement ; l'immense majorité la proclamait en termes clairs et expressément énoncés. On devait en conclure que la croyance à l'infaillibilité du pape était la croyance commune non seulement en Italie et en Espagne, en Hollande, en Belgique et en Grande Bretagne, où elle apparaissait, disait-il, d'après le témoignage de leurs évêques, aussi claire que la lumière du soleil, mais encore dans les pays de langue française, allemande et slave. La définition conciliaire ne changera donc rien aux habitudes catholiques ; encore moins produira-t-elle de l'agitation et du scandale ; elle jettera seulement de la clarté et de la certitude sur une vérité à laquelle tous donnent déjà leur assentiment».

«Cette démonstration par les seuls documents officiels faite avec une précision et une lucidité rares termina la discussion et personne n'essaya de répliquer».

«Le soir même, Pie IX députait à l'évêque d'Angers un des présidents du Concile, le Cardinal Bizzari, pour le complimenter de son succès ; il reçut les félicitations et les remerciements du plus grand nombre des Pères du Concile... A partir de ce jour, il fut sans contester un des orateurs les mieux considérés du Concile et il prit une part directe de plus en plus grande dans toutes les discussions».

Le 2 juillet, nouveau discours :

«Ce n'est pas sans étonnement que j'ai entendu quelques vénérables pères ... proposer de mettre en avant le mot SUPRÊME et d'effacer le mot INFAILLIBLE ; comme si le magistère du Pontife romain pouvait être suprême sans être infaillible. Avec le respect que je leur dois, je l'affirme résolument, ce langage heurte de front les règles de la logique. Dans l'Eglise qui est infaillible, il ne peut y avoir de magistère suprême qui ne soit infaillible. C'est là, si j'ose dire, une vérité de sens commun, se présentant d'elle-même à n'importe quelle intelligence. En effet, si le magistère suprême n'est pas infaillible, il faut qu'il existe un magistère supérieur capable de le remettre sur la voie, de le ramener à la règle et à la méthode de la vérité ; il ne sera donc plus suprême, mais subordonné, secondaire. Etant donc établi que, de l'aveu de tout le monde, le magistère du Souverain Pontife est suprême, il suit naturellement et nécessairement qu'il est infaillible. C'est pourquoi afin de bien montrer ce lien logique et intrinsèque, je propose d'intituler ce chapitre : «DU MAGISTÈRE SUPRÊME ET INFAILLIBLE DU PONTIFE ROMAIN» (Terrien : op. cit. I, 549).

Le 4 juillet la discussion était close. Il était temps. Monseigneur Pie le constatera ensuite quand il révélera la dernière tentative gouvernementale pour gagner du temps et empêcher la définition :

«Dans l'après-midi du 4 juillet, un télégramme était expédié de Paris à un membre du Concile (Monseigneur

Dupanloup), et on y disait : «Tenez bon quelques jours, la Providence vous envoie un secours inespéré». Ce secours, c'était la guerre déjà reconnue inévitable dans les régions officielles et dont le prochain éclat allait nécessiter la dispersion des Evêques, et renvoyer à une époque indéterminée la définition dont on voulait à tout prix l'ajournement. Il était trop tard. La discussion était close» (II. 390.).

Le 13, le Concile vota sur l'ensemble du Schéma. La minorité tenta une dernière manœuvre pour restreindre et annihiler en quelque sorte le privilège pontifical et demanda que fussent introduits dans la définition les trois mots «*innixus testimoniis Ecclesiarum*» ce qui équivalait à subordonner l'inerrance pontificale à l'assentiment des évêques.

Le Concile voulait la paix, mais la paix dans la vérité ; alors, en face de pareille menace, la majorité (les trois quarts des évêques, 451 placet - 88 non placet - 62 placet juxta modum.) ajouta au Canon IV «que le Pape avait, non pas seulement la plus grande part, mais la plénitude entière de la puissance suprême». Et la définition du IV^e chapitre se compléta par ces mots :

«De la sorte les définitions du Pontife romain sont irréfomables par elles-mêmes, et non pas par le consentement de l'Eglise».

Ainsi, la définition est claire et écarte tous les sous-entendus, toutes les restrictions, tous les malentendus susceptibles de perpétuer le trouble et la confusion.

Monseigneur Pie, en s'adressant à son diocèse, précise :

«Désormais il est de foi qu'il n'y a qu'une seule souveraine puissance dans l'Eglise, et que cette souveraineté réside tout entière dans le Vicaire de Jésus-Christ. Désormais il est de foi qu'il y a une infaillibilité unique dans l'Eglise, et que si elle réside dans l'épiscopat uni à son chef, elle réside au même titre dans le Chef de l'épiscopat, toutes les fois qu'il prononce une sentence dans des conditions déterminées (nous allons les préciser), sentence qui alors a toute sa vertu indépendante du consentement de l'Eglise» (II, 392-393).

Définition sans appel possible dans le présent comme dans l'avenir, au ciel comme sur la terre ; elle est vraie, éternellement vraie, donc essentiellement terminative, irrévocable, irréfomable.

Il ne faudrait pas croire que l'infaillibilité joue dans tous les domaines de l'activité pontificale. Qui dit définition, dit par le fait même limitation. Et c'est tellement vrai que les théologiens étudient le cas d'un pape scandaleux, d'un pape hérétique, d'un pape schismatique. Nous vous renvoyons pour l'étude de ces cas considérés comme possibles au numéro d'*Itinéraires* (novembre 1969) qui cite notamment le Cardinal Journet. Tout ce que le Pape peut écrire comme docteur particulier, tout ce qui est d'ordre administratif, législatif, liturgique, judiciaire dans le gouvernement de l'Eglise, tout ce qui touche à la politique ou à la diplomatie, tout ce qui est **profane** échappe au domaine de l'Infaillibilité qui ne confère nullement l'impeccabilité. Il ressort donc que les cas où l'infaillibilité du Pape est engagée sont extrêmement rares et que l'infaillibilité n'a jamais joué dans aucune des décisions de Vatican II.

Paul VI l'a reconnu, le 12 janvier 1966, quand il a déclaré :

«Etant donné son caractère PASTORAL, LE CONCILE A ÉVITÉ DE PRONONCER DE FAÇON EXTRAORDINAIRE DES DOGMES DOTÉS DE LA NOTE D'INFAILLIBILITÉ».

Voici la définition du Concile du Vatican :

«Nous enseignons et nous définissons que c'est un dogme révélé divinement; que le Pontife Romain, quand il parle *ex cathedra* c'est-à-dire quand, remplissant sa fonction de Pasteur et de Docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi et les mœurs doit être tenue par l'Eglise Universelle, jouait grâce à l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu enrichir Son Eglise pour définir les doctrines sur la foi et les mœurs ; aussi de telles définitions du Pontife Romain sont irréfomables par elles-mêmes, et non par le consentement de l'Eglise Universelle»¹.

Le Père Goupil, dans son «Exposé de la Doctrine Catholique» répond à la question que vous pourriez maintenant vous poser :

«L'infaillibilité, c'est le privilège de ne point errer de fait et de droit. C'est un don surnaturel, distinct de l'impeccabilité et de l'inspiration. Il provient de l'assistance divine, gardant l'esprit de l'erreur et l'aidant à trouver la vérité et à la bien proposer. L'infaillibilité n'a pas pour fin la découverte de nouvelles vérités mais la conservation fidèle du dépôt révélé et la communication de ce trésor aux fidèles»².

¹ J. BRICOUT, *Dictionnaire Pratique des Connaissances Religieuses*, II, 364.

² R. P. GOUPIL, *Exposé de la Doctrine Catholique*, p. 125. Très justement, Monsieur Ratamal-Favereau écrit à propos de la nouvelle Messe :

«Il n'y a pas de doute que le Pape a le droit de modifier des rites, mais à la condition que les vérités dogmatiques ne subissent pas le plus petit dommage.

Actuellement, il n'est question que d'adapter la vérité aux circonstances nouvelles ; or «les vérités de la Foi sont les mêmes en tous temps» ; elles sont permanentes, demeurent Inchangées. Cette conception, erronée dans son principe, peut dans les faits, dans les réalités, se révéler également fausse... donc dangereuse... et pourrait n'être pas chrétienne». La vérité ne peut se contredire elle-même...

Sur ce plan, aucun Pape ne peut défaire ce qui a été fait par un autre, car son autorité ne dérive pas de sa personne, mais de SA CHARGE qui, par la Succession Apostolique, découle du Christ Lui-même et subsiste identique à travers les siècles, indépendamment du titulaire de cette charge.

Pour cette raison, on ne voit pas comment le Pape pourrait

«CONDAMNER» l'ancienne messe (a). Il peut créer une nouvelle messe de manière parallèle - à la façon des rites

Dans son *Mystère de l'Eglise*, le Père Clérissac écrit :

«Comment les titres dont le Prophète saluait Notre-Seigneur (Isaïe, IX, 5) seraient-ils justifiés, si l'on séparait Notre-Seigneur de l'Eglise et l'Eglise de Notre-Seigneur ?»

«CONSEILLER ADMIRABLE OU MERVEILLE DE CONSEIL : ce n'est pas seulement qu'il doive être l'oracle du monde par Son Eglise, mais Lui-même, d'abord Il doit montrer la Sagesse surhumaine de Ses conseils en disposant Son œuvre d'après un plan bien conçu et sur des fondations solides» (p. 35 ; pp. 113 à 115).

L'Eglise aura donc les paroles de la Vie Eternelle et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle. Grâce à son privilège d'infaillibilité, elle sera l'incarnation vivante de la vérité.

Le pieux et éminent religieux ajoutait :

«Le privilège d'inerrance ou d'infaillibilité garanti au magistère de l'Eglise ne saurait donc être entendu dans un sens purement négatif ou passif, qui représenterait Dieu n'intervenant que pour empêcher une méprise, tout juste à temps. Le magistère de l'Eglise procède par jugements positifs qui impliquent une intelligence profonde, un discernement illimité. A elles seules, les formules dans lesquelles l'Eglise insérte le diamant du Dogme, sont des ouvrages merveilleux. Combien plus précieux le jugement qu'elles contiennent. C'est bien là cette forme supérieure de la Prophétie, qui fait de l'Eglise une prodigieuse contemplative : «*Manifestio divince veritatis per nudam contemplationem*» (Sum. théol. II a, II æ, q. CLXXIV, a 2). (La forme la plus élevée de la Prophétie, dit saint Thomas, est celle qui manifeste la vérité divine par la pure et nue contemplation de cette même vérité).

«Cette excellence du don de prophétie, propre à l'Eglise, s'accuse avec tant d'éclat dans certaines définitions, qu'on serait presque tenté d'y voir une révélation nouvelle. C'est que, fondant sur la certitude de la foi divine les Vérités définies, ces jugements de l'Eglise leur donnent une précision et une force qui en complètent la notion et en surélèvent la connaissance : «*Judicium est principalis in prophetia, quia est completivum cognitionis*». (Le jugement est dans la prophétie l'élément principal, parce que c'est lui qui achève la connaissance) (Saint Thomas). Révélation relative, si l'on veut. Le diamant est toujours le même, mais l'une ou l'autre de ses facettes scintille d'un feu nouveau». Car, bien entendu, il ajoute :

«Les jugements dogmatiques de l'Eglise ne sauraient nous apporter de DÉCOUVERTE proprement dite ou de révélation nouvelle».

Invoquer la non rétroactivité des lois - comme certains le font pour nier l'application de l'infaillibilité des Papes avant la définition - est une erreur formelle. L'infaillibilité découle de la mission même de Pierre et de ses successeurs. C'est un privilège inhérent à sa charge et qui **ne lui a donc jamais manqué**. Ce dogme n'avait pas été défini parce que la nécessité ne s'en était pas fait sentir, il n'en existait pas moins. Tout ce que l'on peut dire est que tant que cette définition n'avait pas été promulguée, il n'y avait pas péché à ne pas l'affirmer, voire même à ne pas y croire. Maintenant, c'est un **article de foi**.

Il convient de préciser que le Pape étant le gardien de la Tradition, des vérités de Foi et des dogmes définis, il n'est **pas en son pouvoir de les modifier ni de les annuler** ; il doit être le premier à les respecter et à leur obéir. Et aussi que le privilège de l'Infaillibilité Pontificale étant inhérent non à la personne mais à la fonction ne peut donc être délégué.

Dom Guéranger est formel :

«C'est un principe fondamental de la théologie que toutes les vérités révélées ont été confiées à l'Eglise au commencement ; que les unes ont été proposées explicitement à la croyance dès l'origine, tandis que les autres, bien que contenues implicitement dans les premières, n'en sont sorties que par le laps du temps au moyen des définitions expresses rendues par l'Eglise avec l'assistance du Saint Esprit, par lequel elle est infaillible » (op. cit. p. 32).

Le Père Calmel ajoute :

«Sur la foi dans l'Eglise et dans le Pape se joue le salut éternel rien de moins. Reconnaître ou rejeter, abstraitement ou pratiquement l'autorité du Pape comme Pape, c'est-à-dire en tant qu'il enseigne et décide par le mandat qu'il tient de Jésus-Christ, est une question de vie ou de mort éternelle ; il y va de tout... Trop peu le savent dans la pratique, que pour les fidèles, mais surtout pour les ministres de Jésus-Christ, le salut éternel, le Paradis ou l'Enfer, se joue inévitablement sur l'accueil qu'ils auront donné à l'enseignement ordinaire ou solennel du Vicaire de Jésus-Christ»¹.

Et Paul VI, en ouvrant le lundi 6 octobre 1969 les travaux de la Commission Internationale des Théologiens, affirme :

«L'autorité et l'assurance de ce Magistère, vous le savez, viennent du Christ Lui-même, notre Maître unique et

mozarabe, ambrosien, gallican, dominicain ou chartreux, qui ont existé à côté du rite romain - MAIS IL NE PEUT «CONDAMNER» (b) LES RITES ANCIENS. C'est ainsi que l'entendit saint Pie V, en 1570, en autorisant la continuation de ces anciens rites...» (*Introibo*, n° 1, 6 juin 1973, page 4).

Incontestablement, la Messe de Paul VI est valide (remarque LHR : cette opinion est aujourd'hui fausse. Le NOM est invalide car l'intention de ceux qui l'ont créé et imposé n'est pas l'intention de l'Eglise Catholique, l'église conciliaire n'étant pas l'Eglise Catholique), elle n'en constitue pas moins un danger et l'on doit tout tenter pour obtenir le retour à la Messe traditionnelle, mais la lutte devrait se faire très particulièrement sur le terrain disciplinaire, car là, on est absolument sûr.

(a) L'auteur a mis «CONDAMNER» ; nous pensons qu'il serait plus juste de mettre «SUPPRIMER» car on peut «SUPPRIMER» sans «CONDAMNER» ; une condamnation est impossible, car elle serait une atteinte à la Foi, alors qu'une «SUPPRESSION» peut n'être qu'une mesure disciplinaire...

(b) L'auteur écrit «CONDAMNER» ; pour la même raison, nous mettons «INTERDIRE», car «INTERDIRE» n'est pas «CONDAMNER».

¹ R. P. Calmel, *Croire à l'Eglise, Itinéraires*, n° 132, avril 1969, p. 46.

souverain, et elles sont essentielles au gouvernement, à la stabilité, à la paix, à l'unité de l'Eglise de Dieu. Qui les rejette ou les combat porte atteinte à l'Eglise unique et vraie, affaiblit sa vertu apostolique et, loin de faciliter l'achèvement œcuménique dans la vérité et la charité, il favorise plutôt la dispersion du troupeau du Christ. Par suite, celui-là contracte une lourde dette envers les âmes qui ont ou qui cherchent la foi, et il rendra compte de sa responsabilité au jugement de Dieu».

Le 18 juillet 1870 l'Infaillibilité du Pontife Romain était solennellement proclamée à Saint-Pierre de Rome. Le lendemain, 19 juillet, la Guerre franco-allemande commençait et le Concile, forcément interrompu, était indéfiniment ajourné.

Un historien chrétien, Monsieur de Margerie, pouvait judicieusement écrire :

«Les orages pouvaient venir. Dieu avait mis en sûreté l'unité de Son Eglise, et Il avait dit aux peuples ballottés par la Révolution que là où le Vicaire de Jésus-Christ allume le phare de la doctrine, là est le port et le salut»¹.

Monseigneur de Ségur, le jour du retour à Poitiers de Monseigneur Pie, tint à lui envoyer ses très affectueuses et chaleureuses félicitations et ajoute :

«Quelle merveille de grandeur et de doctrine que cette Constitution Conciliaire sur la Papauté ! Je ne me rappelle pas avoir lu rien de si grandiose, de si puissant, de si catholique dans les annales de l'Eglise. Que c'est beau et bon d'être Catholique !»².

Pie IX avait infailliblement décrété l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. A son tour, la Reine du Ciel - grâce à un Enfant de Notre-Dame de Chartres, un fils de chez nous, - allait sacrer le Pontife de l'Infaillibilité doctrinale.

Soyons fiers que ce soient des évêques et des religieux français, Monseigneur Pie et Monseigneur Freppel, le Cardinal Pitra et dom Guéranger, bénédictins, qui aient tant contribué au triomphe de cette cause sacrée et ajouté cet incomparable fleuron à la foi de la Fille aînée de l'Eglise. Une fois de plus : *Gesta Dei per Francos* !

Au moment où toutes les puissances infernales sont déchaînées contre ce dogme de l'Infaillibilité et où les coryphées les plus ignorants sont les plus acharnés, supplions par nos ardentes prières la Reine du Ciel, qui a toujours écrasé l'hérésie, de sauver l'Eglise, et redisons à Dieu notre immense reconnaissance d'avoir permis que, grâce à cette définition, l'affreuse angoisse du doute perpétuel s'évanouisse et fasse place à la radieuse certitude de la vérité ! Ah ! Redisons-Lui, avec plus d'ardeur et de force que jamais notre amour et l'indéfectible fidélité de notre cœur, de notre intelligence, de notre âme à ce dogme sauveur qui assure la stabilité et la splendeur de notre Foi. Oui, mon Dieu, je crois ! Je crois ! Credo ! Credo !

CHAPITRE II - ACTUALITÉ DU SYLLABUS

Nous avons rappelé, dans le chapitre précédent, la définition de L'INFAILLIBILITE dont jouit le Souverain Pontife quand «remplissant sa fonction de Pasteur et de Docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême Autorité Apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi et les mœurs doit être tenue par l'Eglise Universelle» ou quand il condamne une doctrine comme entachée d'erreur. De telles définitions, de telles décisions «sont IRREFORMABLES par elles-mêmes, et NON PAR LE CONSENTEMENT DE L'EGLISE UNIVERSELLE».

A la lumière de cet enseignement formel, étudions le SYLLABUS.

Et tout d'abord, qu'est-ce que le Syllabus ?

C'est **le résumé et la liste des principales erreurs condamnées par Pie IX.**

Quels sont les adversaires du Syllabus ?

Tous les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Eglise : communistes, socialistes, progressistes, libéraux de toutes tendances, francs-maçons et membres des Sociétés Secrètes ; en un mot, tous ceux qui sont plus ou moins sous une influence démoniaque, luciférienne. C'est logique, puisque ce document les condamne tous.

Si le peuple chrétien avait su conserver la pureté des principes de sa Foi, s'il ne s'était pas laissé imprégner par ce que le monde appelle «les droits de l'homme» et «les principes modernes» - prétendus droits et faux principes qui ne sont, en réalité, que la négation des droits imprescriptibles de Dieu -, ce document, qui aurait dû être la base de l'union et de l'action Catholique, aurait constitué la sauvegarde du monde, et, tout naturellement, on en comprendrait l'admirable solidité, l'enchaînement logique inattaquable comme aussi la transcendance de ses enseignements PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITE.

Quelles sont les principales erreurs condamnées par le Syllabus ?

Précisément celles qui, depuis la Révolution, précipitent le monde dans l'abîme³.

¹ Amédée de Margerie, *Le Cardinal Pie*. Revue trimestrielle du 15 avril 1881.

² Mgr BAUNARD : op. cit., II, 399.

³ Abîme qu'annoncent ou reconnaissent les plus grands chefs de la révolution :

Léon Gambetta écrit au sujet de la devise de la République : «L'Egalité, c'est-à-dire pour l'Armée l'indiscipline et l'incohésion ; la Liberté, c'est-à-dire la critique poussée jusqu'au dénigrement et à la calomnie contre les chefs et contre les lois de répression ! ; a Fraternité c'est-à-dire le cosmopolitisme, l'humanitarisme, la bêtise internationale nous

Le premier paragraphe condamne le panthéisme, le naturalisme et le rationalisme.

Ces erreurs détruisent la nature divine en l'étendant à tout et ainsi détrônent et nient Dieu. Elles défont, par contre, la raison humaine. En fait, elles aboutissent à l'identification des contraires, de l'esprit et de la matière, du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, du bien et du mal, engendrant inéluctablement la liberté de tout faire, la licence. Dieu devient identique à la nature - donc soumis au changement -, se fait dans l'homme et dans le monde ; ainsi toutes choses deviennent Dieu et acquièrent la propre substance divine. Dieu n'a donc plus d'action sur l'homme ni sur la nature. La seule raison humaine devient l'arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal et est à elle-même sa propre loi ; elle suffit pour assurer le bonheur de l'homme et du monde : elle est la règle souveraine et permet à l'homme d'acquérir toutes les connaissances : d'où le faux principe du progrès continu, indéfini et du «sens de l'Histoire». La Révélation, la Sainte-Ecriture, les prophéties, les miracles et tout l'ordre surnaturel deviennent alors des fables et Jésus-Christ un mythe.

Le Syllabus condamne ensuite le rationalisme modéré - très répandu dans certains milieux qui se disent catholiques. Celui-ci prétend que tous les dogmes religieux étant dépendants de la science naturelle ou philosophie, la raison humaine peut parvenir à leur connaissance complète ; que la philosophie ne doit se soumettre à aucune autorité ; que les principes et les méthodes de la scolastique ne sont plus en rapport avec les progrès de la culture actuelle et que les décrets de l'Eglise empêchent le libre développement et l'épanouissement de la science, alors que, bien au contraire, ils permettent aux vrais savants de maintenir leurs recherches sur le seul terrain de la vérité et de leur servir, en quelque sorte, de garde-fous, car il savent, eux, que toute science émane de Dieu et ne peut donc jamais être en opposition avec le Créateur.

Je vous rappelle que saint Thomas a été déclaré par les Papes l'Ange de l'Ecole et que Léon XIII, dans l'Encyclique *Æterni Patris* du 4 août 1879 déclare :

«Le grand Docteur est arrivé à ce double résultat, de repousser à lui seul toutes les erreurs des temps antérieurs, et de fournir des armes invincibles pour dissiper celles qui ne manqueront pas de surgir dans l'avenir. De plus, en même temps qu'il distingue parfaitement ainsi qu'il convient, la raison d'avec la foi, il les unit toutes deux par les liens d'une mutuelle amitié : il conserve ainsi à chacune ses droits, il sauvegarde sa dignité, de telle sorte que la raison portée sur les ailes de saint Thomas, jusqu'à la faite de l'intelligence humaine, ne peut guère monter plus haut, et que la foi peut à peine espérer de la raison des secours plus nombreux ou plus puissants que ceux que saint Thomas lui a fournis».

Peu après, dans le bref *Cum hoc sit* du 4 août 1880 proclamant saint Thomas Patron des Universités, des Académies, des Facultés et des Ecoles Catholiques, le grand Pape ajoutait :

«Saint Thomas est le plus parfait modèle que, dans les diverses branches des sciences, les catholiques puissent se proposer... Sa doctrine est si vaste qu'elle contient, comme une mer, toute la sagesse qui découle des anciens. Tout ce qui a été dit de vrai, tout ce qui a été sagement discuté par les philosophes païens, par les Pères et les Docteurs de l'Eglise, par les hommes supérieurs qui florissaient avant lui, non seulement il l'a pleinement connu, mais il l'a accru, complété, classé avec une telle perspicacité des espèces, avec une telle perfection de méthode et une telle propriété des termes, qu'il semble n'avoir laissé à ceux qui le suivraient que la faculté de l'imiter, en leur ôtant la possibilité de l'égaliser... Sa doctrine répond aux nécessités, non pas d'une époque seulement, mais de tous les temps, et elle est très propre à vaincre les erreurs sans cesse renaissantes. Se soutenant par sa propre force et sa propre valeur, elle demeure invincible».

Le second Concile du Vatican et le Pape Paul VI viennent une fois de plus de confirmer que saint Thomas est et demeure la lumière de la théologie et de la philosophie. Bien mal venus sont donc ces prétendus théologiens qui se permettent aujourd'hui de renier l'Ange de l'Ecole et les directives pontificales ; ils ne le font que pour mieux masquer leurs désobéissances et leurs erreurs. Il n'était donc pas inutile d'insister sur ce point.

Mais revenons au Syllabus. Il condamne ensuite l'indifférentisme et le latitudinarisme qui prétendent que l'homme est libre de choisir sa religion ; ce qui équivaut à proclamer que les religions, n'ayant qu'une valeur relative, se valent toutes et qu'il est donc indifférent d'embrasser l'une ou l'autre ou de n'en admettre aucune. La vérité - oui SEULE A DES DROITS - est ainsi niée et mise sur le même pied que l'erreur - oui NE DEVRAIT EN AVOIR AUCUN.

Le Syllabus rappelle ensuite les cinq Encycliques ou Allocutions précédentes du Souverain Pontife qui condamnent le SOCIALISME, le COMMUNISME et TOUTES LES SOCIÉTÉS SECRÈTES, etc.

Puis il passe en revue et condamne les erreurs relatives à l'Eglise et à ses droits. Le monde moderne prétend que l'Eglise n'est pas une société parfaite et qu'il appartient donc au Pouvoir Civil de déterminer les droits de celle-ci et leurs limites. On l'accuse d'avoir usurpé les droits de l'Etat et erré dans ses définitions - alors que c'est l'inverse qui se produit. On lui dénie son pouvoir de définition dogmatique et aux évêques le droit de publier les documents pontificaux. On prétend même lui refuser le droit d'acquiescer et de posséder.

Enfin, ayant établi de longue date son plan de destruction de l'Eglise, le Pouvoir Occulte prétend que «rien n'empêche que, par décret d'un Concile Général ou par le fait de tous les peuples, le Souverain Pontificat soit transféré de l'Evêque romain et de la ville de Rome à un autre évêque et à une autre ville». Il ajoute - et nous en voyons actuellement les tentatives de réalisation, nouvelle preuve de la persistance invariable de ce plan - «qu'on peut instituer des Eglises

dévorées et, au bout de quelques années, nous jetteront comme une proie facile sous les pieds des Teutons, unis aux Latins d'outre-monts». (Daniel Halévy, *Léon Gambetta connu par ses lettres*)

Ainsi le tribun savait fort bien ce qu'il faisait contre la France quand il faisait triompher le régime républicain...

Ce morceau est à rapprocher de cet aveu de Lénine, à la fin de sa vie :

«En avons-nous commis des stupidités, du gâchis ! L'incapacité, l'arrivisme nous débordent. Le mensonge et l'insuffisance aussi. Nous avons tout démoli. Nous avons tout à apprendre...»

nationales soustraites à l'autorité du Pontife Romain et pleinement séparées de lui». Ces deux dernières erreurs sont formellement condamnées dans les articles 35 et 37.

Le Syllabus passe ensuite en revue les erreurs concernant la société civile, soit en elle-même, soit dans ses rapports avec l'Eglise.

Il y a erreur à prétendre que l'Etat étant l'origine et la source de tous les droits, jouit d'un droit sans limite ; qu'en cas de conflit entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux, c'est le droit civil qui prévaut ; qu'après avoir conclu avec l'Eglise un Concordat, l'Etat peut l'abroger de sa propre autorité et sans tenir compte des protestations de celle-ci ; qu'il peut s'immiscer dans les affaires qui regardent la religion et les mœurs, etc... que tout ce qui concerne l'Enseignement doit dépendre entièrement du pouvoir civil ; que l'autorité séculière peut empêcher les évêques et les fidèles de communiquer librement entre eux et avec le Pontife Romain. Que c'est elle qui a le droit de présenter les évêques à la nomination et de leur interdire l'exercice de leur ministère ; qu'elle peut également, si bon lui semble, supprimer l'existence des congrégations religieuses. L'article 55 rejette la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le document pontifical énumère ensuite les erreurs concernant la morale naturelle et chrétienne. Ces erreurs affirment que la loi morale n'a pas besoin de la sanction divine et que les lois humaines n'ont pas à se conformer à la loi naturelle ; que les sciences philosophiques et morales non seulement peuvent mais doivent être soustraites à l'autorité divine et ecclésiastique : d'où **la laïcité de l'Etat**, les faux principes de la liberté de conscience, des cultes et de la presse, déjà **condamnés** par Pie VII dans sa Lettre Apostolique *Post tam diuturnas* du 20 avril 1814 et par Pie VI dans son Allocution sur le Martyre de Louis XVI au Consistoire du 11 juin 1793.

L'Etat se prétendant seul souverain et seul habilité à établir les lois dans le domaine moral comme dans le matériel, inéluctablement le succès fera le droit, et la force le succès. Les seules forces admises seront celles découlant de la matière : toute science morale, toute honnêteté s'en trouvent détruites et la majorité ne songera plus qu'à augmenter ses richesses pour multiplier ses plaisirs ; et pour y parvenir, tous les moyens seront bons. Les devoirs de l'homme disparaîtront pour ne faire place qu'à ses «droits». L'homme prétendra à se faire lui-même sa propre loi.

Dans l'ordre moral, la satisfaction des plaisirs devenant la loi entraînera, par la suppression de l'indissolubilité du mariage - rabaissé à un simple contrat civil toujours résiliable et dont l'Etat seul établira les lois - l'instauration du divorce et de l'amour libre... et aussi le droit à l'avortement qui est un véritable assassinat. Destruction totale de la morale, de la famille et de la loi naturelle elle-même.

Nous arrivons maintenant à une condamnation CAPITALE, celle de l'erreur fondamentale sur laquelle reposent les régimes politiques issus de la Révolution, à savoir que «l'autorité n'est autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles». Quiconque réfléchit un peu est bien obligé, en toute loyauté, de reconnaître que ce n'est pas la somme des suffrages qui peut créer la vérité. Celle-ci en est complètement indépendante ; elle les domine. D'un autre ordre, elle est et préexiste par elle-même. «Mais lors, direz-vous, le **SUFFRAGE UNIVERSEL. EST CONDAMNE ?**» - Parfaitement, Pie IX, dans une autre circonstance ajoutait : «**SUFFRAGE UNIVERSEL, MENSONGE UNIVERSEL !**». Sanction définitive portée par le Magistère infaillible contre le suffrage universel - corrupteur universel - et disons le mot, **contre la DEMOCRATIE** - prise dans son sens étymologique : la masse commande - dont l'aboutissement logique, inéluctable - après une première phase de libéralisme ou radicalisme, est le socialisme et le communisme, déjà condamnés ainsi que nous l'avons vu précédemment. En effet, aucune autorité ne venant plus de Dieu, ni ne Lui étant soumise, l'Etat devient son propre principe et sa fin, l'idole qui doit exiger tous les services et recevoir tous les hommages : **c'est la tyrannie de la masse, en attendant qu'elle dégénère en celle d'un seul, qui, par la force et le mensonge, saura se maintenir au pouvoir, fut-ce contre la majorité elle-même.**

Voulant en finir avec l'Eglise, considérée comme le seul adversaire redoutable, et pour y mieux parvenir, le monde moderne, inspiré par le Pouvoir Occulte, déclare : «Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne». Mais cette dernière proposition - combien d'actualité ! - EST FORMELLEMENT ET DEFINITIVEMENT CONDAMNEE ! C'est à la civilisation moderne - si elle veut survivre, dans ce qui peut le mériter, - de se convertir, et le devoir des chrétiens est de travailler à cette conversion.

Tel est le Syllabus.

Deux tactiques furent simultanément employées par ses adversaires : la conjuration du silence de la part des libéraux, un concert d'injures et de mensonges chez les autres. Le Syllabus est ainsi devenu le signe de contradiction et la pierre de touche de la fidélité à Dieu et à l'Eglise.

Examinons maintenant l'**autorité du Syllabus**.

En le publiant à la suite de l'Encyclique *Quanta cura*, Pie IX a-t-il voulu agir et a-t-il agi en vertu de sa pleine et suprême autorité ? S'adresse-t-il à l'Eglise Universelle ? L'enseignement qu'il donne et les condamnations qu'il porte relèvent-ils de l'objet de son infaillibilité, autrement dit, parle-t-il *ex cathedra* ?

Ecoutons sa propre réponse :

«Donc, au milieu de cette perversité d'opinions dépravées, pénétré du devoir de NOTRE CHARGE APOSTOLIQUE, et plein de sollicitude pour notre sainte religion, pour la saine doctrine, pour le salut des âmes qui nous est confié d'en haut et pour le bien même de la société humaine, nous avons cru devoir élever de nouveau notre voix. En conséquence, NOUS REPROUVONS PAR NOTRE AUTORITE APOSTOLIQUE, NOUS PROSCRIVONS, NOUS CONDAMNONS, NOUS VOULONS ET ORDONNONS QUE TOUS LES ENFANTS DE L'EGLISE CATHOLIQUE TIENNENT POUR REPROUVEES, PROSCRITES ET CONDAMNEES TOUTES ET CHACUNE DES MAUVAISES OPINIONS ET DOCTRINES SIGNALÉES EN DETAIL DANS LES PRÉSENTES LETTRES» (Encyclique *Quanta cura* et *Syllabus* des erreurs modernes - 8 décembre 1864).

Le premier Concile du Vatican qui a porté des définitions DE FOI à l'encontre des erreurs modernes d'où découlent celles dénoncées et condamnées dans le Syllabus, à son tour, proclame **INFAILLIBLEMENT**, dans la Constitution *Dei Filius* :

«C'est pourquoi, remplissant le devoir de notre suprême charge pastorale nous conjurons, par les entrailles de Jésus-Christ et par l'autorité de ce même Dieu, notre Sauveur, NOUS ORDONNONS A TOUS LES FIDELES DU CHRIST, ET SURTOUT A CEUX QUI SONT A LEUR TETE, OU QUI SONT CHARGES DE LA MISSION D'ENSEIGNER, QU'ILS APPORTENT TOUT LEUR ZELE ET TOUS LEURS SOINS A ECARTER ET A ELIMINER CES ERREURS DE LA SAINTE EGLISE et à propager la très pure lumière de la Foi.

«Mais parce que ce n'est pas assez d'éviter le PECHE D'HERESIE, si on ne fuit pas aussi diligemment les erreurs qui s'en rapprochent plus ou moins, nous avertissons TOUS LES CHRETIENS QU'ILS ONT LE DEVOIR D'OBSERVER LES CONSTITUTIONS ET LES DECRETS PAR LESQUELS LE SAINT-SIEGE A PROSCRIT ET CONDAMNE LES OPINIONS PERVERSES DE CE GENRE, qui ne sont pas énumérées ici tout au long».

Parlant du Syllabus, Léon XIII, dans l'Encyclique *IMMORTALE DEI*, écrit :

«Pie IX, chaque fois que l'occasion s'en présentait, a condamné les fausses opinions les plus en vogue, et ensuite il en fit faire un recueil afin que, dans un tel déluge d'erreurs, les CATHOLIQUES EUSSENT UNE DIRECTION SURE...»

Et il prend soin dans l'Encyclique *INCRUSTABILI* de faire siennes et de renouveler les condamnations de toutes ces erreurs

«Les Pontifes Romains, Nos prédécesseurs, et en particulier Pie IX de sainte mémoire..., ne négligèrent pas, toutes les fois que ce fut nécessaire, de réprover les erreurs qui faisaient irruptions et de les frapper des censures apostoliques. Nous aussi, marchant sur les traces de Nos prédécesseurs, NOUS CONFIRMONS ET NOUS RENOUELONS TOUTES CES CONDAMNATIONS du haut de ce Siège Apostolique de vérité».

Concluons :

En s'appuyant sur la définition même de l'infaillibilité du Souverain Pontife proclamé par le premier Concile du Vatican, et dans les justes limites de cette définition, il est INDISCUTABLE que toutes et chacune des condamnations portées par Pie IX contre les erreurs énumérées dans le Syllabus RELÈVENT DE CETTE INFAILLIBILITÉ. Ces condamnations sont donc IRRÉFORMABLES, DÉFINITIVES, PERPÉTUELLES. Il est évident qu'elles sont valables de nos jours. En conséquence, il s'ensuit qu'en CONSCIENCE - SOUS PEINE DE PÉCHÉ GRAVE - UN CATHOLIQUE, non seulement doit accepter ces condamnations, mais RÉPROUVER TOUTES ET CHACUNE DES ERREURS AINSI CONDAMNÉES, sous peine de n'être plus catholique. ROMA LOCUTA, CAUSA FINITA EST.

CHAPITRE III - LA CONDAMNATION DU MODERNISME & DU SILLON PAR SAINT PIE X

Le Pouvoir Occulte comprit qu'au lieu de lutter de front contre le Catholicisme, il fallait - pour en triompher et le détruire - se créer des alliés dans son sein et y introduire des **traîtres** prêts à livrer la place : la répétition de la manœuvre du cheval de Troie !

La défense s'imposait donc sur ce nouveau terrain et saint Pie X le comprit.

Alors que le *Syllabus* de Pie IX avait surtout combattu les ennemis extérieurs de l'Eglise, saint Pie X reprend sans doute à son tour et confirme les condamnations de ses Prédécesseurs, mais il les complète en s'attaquant aux **ennemis intérieurs** de l'Eglise.

Dans l'Encyclique *PASCENDI* du 8 septembre 1907, il déclare :

«Ce qui exige surtout que nous parlions sans délai, c'est que les artisans d'erreurs, il n'y a pas à les chercher parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent, et c'est un sujet d'appréhension et d'angoisse très vives, dans le sein même et au cœur de l'Eglise, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement... Ennemis de l'Eglise, certes ils le sont, et à dire qu'elle n'en a pas de pires on ne s'écarte pas du vrai... Il est temps de lever le masque à ces hommes là et de les montrer à l'Eglise Universelle tels qu'ils sont.

Très exactement l'Abbé Coache écrit :

«Le propre du Modernisme est de réduire la religion à une prise de conscience, au SENTIMENT RELIGIEUX, ce qui va de pair avec le relativisme : est vrai ce qui correspond au BESOIN RELIGIEUX; ce sentiment religieux, aidant l'homme à être plus homme, facilite l'édification d'un monde meilleur ! Ce n'est donc plus le principe d'autorité qui commande, la réalité qui s'impose, mais, par un aberrant renversement, l'homme qui FAIT SA RELIGION (dans la mesure où elle l'aide). C'est la ruine de tout surnaturel et de tout dogme : une telle philosophie conduit à la négation de Dieu et de la morale, au refus même de la Religion (de là les slogans : respect de l'homme et de sa liberté, compréhension des autres religions, etc...)».

Écoutons saint Pie X :

Pour le moderniste philosophe «la science doit être athée, pareillement l'Histoire ; nulle place dans le champ de l'une comme de l'autre sinon pour les phénomènes : Dieu et le divin en sont bannis».

«L'agnosticisme n'est que le côté négatif dans la doctrine des modernistes ; le côté positif est constitué par ce qu'on appelle l'IMMANENCE VITALE... Naturelle ou surnaturelle, la religion, comme tout autre fait, demande une explication... Cette explication, on ne doit pas la chercher hors de l'homme. C'est donc dans l'homme même qu'elle se trouve, et, comme la religion est une forme de vie, dans la vie même de l'homme. Voilà l'IMMANENCE RELIGIEUSE... La science et l'Histoire sont enfermées entre deux bornes : l'une extérieure du monde visible ; l'autre

intérieure, de la conscience... Au delà, c'est l'inconnaissable... »

«Le BESOIN du divin suscite dans l'âme portée à la religion un SENTIMENT particulier. Ce sentiment a ceci de propre qu'il enveloppe Dieu et comme objet et comme cause intime, et qu'il unit en quelque façon l'homme avec Dieu... »

«Du moment que Dieu est tout ensemble cause et objet de la foi, on trouve donc la révélation, et comme venant de Dieu et comme portant sur Dieu, c'est-à-dire que Dieu y est dans le même temps révélateur et révélé. De là cette doctrine absurde des modernistes que toute religion est à la fois naturelle et surnaturelle, selon le point de vue. De là l'équivalent entre la conscience et la révélation : de là enfin **LA LOI QUI ERIGE LA CONSCIENCE RELIGIEUSE EN REGLE UNIVERSELLE**, entièrement de pair avec la Révélation, et à laquelle TOUT DOIT S'ASSUJETIR, jusqu'à l'autorité suprême dans sa triple manifestation doctrinale, culturelle, disciplinaire»

Conséquence inéluctable : l'Histoire devra s'en tenir uniquement au phénomène, au fait, et devra donc «effacer tout ce qui a caractère de divin» et dans la vie du Christ tout ce qui relève de Sa Divinité ; seul, l'homme dans le Christ sera admis. L'aboutissement, nous le constatons aujourd'hui dans le nouveau «LECTIONNAIRE» qui falsifie le texte de l'Épître de saint Paul pour le dimanche des Rameaux et pour la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix qui proclame que le Christ n'est que l'IMAGE DE DIEU, et Le rabaisse au niveau des autres hommes qui, tous, ont été créés à l'image de Dieu, mais NE SONT PAS DIEU. C'est la négation de la Divinité de Jésus-Christ. Abominable blasphème accepté par les évêques de France... d'aujourd'hui...!

C'est l'IMMANENCE VITALE, jaillie des profondeurs de la SUBCONSCIENCE qui est à l'origine de toutes les religions naturelles et surnaturelles... la Religion Chrétienne trouverait donc son berceau dans la conscience de Jésus-Christ. «Elle est né là, prétendent les modernistes, non d'un autre principe que de l'immanence vitale», c'est à dire que la Religion Chrétienne - pour le moderniste - n'a rien de divin, puisque le Christ n'est reconnu qu'en tant qu'homme ! Autre abominable blasphème ! Conséquence du premier.

Voyons maintenant le rôle que le moderniste attribue à l'INTELLIGENCE. Après réflexion et étude, l'intelligence «travaille sur sa pensée» et établit les formules des connaissances religieuses qu'il voudrait faire sanctionner par le Magistère de l'Eglise, formules qui, alors, deviendraient donc le **dogme** qui ne cesserait pas **d'ÉVOLUER** suivant la pensée de chacun et la pensée générale du moment, afin, prétend-il, de rester vivantes, car, à ses yeux, le mouvement, le changement sont la vie. Il n'y a donc plus de vérité ; c'est la PERVERSION DE L'ÉTERNELLE NOTION DE LA VÉRITÉ».

Quant à la foi du moderniste, elle est basée uniquement sur son «EXPÉRIENCE PERSONNELLE». Que Dieu existe ou non, peu lui importe. Il se fait à lui-même son idée de Dieu d'après cette «expérience personnelle. Il n'y a donc plus aucune vérité éternelle, aucun principe indiscutable». La tradition religieuse en est totalement ruinée, puisque toujours discutable et soumise au jugement et au libre arbitre changeant de chacun...

Pour le moderniste, la science et la religion sont totalement étrangères l'une à l'autre ; il s'en suit logiquement non seulement que la science échappe à la religion, mais qu'en vertu de la liberté de la science, **c'est la religion qui est soumise à la science...**

Quant au théologien moderniste, il adopte les principes de la philosophie moderne et les données - trop souvent successives et diverses - des scientifiques et veut donc soumettre le croyant aux principes faux de l'immanence et du symbolisme. C'est la ruine de tout dogme, de toute morale, de tout ordre surnaturel ; fatalement on aboutira au panthéisme teilhardien et à l'hérésie totale. Un **dogme** ne durera «qu'autant que le magistère public l'aura jugé apte à traduire la conscience commune (du moment) et jusqu'à ce qu'il ait réformé ce jugement», jamais stable et toujours changeant. Les **sacrements** deviennent de purs signes ou symboles et n'ont plus aucune réalité ; les Livres Saints, le recueil des expériences ; l'**Eglise** enfin n'est plus que «le fruit de la conscience collective, autrement dit de la collection des consciences individuelles : **consciences** qui, en vertu de la permanence vitale dérivent d'un premier croyant - pour les catholiques, de Jésus-Christ», mais de Jésus-Christ seulement en tant qu'homme ; pour les Mahométans, de Mahomet ; pour les Luthériens, de Luther, etc...

Résultat : L'autorité de l'Eglise ne dépend plus uniquement que de la conscience collective ; l'Autorité de Dieu et les droits divins disparaissent complètement puisque c'est la **LOI DU NOMBRE QUI FERA LA VÉRITÉ...** Le moderniste prétend que l'autorité doit se plier aux formes démocratiques et donc que l'Eglise doit être soumise à cette loi du nombre comme à l'Etat ainsi qu'à la science... C'est la majorité qui décrètera ce qui est la vérité et ce qui est l'erreur... C'est donc **l'ÉVOLUTION PERPÉTUELLE**. Il n'y a plus ni stabilité, ni aucune vérité.

Et, bien entendu, comme la science décrètera que le célibat ecclésiastique est contre nature, il devra être aboli... Mais on acceptera l'homosexualité, ainsi que nous avons pu le constater dans l'émission de la télévision du 8 décembre 1970 sans qu'un cardinal ait osé protester avec l'indignation que cela méritait, ce en quoi il s'est discrédité... On acceptera aussi l'éducation sexuelle dans les écoles, comme le prétendu droit à l'avortement qui assassinerait les âmes et les corps.

Saint Pie X ajoute que l'apologétique moderniste est faite «non pour édifier, mais pour détruire, non pour susciter des catholiques, mais pour précipiter les catholiques à l'hérésie». Soixante ans à l'avance le grand et saint Pontife avait dénoncé le péril dont hélas nous constatons aujourd'hui les résultats triomphants parce qu'on s'est refusé à suivre les directives infaillibles du Vicaire du Christ...

Le moderniste veut donc tout réformer pour tout détruire, et saint Pie X conclut :

«Ces modernistes qui posent en docteurs de l'Eglise, qui portent aux nues la philosophie moderne et regardent de si haut la **scolastique**, n'ont embrassé celle-là, pris à ses apparences fallacieuses, que parce que, ignorants de celle-ci il leur a manqué l'instrument nécessaire pour percer les confusions et dissiper les **sophismes**. Or c'est d'une alliance de la fausse philosophie avec la foi qu'est né, pétri d'erreurs, leur système...»

«Embrassant d'un seul regard tout ce système, qui pourra s'étonner que nous le définissions LE RENDEZ-VOUS DE TOUTES LES HÉRÉSIES».

Dans le Décret *LAMENTABILI*, il avait condamné soixante cinq propositions modernistes et notamment les deux propositions suivantes, plus que jamais d'actualité :

LXIV - «Le progrès des sciences exige que l'on réforme les concepts de la doctrine chrétienne sur Dieu, la création, sur la Révélation, sur la Personne du Verbe Incarné, sur la Rédemption».

LXV - «Le catholicisme d'aujourd'hui ne peut se concilier avec la vraie science à moins de se transformer en un certain christianisme non dogmatique, c'est-à-dire en un protestantisme large et libéral».

Après avoir exposé les erreurs du modernisme, Saint Pie X expose les remèdes :

- Il insiste sur la nécessité que la philosophie scolastique, la philosophie de Saint Thomas d'Aquin, soit la base de l'enseignement théologique.

«Qui d'une manière ou d'une autre se montre imbu de modernisme sera exclu, sans merci, de la charge de directeur ou de professeur. Il faut procéder avec même vigilance et sévérité à l'examen et au choix des candidats aux saints ordres. Loin, bien loin du sacerdoce l'esprit de nouveauté ! Que le doctorat en théologie et en droit canonique ne soit plus conféré désormais à quiconque n'aura pas suivi le cours régulier de philosophie scolastique».

«Il est encore du devoir des évêques, en ce qui regarde les écrits entachés de modernisme et propagateurs de modernisme, d'en empêcher la publication, et, publiés, d'en entraver la lecture...»

«Que désormais les évêques ne permettent plus, ou que très rarement de congrès sacerdotaux» et, dans ce dernier cas, il posa des conditions très rigoureuses.

Il prescrit dans chaque diocèse la création d'un Conseil de Vigilance pour surveiller toutes les traces de modernisme dans les publications et dans l'enseignement et oblige les Ordinaires à envoyer un rapport tous les trois ans au Saint Siège sur tout ce qui concerne le modernisme.

Saint Pie X complétait son action anti-moderniste par deux *Motu Proprio*, *PRESTANTIA* du 18 novembre 1907 et *SACRORUM ANTISTITUM* du 1^{er} septembre 1910 par lequel il prescrivait comme obligatoire pour tous les membres du clergé la prestation du **serment anti-moderniste, que Paul VI a abrogé comme il a supprimé l'Index...**

Et saint Pie X constatait :

«Le premier pas fut fait par le protestantisme, le second est fait par le modernisme; le prochain précipitera dans l'athéisme».

Ces condamnations relèvent de l'Infaillibilité Pontificale ainsi qu'il ressort du *Motu Proprio PRAESTANTIA* du 7 novembre 1907 :

«Voulant réprimer l'audace de jour en jour croissante de nombreux modernistes qui, par toutes sortes de sophismes et d'artifices, s'efforcent de ruiner la valeur et l'efficacité non seulement du décret *LAMENTABILI SANE EXITU* rendu sur Notre ordre le 3 juillet de l'année courante... mais encore de Notre Encyclique *PASCENDI DOMINICI GREGIS*, du 8 septembre de cette même année, nous réitérons et confirmons, de Notre Autorité apostolique, tant le DÉCRET... que Notre ENCYCLIQUE, et nous ajoutons la peine d'**EXCOMMUNICATION** contre les contradicteurs».

«Nous déclarons et décrétons que si quelqu'un avait assez de témérité pour défendre n'importe laquelle des propositions, des opinions et des doctrines réprouvées dans l'un ou l'autre des documents mentionnés plus haut, il encourrait IPSO FACTO la censure portée par le chapitre *DOCENTES* de la constitution *APOSTOLICAE SEDIS*, laquelle censure est la première des excommunications *LATAE SENTENTIAE* uniquement réservée au Pontife Romain. Et il doit être entendu que cette excommunication ne supprime pas les peines que peuvent encourir ceux qui se seront opposés en quelque manière aux susdits documents en tant que propagateurs et fauteurs d'hérésies, lorsque leurs propositions, opinions ou doctrines seront hérétiques, ce qui, à la vérité est arrivé plus d'une fois aux adversaires de ces deux documents, surtout lorsqu'ils se sont faits les champions du modernisme, c'est-à-dire du RENDEZ-VOUS DE TOUTES LES HÉRÉSIES»¹.

¹ Actes de S. S. Pie X — tome III, pp. 185 à 187.

A son tour, Paul VI, dans son Audience Générale du 19 janvier 1972, rappelle les condamnations de saint Pie X contre le modernisme et déclare :

«Vérités sublimes que nous tenons de ce livre de théologie et de mystique, le catéchisme, recueil des vérités fondamentales de la religion... La révélation est fixe dans le temps, elle se situe dans un événement déterminé qui a pris fin avec la mort des Apôtres. La révélation est un fait et à la fois un mystère qui n'est pas le produit de l'esprit humain mais qui est venu de Dieu, s'est manifesté tout au long de l'histoire et a atteint son point culminant en Jésus-Christ. La parole de Dieu est ainsi pour nous le Verbe Incarné, le Christ historique qui vit encore dans la communauté qu'il a rassemblée par la Foi et l'Esprit Saint, dans l'Eglise, Son corps mystique.

«Par ces affirmations, notre doctrine se détache des erreurs qui marquent notre culture moderne et risquent de fausser notre conception chrétienne de la vie et de l'histoire. Le modernisme a été l'image caractéristique de ces erreurs et bien que sous d'autres noms, il existe encore. (Cf. Decr. *Lamentabili* de saint Pie X, 1907, *Pascendi*). Nous comprenons pourquoi l'Eglise catholique a donné et donne tant d'importance à la conservation de la révélation authentique qu'elle considère comme un trésor sacré qu'elle a le devoir de défendre sévèrement et qu'elle doit transmettre en termes non équivoques. L'orthodoxie est sa première préoccupation...

«L'Eglise n'invente pas sa doctrine, elle en est le témoin, la gardienne, l'interprète ; en ce qui concerne les vérités propres

Il convient maintenant d'aborder l'étude du «Sillon», car il n'a jamais été qu'un des bras de la pieuvre moderniste, et l'œuvre de saint Pie X eut été incomplète et imparfaite s'il n'avait pas condamné ce mouvement par sa «*Lettre*» du 25 août 1910.

«Notre charge apostolique Nous fait un devoir de veiller à la pureté de la foi et à l'intégrité de la discipline catholique, de préserver les fidèles des dangers de l'erreur et du mal, surtout quand l'erreur et le mal leur sont présentés dans un langage entraînant qui, voilant le vague des idées et l'équivoque des expressions, sous l'ardeur des sentiments et la sonorité des mots, peut enflammer les cœurs pour des causes séduisantes mais funestes. Telles ont été naguère les doctrines des prétendus philosophes du XVIII^e siècle, celles de la Révolution et du libéralisme tant de fois condamnées ; telles sont encore aujourd'hui les théories du SILLON qui, sous leurs apparences brillantes et généreuses, manquent trop souvent de clarté, de logique et de vérité et, sous ce rapport, ne relèvent pas du génie catholique et français».

«Ses fondateurs... n'étaient pas suffisamment armés de science historique, de saine philosophie et de forte théologie pour affronter sans péril les difficiles problèmes sociaux... et pour se prémunir, sur le terrain de la doctrine et de l'obéissance, contre des infiltrations libérales et protestantes...»

«Nous avons eu la douleur de voir et les avis et les reproches glisser sur leurs âmes fuyantes et demeurer sans résultat... Le Sillon sème la division (dans l'Eglise) et en compromet les intérêts...»

...«Pour justifier leurs rêves sociaux, ils en appellent à l'Evangile interprété à leur manière, et, ce qui est plus grave encore à un Christ défiguré et diminué... En effet, le SILLON se propose le relèvement et la régénération des classes ouvrières. Or, sur cette matière, **les principes de la doctrine catholique sont fixés**, et l'histoire de la civilisation chrétienne est là pour en attester la bienfaisante fécondité. Notre prédécesseur... les a rappelés dans des pages magistrales, que les catholiques occupés de questions sociales doivent étudier et toujours garder sous les yeux. Il a enseigné notamment que la démocratie chrétienne doit «maintenir la diversité des classes, qui est assurément le propre de la société bien constituée et vouloir pour la société humaine la force et le caractère que Dieu son auteur, lui a imprimés» (*Graves de communi*) «il a flétri» une certaine démocratie qui va jusqu'à ce degré de perversité que d'attribuer dans la société la souveraineté au peuple et à poursuivre la suppression et le nivellement des classes ! En même temps, Léon XIII imposait aux catholiques un programme d'action, le seul programme capable de replacer et de maintenir la société sur ses bases chrétiennes séculaires. Or qu'ont fait les chefs du SILLON ? Non seulement ils ont adopté un programme et un enseignement différents de ceux de Léon XIII..., mais ils en ont ouvertement rejeté le programme tracé par Léon XIII et en ont adopté un diamétralement opposé ; de plus, ils repoussent la doctrine rappelée par Léon XIII sur les principes essentiels de la société, plaçant l'autorité dans le peuple ou la suppriment à peu près et prennent comme idéal à réaliser le nivellement des classes. Ils vont donc au rebours de la doctrine catholique vers un idéal condamné...»

Saint Pie X rappelle que les sillonnistes oublient les enseignements de Léon XIII, à savoir :

«que le progrès d'un être consiste à fortifier ses facultés naturelles par des énergies nouvelles et à faciliter le jeu de leur activité dans le cadre et conformément aux lois de sa constitution et que, au contraire, en blessant ses organes essentiels, en brisant le cadre de leur activité, on pousse l'être non pas vers le progrès, mais vers la mort. C'est cependant ce qu'ils veulent faire de la société humaine ; c'est leur rêve de changer ses bases naturelles et traditionnelles et de promettre une cité future édifiée sur d'autres principes...»

«Non... On ne bâtira pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société si l'Eglise n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique... *omnia instaurare in Christo*».

Et le Pape analyse les théories sociales du SILLON :

«Le SILLON place primordialement l'autorité publique dans le peuple de qui elle dérive ensuite aux gouvernants, de telle façon cependant qu'elle continue à résider en lui. Or Léon XIII a formellement condamnée cette doctrine dans son Encyclique *Diuturnum Illud* du Principat politique où il dit : «Des modernes en grand nombre... déclarent que toute puissance vient du peuple ; qu'en conséquence ceux qui exercent le pouvoir dans la société ne l'exercent pas comme leur autorité propre mais comme une autorité à eux délégués par le peuple, et sous la condition qu'elle puisse être révoquée par la volonté du peuple de qui ils la tiennent. Tout contraire est le sentiment des catholiques, qui font dériver le droit de commander de Dieu, comme de son principe naturel et nécessaire». Sans doute le SILLON fait descendre de Dieu cette autorité qu'il place d'abord dans le peuple, mais de telle sorte qu'elle **remonte d'en bas pour aller en haut**, tandis que, dans l'organisation de l'Eglise, le pouvoir descend d'en haut pour aller en bas».

«Au reste, **si le peuple demeure le détenteur du pouvoir, que devient l'autorité ?** Une ombre, un mythe ; il n'y a plus de loi proprement dite, il n'y a plus d'obéissance. Le SILLON l'a reconnu, puisqu'en effet il réclame, au nom de la dignité humaine, la triple émancipation politique, économique et intellectuelle, la cité future à laquelle il travaille n'aura plus de maîtres ni de serviteurs ; les citoyens seront tous libres, tous camarades, tous rois. Un ordre, un précepte serait un attentat à la liberté ; la subordination à une supériorité quelconque serait une diminution de l'homme, l'obéissance une déchéance... Est-ce que l'obéissance aux hommes en tant que représentants légitimes de Dieu, c'est-à-dire en fin de compte l'obéissance à Dieu, abaisse l'homme au-dessous de lui-même ?...»

«Le SILLON qui enseigne de pareilles doctrines... sème donc parmi notre jeunesse catholique des notions erronées et funestes sur l'autorité, la liberté et l'obéissance. Il n'en est pas autrement de la justice et de l'égalité... Ainsi, pour lui, toute inégalité de condition est une injustice ou, au moins, une moindre justice ! Principe

du message chrétien, elle en est la **conservatrice fidèle et intransigeante**. Et à ceux qui lui demandent d'**adapter la Foi à la mentalité moderne**, elle répond avec les Apôtres : *Non Possumus*, Nous ne pouvons pas». (Act, IV, 20).

souverainement contraire à la nature des choses, générateur de jalousie et d'injustice et subversif de tout ordre social. Ainsi la démocratie seule inaugurerait le règne de la parfaite justice. N'est-ce pas une injure faite aux autres formes de gouvernements qu'on ravale, de la sorte, au rang de gouvernements de pis-aller impuissants ?... Le SILLON se heurte encore sur ce point à l'enseignement de Léon XIII (qui) enseignait que sous ce rapport la démocratie ne jouit pas d'un privilège spécial. Les sillonnistes qui prétendent le contraire, ou bien refusent d'écouter l'Eglise ou se forment de la justice et de l'égalité un concept qui n'est pas catholique».

«Il en est de même de la notion de la fraternité, dont ils mettent la base dans l'amour des intérêts communs ou, par delà toutes les philosophies et toutes les religions, dans la simple notion d'humanité... Or la doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées... ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice... mais dans le zèle pour leur amélioration intellectuelle et morale non moins que pour leur bien être matériel. Cette même doctrine catholique nous enseigne aussi que la source de l'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu... En séparant la fraternité de la charité chrétienne ainsi entendue, la démocratie, loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation. Car... **il faut l'union des esprits dans la vérité, l'union des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de Son Fils, Jésus-Christ. Or, cette union n'est réalisable que par la charité catholique...**»

«Enfin à la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le SILLON place une fausse idée de la dignité humaine. D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte, indépendante, autonome, pouvant se passer de maître, ne s'obéissant qu'à elle-même et capable d'assumer et de porter sans forfaire les plus graves responsabilités. Voilà de ces grands mots avec lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain... »

Le Souverain Pontife trace ensuite le portrait du prêtre ou du séminariste qui entre dans les organisations du Sillon et

y

«abaisse l'éminente dignité de son sacerdoce» parce que chacun est tout ensemble maître et élève... par le plus étrange renversement des rôles, le prêtre se fait élève, se met au niveau de ses jeunes amis, il n'est plus qu'un camarade... Il n'est pas étonnant que vous ne trouviez pas, chez les chefs et chez leurs camarades ainsi formés, fussent-ils séminaristes ou prêtres, le respect, la docilité et l'obéissance qui sont dus à vos personnes (les évêques) et à votre autorité ; que vous sentiez de leur part une sourde opposition... Vous êtes le passé, eux sont les pionniers de la civilisation future. Vous représentez la hiérarchie, les inégalités sociales, l'autorité et l'obéissance : institutions vieillies auxquelles leurs âmes, éprises d'un autre idéal, ne peuvent plus se plier... Nous ne pouvons, malgré notre longanimité, Nous défendre d'un juste sentiment d'indignation. Eh quoi ! On inspire à votre jeunesse catholique la défiance envers l'Eglise, leur mère; on leur apprend que, depuis dix neuf siècles, elle n'a pas encore réussi dans le monde à constituer la société sur ses vraies bases ; qu'elle n'a pas compris les notions sociales de l'autorité, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la dignité humaine ; que les grands évêques et les grands monarques, qui ont créé et si glorieusement gouverné la France, n'ont pas su donner à leur peuple ni la vraie justice, ni le vrai bonheur, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du SILLON ! »

«**Le souffle de la révolution a passé par là** et nous pouvons conclure que si les doctrines du SILLON sont erronées, son esprit est dangereux et son éducation funeste... »

Saint Pie X se plaint ensuite que le catholicisme SILLON

«ne s'accommode que de la forme du gouvernement démocratique¹... il inféode donc sa religion à un parti... Il y a erreur et danger à inféoder par principe le catholicisme à une forme de gouvernement ; erreur et danger qui sont d'autant plus grands lorsqu'on synthétise la religion avec un genre de démocratie dont les **doctrines** sont **erronées**. Or c'est le cas du SILLON...»

Puis il reproche à ses membres de ne pas défendre l'Eglise attaquée. Il y a donc «deux hommes dans le silloniste ; l'individu qui est catholique ; le silloniste, l'homme d'action, qui est neutre...»

Cela explique le changement d'attitude du Sillon qui, après avoir proclamé que la démocratie serait catholique ou ne serait pas, cessa de se qualifier de «catholique».

«Ce fut l'époque du PLUS GRAND SILLON. On appela à la construction de la cité future tous les ouvriers de

¹ Voici quelques textes du «Sillon» :

«Si l'homme est incapable de démocratiser la divinité, Dieu le peut. Le christianisme n'est précisément pas autre chose que la démocratie de la vie divine, de la vie éternelle comme dit l'Evangile. Par lui, la souveraineté de Dieu est véritablement mise en participation».

«Dieu qui aurait pu nous traiter en monarque, a préféré nous proposer l'idéal républicain jusque dans nos rapports avec Lui. Il nous a, en effet, envoyé Son Fils pour nous convier à nous solidariser avec Sa seconde personne à devenir ainsi un membre adjoint de Sa Trinité. Par leur assimilation à la seconde personne de la Trinité les hommes pénètrent dans la société des trois personnes divines et participent à leur majestueuse égalité».

Autre texte de Marc Sangnier :

«Un homme s'est levé, contre la barbarie politique, qui a fait prévaloir le principe démocratique. Cet homme est le Christ-Jésus... Lui seul a fondé, Lui seul maintient le principe démocratique. Il ne saurait donc y avoir de démocratie contre le christianisme».

«La force que le christianisme, depuis bien des siècles, est venu déposer dans les âmes, c'est la force qui tourmente les socialistes et les anarchistes eux-mêmes, c'est la force que nous voulons dégager : que nous voulons affranchir et libérer, de manière à créer dans le sang du Christ la véritable démocratie de l'avenir».

Textes cités par Jean-Albert Boucher, *Saint Pie X, Maurras et le sens de l'histoire* dans *Cahiers Charles Maurras*, n° 47, pp. 36 et 37.

toutes les religions et de toutes les sectes...»

Le SILLON tombait ainsi dans l'œcuménisme maçonnique et saint Pie X ajoutait :

«Oui, hélas, l'équivoque est brisée, l'action sociale du SILLON n'est plus catholique... l'Eglise, il le dit, ne saurait à aucun titre être bénéficiaire des sympathies que son action pourra susciter... Plus étranges encore, effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques, qui rêvent de refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par dessus l'Eglise Catholique «le règne de la justice et de l'amour» avec des ouvriers venus de toutes parts de toutes les religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise : leurs convictions religieuses et philosophiques, et qu'ils mettent en commun ce qui les unit : un GÉNÉREUX IDÉALISME et des forces morales prises «où ils peuvent »...

«Qu'est-ce qui va sortir de cette collaboration ? Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise... Ce sera une agitation tumultueuse, stérile... et qui profitera aux remueurs de masses moins utopiques. Oui, vraiment, on peut dire que le SILLON convoie le socialisme l'œil fixé sur une chimère...

Saint Pie X avait vu clair et loin, car il ajoutait :

«Nous craignons qu'il n'y ait encore pire. Le résultat de cette promiscuité au travail, le bénéficiaire de cette action sociale cosmopolite ne peut-être qu'une démocratie qui ne sera pas catholique, ni protestante, ni juive ; une religion (car le sillonomie, les chefs l'ont dit, est une religion) plus universelle que l'Eglise catholique, réunissant tous les hommes devenus enfin frères et camarades dans «le règne de Dieu»...

C'est-à-dire **la république universelle et le règne de Lucifer**, en un mot **l'exécution du plan du Pouvoir Occulte**.

Pie X ajoute :

«On ne travaille pas pour l'Eglise, on travaille pour l'humanité».

Il poursuit :

«Le SILLON a été capté dans sa marche par les ennemis modernes de l'Eglise et ne forme plus dorénavant qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie organisé, dans tous les pays, pour l'établissement d'une Eglise universelle qui n'aura ni dogmes ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions et qui, sous prétexte de liberté et de dignité humaine, ramènerait dans le monde... le règne légal de la ruse et de la force, et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent».

«Nous ne connaissons que trop les sombres officines où l'on élabore ces doctrines délétères qui ne devraient pas séduire des esprits clairvoyants. Les chefs du SILLON n'ont pu s'en défendre : ...l'exaltation de leurs sentiments, l'aveugle bonté de leur cœur, leur mysticisme philosophique, mêlé d'une part d'illuminisme, les ont entraînés vers un **nouvel Evangile**, dans lequel ils ont cru voir le véritable Evangile du Sauveur, au point qu'ils osent traiter Notre Seigneur Jésus-Christ avec une familiarité souverainement irrespectueuse et que leur idéal étant apparenté à la Révolution, ils ne craignent pas de faire entre l'Evangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires»...

Et Pie X donne les directives aux Evêques pour parer au péril ; il leur recommande de ne placer à la tête de leurs œuvres sociales que des prêtres munis des grades de docteur en philosophie et en théologie, et conclue :

«Toutefois que ces prêtres ne se laissent pas égarer dans le dédale des opinions contemporaines, par le mirage d'une fausse démocratie... ; qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier ; que de tous temps l'Eglise et l'Etat, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes ; que l'Eglise, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégager du passé et qu'il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine... car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires ni novateurs, mais traditionalistes...

Saint Pie X, avec son regard d'aigle et sous l'inspiration du Saint Esprit, après étude des théories du SILLON et à l'occasion de leur condamnation a ainsi prophétisé toute l'action de la contre-Eglise telle que nous la voyons se réaliser de nos jours.

Maintenant, nous pouvons étudier le complot contre l'Eglise et la crise actuelle qui en est la conséquence.

CHAPITRE IV - LE COMLOT DE LA CONTRE-ÉGLISE

«Nous pénétrons jusqu'au cœur même de cette Cour Pontificale d'où rien au monde ne pourra nous chasser, jusqu'à ce que nous ayons détruit la puissance du Pape». (17^e Séance du Congrès Sioniste de Bâle, 1897)

Ainsi, Dieu avait donné au monde - en plus de Sa grâce, qui ne fait jamais défaut - la lumière lui permettant d'assurer son salut. Sous l'inspiration du Saint-Esprit, successivement Pie VI, dans son Allocution sur le Martyre de Louis XVI ; Grégoire XVI, dans tous ses enseignements ; Pie IX, dans l'Encyclique *Quanta cura* suivie du premier *Syllabus* ; Léon XIII, dans ses admirables Encycliques et notamment dans *Humanum genus* ; Saint Pie X, dans l'Encyclique *Pascendi*, suivie du second *Syllabus* et dans la Condamnation du «Sillon» ; Pie XI, dans ses Encycliques *Divini Redemptoris* sur le communisme intrinsèquement pervers et dans *Mit Brennender Sorge* sur le nazisme ; Pie XII, de sainte mémoire, dans l'Encyclique *Humani Generis* et dans ses lumineuses Instructions des 31 mai et 2 novembre 1954 à tous les évêques du monde, avaient montré le péril et indiqué les remèdes.

Confirmant les Enseignements Pontificaux, d'éminents prélats, comme Nos Seigneurs Delassus, Meurin et Jouin, de courageux et lucides historiens comme Léon de Poncins, Pierre Virion et Maurice Pinay, ont prouvé la réalité du Plan Luciférien de domination de la Contre-Eglise sur le monde, que, de leur côté, les suppôts de Satan - parce qu'ils se

considéraient déjà comme victorieux - ne craignaient plus de révéler peu à peu dans leurs déclarations et leurs écrits¹, tels Stanislas de Guaita, l'ex-abbé Roca, Saint-Yves d'Alveydre, etc... et la Synarchie. Le tout confirmé par les «Protocoles des Sages de Sion», subtilisés à la fin du siècle dernier².

Parce qu'on n'a pas voulu suivre les Enseignements Pontificaux ni croire les théologiens et historiens qui dénonçaient le péril, l'Eglise traverse actuellement la crise la plus grave de son Histoire.

Pour en comprendre les causes, il est nécessaire de rappeler le plan du Pouvoir Occulte Luciférien et les Instructions secrètes des Sectes tombées entre les mains du Saint Siègle et que Pie IX fit publier par Créteineau-Joly³.

Déjà, au XVIII^e Siècle, le Chef des Illuminés, le juif Weishaupt écrit :

«Les francs-maçons doivent exercer l'empire sur les hommes de tout état, de toute nation, de toute religion, les dominer sans aucune contrainte extérieure, les tenir réunis par des liens durables, leur inspirer à tous un même esprit, souffler partout un même esprit, dans le plus grand silence et avec toute l'activité possible, diriger tous les hommes sur la terre pour le même objet. C'est dans l'intimité des Sociétés Secrètes qu'IL FAUT SAVOIR PRÉPARER L'OPINION»⁴.

Maurice Talmeyr, dans sa brochure, *Comment on fabrique l'opinion*, décrit la manœuvre et sa terrible efficacité :

«Lorsque des hommes sont ostensiblement d'une secte ou d'une école, lorsqu'ils se reconnaissent pour en être, l'«opinion» est prévenue contre leur esprit de corps, elle est en garde. Mais des hommes que rien ne montre unit entre eux, qui ne savent pas eux-mêmes s'ils le sont, mais qui pensent et jugent de même sur tout, ces hommes-là réalisent précisément ce qu'il s'agit de réaliser, c'est-à-dire un **CONSENSUS**. Un CONSENSUS artificiel, un CONSENSUS fabriqué, mais qui semble spontané et qui impressionne fortement».

Weishaupt donne le mot d'ordre : faire croire aux chrétiens que c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a été le grand inventeur du trinôme maçonnique : LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ, que c'était la doctrine même enseignée par Lui, comprise bien entendu dans le sens des Sectes.

«Notre Doctrine, dit-il, est cette doctrine divine telle que Jésus-Christ l'enseignait à Ses disciples, celle dont Il leur développait le vrai sens dans SES DISCOURS SECRETS⁵... Il enseigna à tout le genre humain le moyen d'arriver à la DÉLIVRANCE... Personne n'a frayé à la LIBERTÉ des voies aussi sûres que notre Grand Jésus de Nazareth...»

De Florence, le 5 août 1806, Simonini expose à l'Abbé Barruel le Plan du Pouvoir Occulte, qu'un de ses hauts dignitaires lui a confié ; l'Abbé le communique immédiatement au Pape Pie VII, qui répond qu'il croit à son authenticité. Citons quelques principaux passages :

«4° Que dans notre seule Italie, ils avaient pour partisans plus de huit cents ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, parmi lesquels beaucoup de curés, de professeurs publics, de prélats, quelques évêques et quelques cardinaux, que, dans peu, ils ne désespéraient pas d'avoir **un pape de leur parti** ;

«5° Que pareillement en Espagne, ils avaient un grand nombre de partisans même dans le clergé...

«6° Que la Famille des Bourbons était la plus grande ennemie, que dans quelques années ils espéraient l'anéantir...»

Peu après, les Chefs de la Haute-Vente devaient reprendre la lutte avec les mêmes méthodes en inculquant aux chrétiens que «LE CHRISTIANISME EST UNE DOCTRINE ESSENTIELLEMENT DÉMOCRATIQUE» et en les séduisant par l'ÉGALITARISME et l'HUMANITARISME.

Une Instruction secrète permanente, datée de 1819, précise :

«Il est une pensée qui a toujours préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée de l'affranchissement de l'Italie, d'où DOIT SORTIR, A UN JOUR DÉTERMINÉ, L'AFFRANCHISSEMENT DU MONDE ENTIER, LA RÉPUBLIQUE FRATERNELLE et l'harmonie de l'humanité. Mais il y a un obstacle, c'est l'Eglise, et cet obstacle est formidable».

«NOTRE BUT FINAL EST celui de Voltaire et celui de LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, **L'ANÉANTISSEMENT A TOUT JAMAIS DU CATHOLICISME ET MÊME DE L'IDÉE CHRÉTIENNE...**»

Alors, les directives sont données : discourir «sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le BONHEUR DE L'ÉGALITÉ SOCIALE, ET SUR LES GRANDS PRINCIPES DE LIBERTÉ RELIGIEUSE, contre l'INTOLÉRANCE et la persécution»,

et elles concluent : «LA LOI DU PROGRÈS SOCIAL EST LA, ET TOUTE LA ; ne prenez pas la peine de chercher

¹ On peut se demander si ne rentrent pas dans le cadre des révélations calculées les faits suivants : le N° de Juillet-Septembre 1969 du *Charivari* : «Sectes et Sociétés secrètes en France aujourd'hui», coïncidant avec le lancement du film : «Les vierges de Satan» - magie blanche contre magie noire - venant après la découverte - non voulue celle-là - du dossier de la Jamaa, qui touche à la question des relations Lucifériennes avec les hommes par les incubes et les succubes... Etc... Ainsi que certaines publications de chez Lafont (collection à couvertures noires et titres d'or), de «J'alu», du «Livre de poche», et aussi les publications «Nostradamus» et «Le Grand Albert», etc...

² Evidemment, le Pouvoir Occulte n'aurait pas commis l'erreur de faire connaître un tel document, qui devait demeurer secret. Devant cette révélation inattendue, il tenta tout pour en faire nier l'authenticité par les catholiques eux-mêmes... Notre-Seigneur en a confirmé l'authenticité dans ses révélations à la religieuse du Mexique, tout dernièrement.

³ Toutes les citations qui suivent concernant la Haute-Vente sont extraites de son ouvrage, **L'Eglise Romaine en face de la Révolution**. Voir aussi notre plaquette, *Le Plan Judéo-Maçonnique contre l'Eglise*, publiée en 1927.

⁴ *Ecrits originaux de l'Ordre et de la Secte des Illuminés*, 1787, Munich par l'imprimeur de la Cour, cité par BARRUEL dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* (Nouvelle édition en 1974. Diffusion de la Pensée Française Editeurs). Dans les citations des documents qui suivent, c'est nous qui avons mis les passages les plus importants en caractères romains.

⁵ Vous avez entendu parler des «discours secrets» de Notre-Seigneur. Voilà comment ces gens-là écrivent l'histoire !

ailleurs...»

Et encore :

«CE QUE NOUS DEVONS DEMANDER AVANT TOUT, CE QUE NOUS DEVONS CHERCHER ET ATTENDRE, comme les Juifs attendent le Messie, C'EST **UN PAPE SELON NOS BESOINS**... ; c'est qu'avec cela, pour briser le rocher sur lequel Dieu a bâti Son Eglise, nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut pour cette croisade tous les Urbains II et tous les saint Bernard de la Chrétienté».

«Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts mais comment ? L'inconnu ne se dégage pas encore. Néanmoins comme RIEN NE DOIT NOUS ÉCARTER DU PLAN TRACÉ, qu'au contraire, TOUT DOIT Y TENDRE..., nous voulons donner aux préposés de la Vente Suprême des conseils...»

Ces conseils sont véritablement lucifériens :

«Ecrasez l'ennemi, quel qu'il soit ; écrasez le puissant A FORCE DE MÉDISANCES ET DE CALOMNIES ; mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'EST A LA JEUNESSE QU'IL FAUT ALLER, C'EST ELLE QU'IL FAUT SÉDUIRE, ELLE QUE NOUS DEVONS ENTRAÎNER, SANS QU'ELLE S'EN DOUTE, SOUS LE DRAPEAU DES SOCIÉTÉS SECRÈTES».

«Pour y parvenir, vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent...»

Et l'Instruction ajoute que pour mieux tromper, on peut «aller souvent à confesse», à la condition de «garder le plus absolu silence sur tout ce qui touche à la Haute Vente car C'EST SON ARRÊT DE MORT QUE SIGNE AINSI LE RÉVÉLATEUR» volontaire ou involontaire.

«Or donc, POUR NOUS ASSURER UN PAPE DANS LES PROPORTIONS ÉXIGÉES, IL S'AGIT DE LUI FAÇONNER, à ce pape, UNE GÉNÉRATION DIGNE DU RÈGNE QUE NOUS RÊVONS. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr ; ALLEZ A LA JEUNESSE ET, SI C'EST POSSIBLE, JUSQU'A L'ENFANCE... ; une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et DANS LES SÉMINAIRES, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, FAITES QUE CEUX QUI PRINCIPALEMENT S'ENGAGENT DANS LA MILICE CLÉRICALE aiment à rechercher vos entretiens...»

«Cette réputation donnera accès à NOS DOCTRINES AU SEIN DU JEUNE CLERGÉ COMME AU FOND DES COUVENTS. DANS QUELQUES ANNÉES CE JEUNE CLERGÉ AURA, par la force des choses, ENVAHI TOUTES LES FONCTIONS ; IL GOUVERNERA, il administrera, il jugera, IL FORMERA LE CONSEIL DU SOUVERAIN, IL SERA APPELÉ A CHOISIR LE PONTIFE qui devra régner, ET CE PONTIFE, COMME LA PLUPART DE SES CONTEMPORAINS, SERA NÉCESSAIREMENT IMBU DES PRINCIPES ITALIENS ET HUMANITAIRES QUE NOUS ALLONS COMMENCER A METTRE EN CIRCULATION...»

«CHERCHER LE PAPE DONT NOUS VENONS DE FAIRE LE PORTRAIT... ; **QUE LE CLERGÉ MARCHE SOUS VOTRE ÉTENDARD EN CROYANT TOUJOURS MARCHER SOUS LA BANNIÈRE DES CLEFS APOSTOLIQUES**... ; TENDEZ VOS FILETS... AU FOND DES SACRISTIES, DES SÉMINAIRES ET DES COUVENTS... ; VOUS AMÈNEREZ DES AMIS AUTOUR DE LA CHAIRE APOSTOLIQUE, VOUS AUREZ PRÊCHÉ UNE RÉVOLUTION EN TIARE ET EN CHAPE..., UNE RÉVOLUTION QUI N'AURA BESOIN QUE D'ÊTRE UN TOUT PETIT PEU AIGUILLONNÉE POUR METTRE LE FEU AUX QUATRE COINS DU MONDE...»

Dans une autre Instruction :

«FLATTONS TOUTES LES PASSIONS, LES PLUS MAUVAISES COMME LES PLUS GÉNÉREUSES...»

«IL FAUT FAIRE L'ÉDUCATION IMMORALE DE L'ÉGLISE ET (elles y reviennent toujours) ARRIVER AU TRIOMPHE DE LA RÉVOLUTION PAR UN PAPE... DONNER LE BRANLE A TOUT CE QUI ASPIRE A REMUER... GLISSER ADROITEMENT DANS LES ESPRITS LES GERMES DE NOS DOGMES (sur ce point encore les directives le répètent sans cesse) QUE PRÊTRES ET LAICS SE PERSUADENT QUE LE CHRISTIANISME EST UNE DOCTRINE ESSENTIELLEMENT DÉMOCRATIQUE».

Le 9 août 1839, Vindice écrit à Nubius pour lui dire qu'il blâme les meurtres individuels dont se rendent coupables les Carbonari et il ajoute avec un cynisme odieux :

«N'INDIVIDUALISONS PAS LE CRIME ; afin de le grandir jusqu'aux proportions du patriotisme et de la HAINE CONTRE L'ÉGLISE, NOUS DEVONS LE GÉNÉRALISER ; le catholicisme n'a pas plus peur d'un stylet acéré que la Monarchie, mais ces deux bases de l'ordre social PEUVENT CROULER SOUS LA **CORRUPTION** ; NE NOUS LASSONS DONC JAMAIS DE CORROMPRE... ; ne faisons donc pas de martyrs, mais POPULARISONS LE VICE DANS LES MULTITUDES. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles s'en saturent... ; FAITES DES **CŒURS VICIEUX** ET VOUS N'AUREZ PLUS DE CATHOLIQUES... ; C'EST LA CORRUPTION EN GRAND QUE NOUS AVONS ENTREPRISE, LA CORRUPTION DU PEUPLE PAR LE CLERGÉ, ET DU CLERGÉ PAR NOUS, la corruption qui doit nous conduire A METTRE L'ÉGLISE AU TOMBEAU».

Quel résultat le Pouvoir Occulte obtint-il ?

Nubius, le 3 avril 1824, deux mois après avoir pris la direction suprême de la Haute Vente, écrit :

«Il y a une certaine partie du clergé qui mord à l'hameçon de nos doctrines avec une vivacité merveilleuse, notamment à Rome».

Et le 3 avril 1843, il revient toujours sur la question qu'il considère comme capitale :

«Nous DEVONS ARRIVER par de petits moyens bien gradués, quoique assez mal définis, AU TRIOMPHE DE LA RÉVOLUTION PAR UN PAPE».

En 1845, un autre chef de la Haute Vente écrit à propos de l'abbé Gioberti et de son œuvre :

«Gioberti prêtre parle aux prêtres leur langage, et je vous dirai que nous apprenons de tous les côtés que, dans les rangs du clergé séculier et régulier, les doctrines de liberté et le Pape à la tête de cette liberté et de l'indépendance

italienne sont une pensée qui en séduit plusieurs ; A TEL POINT QU'ILS SE PERSUADENT QUE LE CATHOLICISME EST UNE DOCTRINE ESSENTIELLEMENT DÉMOCRATIQUE ; ce parti grandit chaque jour davantage parmi le clergé. On attend avec impatience le nouvel ouvrage de Gioberti, cet ouvrage est pour les prêtres...»

D'un côté les chefs de la conjuration anti-chrétienne se félicitent du succès de leurs abominables manœuvres, de l'autre le Secrétaire d'Etat du Saint Siège, le Cardinal Bernetti, expose ses craintes et sa douloureuse angoisse dans une lettre du 4 août 1845 :

«Notre jeune clergé est imbu des doctrines libérales... Les études sérieuses sont abandonnées... La partie du clergé qui, après nous, arrive naturellement aux affaires... est mille fois plus entachée du vice libéral...; la plupart ne connaissent rien ni au caractère ni aux choses de ce temps-ci et il se laissent aller à des suggestions d'où naîtront évidemment de grandes crises pour l'Eglise. (Partout) le même esprit de discorde souffle sur le clergé... On brise avec le passé pour devenir des **hommes nouveaux**. L'esprit de secte remplace l'amour du prochain ; l'orgueil individuel grandit dans l'ombre...»

Il n'est pas inutile de donner quelques précisions complémentaires sur ce plan luciférien que l'on peut constater actuellement presque totalement réalisé :

Stanislas de Guaita veut :

«RÉVÉLER A LA THÉOLOGIE LES MAGNIFICENCES ESOTÉRIQUES DONT ELLE EST GROSSE A SON INSU» (Stanislas de Guaita, *Essai de Sciences maudites*, I, p. 159).

L'ex-chanoine Roca lui répond :

«Mon bien-aimé frère en Jésus-Christ je ne renie aucun des principes de votre enseignement... qui est LE MIEN. Nous SOMMES D'ACCORD SUR TOUS LES POINTS DE LA DOCTRINE ESOTÉRIQUE qui est, écrit-il à Papus (Gérard Encausse), LA VÉRITABLE INITIATION, CELLE QUE LE CHRIST FIT AUX DOUZE PUIS AUX SOIXANTE DOUZE»¹.

Le frère Marsaudon :

«Il n'y a pas de problème à résoudre avec les églises protestantes, pas plus qu'il ne s'en pose entre la Maçonnerie et la Synagogue, les difficultés n'existent qu'avec la seule Eglise Romaine» (F. Marsaudon, *Le Temple*, sept.-oct. 1946, p. 34).

Il écrivait cela en 1946. Il ne l'écrirait certainement plus de nos jours puisque trop de **hautes Autorités religieuses catholiques ont renié et rejettent tout le passé et la doctrine de l'Eglise...**

Roca annonce l'**anarchie liturgique**, au nom d'un retour au christianisme primitif :

«Je crois que LE CULTES DIVIN tel que le règlent la liturgie, le cérémonial, le rituel ET LES PRÉCEPTES DE L'ÉGLISE ROMAINE SUBIRA prochainement DANS UN CONCILE ŒCUMENIQUE UNE TRANSFORMATION QUI tout en lui rendant la vénérable simplicité de l'âge d'or apostolique LE METTRA EN HARMONIE AVEC L'ÉTAT DE LA CONSCIENCE ET DE LA CIVILISATION MODERNE» (Roca, *L'Abbé Gabriel et sa fiancée*).

Et il poursuit :

«Une immolation se prépare qui expiera solennellement... LA PAPAUTÉ SUCCOMBERA ; ELLE MOURRA SOUS LE COUTEAU SACRÉ QUE FORGERONT LES PÈRES DU DERNIER CONCILE. Le César Papal est une HOSTIE couronnée pour le sacrifice » (Roca, *Glorieux Centenaire*).

Il annonce que le règne de l'Ange de l'Ecole touche à son terme, car :

«A LA THÉOLOGIE MYSTIQUE VA SUCCÉDER LA THÉOLOGIE SCIENTIFIQUE QUE RÉCLAMENT A GRANDS CRIS LES NATIONS ADULTES» (Roca, *Fin de l'ancien monde*, pp. 525-538-492).

et que Saint Thomas, lui-même, s'il revenait sur la terre, s'empresserait DE BRULER SA SOMME THÉOLOGIQUE ET DE LA REMPLACER PAR LA SOMME SCIENTIFIQUE» (Roca, *Glorieux Centenaire*, p. 113).

Il préconise :

«Un CHRISTIANISME NOUVEAU, sublime, large, profond, VRAIMENT UNIVERSALISTE, absolument encyclopédique... **UN CULTES UNIVERSEL** OU TOUS LES CULTES SERONT ENGLOBÉS (*Glorieux Centenaire*, pp. 77) OU LE DIEU SERA L'HUMANITÉ qui, à mes yeux SE CONFOND AVEC LE CHRIST» qui est DONC AUSSI L'UNIVERS TOUT ENTIER» (p. 528).

«Au Christ-Homme souffrant, succède de nos jours LE CHRIST-ESPRIT triomphant» (p. 525).

«Ce n'est que dans une société théocratique ayant le caractère de la Franc-Maçonnerie qu'on pourra réunir un jour l'Islam et la Chrétienté, les Juifs et les Bouddhistes, l'Europe et l'Asie dans un même idéal et un intense espoir. C'EST EN UN MOT A LA FRANC-MAÇONNERIE DE FORMER L'UNIVERSELLE ÉGLISE» (Pignatelle, *Batailles Maçonniques*, p. 29.).

Et le Bulletin du Grand Orient» déclare :

«**LA MAÇONNERIE SE VEUT SUPER-ÉGLISE, L'ÉGLISE QUI LES RÉUNIRA TOUTES**» (n° 37, *Politique et Maçonnerie*).

Roca ajoute :

«CE QUE VEUT BATIR LA CHRÉTIENTÉ... C'EST UN CULTES UNIVERSEL OU TOUS LES CULTES SERONT ENGLOBÉS» (*Glorieux Centenaire*, p. 77).

Et la revue maçonnique «*Le Symbolisme*» écrit à son tour :

«Nous ASPIRONS A NOUS PASSER D'INTERMÉDIAIRE ENTRE NOUS ET DIEU. IL EST DONC PROBABLE QUE LA RELIGION DE L'AVENIR FERA DE CHAQUE FIDÈLE SON PROPRE PRÊTRE... S'il en est ainsi L'INITIATION deviendra la grande école religieuse et le SYMBOLISME aidera les penseurs à découvrir la vérité qui se

¹ Il fait encore allusion aux prétendus enseignements secrets de Notre-Seigneur... Cité par P. Virion, *Mystère d'Iniquité*, p. 20.

cache dans les profondeurs de l'esprit humain» (*Le Symbolisme*, février 1959).

Le frère Riandey, précise :

«Le monde futur créera du neuf après avoir assimilé le christianisme et d'autres formes de spiritualité et donnera peut-être naissance, par analogie avec le phénomène physique de collectivisation totale, à une **SORTE DE PANTHÉISME** dans lequel se trouveront fondues, amalgamées toutes les pensées actuelles, redynamisées toutes ensembles vers des objectifs encore inconcevables » (*Le Temple*, sept.-oct. 1946).

Roca annonce :

«**IL Y AURA UNE RELIGION NOUVELLE; IL Y AURA UN DOGME NOUVEAU; UN RITUEL NOUVEAU, UN SACERDOCE NOUVEAU dont le rapport avec l'Eglise qui tombe sera exactement ce que fut le rapport de l'Eglise Catholique avec l'Eglise Mosaïque sa défunte mère**» (*Fin de l'Ancien Monde*, p. 373).

«La foi disparaît devant la science qui doit tout illuminer... On n'arrêtera pas le mouvement ; LA SCIENCE EST REINE DU MONDE, CAR ELLE EST DIEU LUI-MÊME DANS L'HUMANITÉ» (*Glorieux Centenaire*, pp. 21 et 79).

«Le devoir de chacun à cette heure est de favoriser L'ÉVOLUTION QUE DOIT OPÉRER LA PAPAUTÉ pour qu'elle se mette **EN HARMONIE AVEC L'ESPRIT NOUVEAU DU MONDE ET AVEC LES SCIENCES RATIONNELLES**» (*Fin de l'Ancien Monde*, p. 130).

Le Congrès Spiritualiste Mondial déclare à Bruxelles, en 1946 :

«Il existe au-dessus des diverses religions une ÉGLISE UNIVERSELLE composée de tous les croyants **DOGMATIQUEMENT LIBRES** qui unissent leurs convictions relatives à l'existence d'un Etre Suprême, à une vie future, à l'immortalité de l'âme ainsi que le devoir d'amour humain «PROCLAMÉ COMME LE PREMIER DE TOUS par les églises et les religions».

Que devient alors le Ciel ? Roca répond :

«Le règne impersonnel et divin de la Vérité dans la Liberté, de la Justice dans l'Egalité, de l'Economie sociale dans la Fraternité, ce qui est le trinôme sacré de la synarchie évangélique» (*Glorieux Centenaire*, p. 20).

Dans *La fin de l'Ancien Monde* (p. 36), Roca poursuit :

«Le Rédempteur religieux, politique et social régnera sur l'Humanité par des INSTITUTIONS IMPERSONNELLES»

D'où l'établissement de la démocratie dans le domaine politique, des sociétés anonymes dans le domaine économique, des syndicats dans le domaine social et dans le domaine religieux de la Collégialité des Evêques, qui les rend servies de **comités anonymes et tout puissants**, qui les ligotent et les empêchent d'agir avec l'autorité légitime qui leur est propre en tant que successeurs des Apôtres. Cette Collégialité dont on pourrait dire que la première manifestation, lors du Vendredi Saint, fut la peur panique des Apôtres qui s'enfuirent et se dispersèrent pendant que leur Chef, saint Pierre, reniait trois fois le Maître. **En un mot le règne de Lucifer.**

Et Roca annonce «la conversion» d'un pape à l'esprit nouveau du monde après que le Concile Œcuménique, qu'il avait également annoncé, aurait ramené l'Eglise à la simplicité de l'âge d'or apostolique :

«La vieille Papauté rompra le silence à l'heure où sera terminée l'œuvre toute évangélique de cette glorieuse palin-génésie. Alors, se retournant dans son sépulcre, Pierre vérifiera l'oracle du Christ. Il «confirmera ses frères», c'est-à-dire tous les peuples chrétiens dans les voies nouvelles où leur Rédempteur les a fait entrer avant lui. **IL CONSACRERA LA CIVILISATION MODERNE ; IL LA PROCLAMERA FILLE DE L'ÉGLISE**, héritière des promesses dominicales et du véritable esprit des paraboles.

«Prononçant sa propre déchéance, la papauté romaine déclarera URBI ET ORBI qu'ayant terminé sa mission et son rôle d'initiatrice, elle se dissout dans sa vieille forme, pour laisser le champ libre aux opérations supérieures du **NOUVEAU PONTIFICAT DE LA NOUVELLE ÉGLISE ET DU NOUVEAU SACERDOCE QU'ELLE INSTALLERA CANONIQUEMENT ELLE-MÊME** avant d'exhaler le dernier souffle...»

«Dès qu'il sera visible aux yeux de tous que l'ordre nouveau ressort logiquement de l'ordre ancien... **LA VIEILLE PAPAUTÉ ET LE VIEUX SACERDOCE ABDIQUERONT VOLONTIERS DEVANT LE PONTIFICAT ET DEVANT LES PRÊTRES DE L'AVENIR¹ QUI SERONT CEUX DU PASSÉ CONVERTIS** et transfigurés en vue de l'organisation de la Planète dans la lumière de l'Evangile.

«**ET CETTE NOUVELLE ÉGLISE, BIEN QU'ELLE NE DOIVE PEUT-ÊTRE RIEN CONSERVER DE LA DISCIPLINE SCOLASTIQUE et de la forme rudimentaire de l'ancienne Eglise, RECEVRA NÉANMOINS DE ROME L'ORDINATION ET LA JURIDICTION CANONIQUE.**

«Il faut que le dégagement s'opère et que la Loi D'ÉVOLUTION reprenne son cours divin dans le cycle ouvert par le Saint Evangile sous les pas de l'Humanité nouvelle.

«**LA SYNARCHIE EST DE TAILLE A OPÉRER CETTE RÉNOVATION GÉNÉRALE**» (*Glorieux Centenaire*, pp. 462 à 469).

Et le Pape qu'il souhaite à la tête du Concile Œcuménique est :

«**NON PAS UN PONTIFE DE LA FOI OU DE LA PISTIS, MAIS UN PONTIFE DE LA GNOSIS OU DE LA SCIENCE ESOTÉRIQUE**» (*Le Socialisme Chrétien*, 5 juillet 1891).

Et Roca continue

«Il en ressortira une chose qui fera la STUPÉFACTION du MONDE et qui jettera le monde à genoux devant son Rédempteur. Cette chose sera la démonstration de L'ACCORD PARFAIT ENTRE L'IDÉALITÉ DE LA CIVILISATION MODERNE ET L'IDÉALITÉ DU CHRIST ET DE SON ÉVANGILE. CE SERA LA CONSÉCRATION DU NOUVEL

¹ Roca désigne les nouveaux prêtres sous le nom de «PROGRESSISTES» (*Glorieux Centenaire*, p. 447) et préconise la SUPPRESSION DE LA SOUTANE (*Le Christ, le Pape et la démocratie*, pp. 105-107) ainsi que le MARIAGE DES PRÊTRES (Id., p. 103) et dans un roman écrit à cet effet, *L'Abbé Gabriel et sa fiancée*. Il annonce aussi les SYNDICATS DE PRÊTRES (*Glorieux Centenaire*, p. 452).

ORDRE SOCIAL et le BAPTÊME SOLENNEL DE LA CIVILISATION MODERNE» (*Fin de l'Ancien Monde*, p. 282).

«Le converti du Vatican n'aura pas, d'après le Christ, à révéler à ses frères un enseignement nouveau. Il n'aura pas à pousser la Chrétienté ni le monde en plein vers des voies autres que les voies suivies par les peuples sous l'inspiration SECRÈTE DE L'ESPRIT, mais simplement à LES CONFIRMER DANS CETTE CIVILISATION MODERNE. Le Pontife se contentera de confirmer et de glorifier le travail de l'Esprit du Christ ou du CHRIST-ESPRIT dans l'esprit public et, GRACE AU PRIVILÈGE DE SON INFAILLIBILITÉ personnelle, il DÉCLARERA CANONIQUEMENT URBI ET ORBI QUE LA CIVILISATION PRÉSENTE EST FILLE LÉGITIME DU SAINT ÉVANGILE DE LA RÉDEMPTION SOCIALE» (*Glorieux Centenaire*, p. 111).

Or, c'est bien là le péril ; certains - et non des moindres - voudraient étendre l'Infaillibilité Pontificale à TOUS LES ACTES DU PAPE.

Le 29 juin 1970, n'a-t-on pas entendu au Vatican la déclaration suivante :

«Le rapport des fidèles avec le Christ a en Pierre son ministre, son interprète, son garant. Tous DOIVENT LUI OBÉIR QU'IL ORDONNE, s'ils veulent être associés à la NOUVELLE ÉCONOMIE DE L'ÉVANGILE» (Abbé Rayssignier, *Lettre ouverte au Pape*, en date du 30 juin 1970).

Ce qui est une HERESIE FORMELLE en opposition absolue avec la définition du 1^{er} Concile du Vatican.

Roca avait pris soin de déclarer au Congrès Spiritualiste International tenu au Grand-Orient de France, en septembre 1889 : «MON CHRIST N'EST PAS CELUI DU VATICAN» (Papus, *Le Voile d'ISIS*, n°130, 1893).

On s'en doutait un peu ; c'est celui de Lucifer, c'est LUCIFER lui-même ! il ne s'en cache pas puisqu'il avait déclaré ailleurs que **le CHRIST-HOMME est celui de la KABBALE** (*Fin de l'Ancien Monde*, p. 12.). Or, le dix-huitième dogme de la Kabbale proclame : «DEMON EST DEUS UNIVERSUS».

Et il conclut :

«J'affirme que nous touchons à la **clôture définitive** de l'ancien ordre religieux, politique et économique, et j'annonce la prochaine ouverture d'un cycle absolument **NOUVEAU A TOUS POINTS DE VUE**, dans l'Eglise, dans l'Etat, dans la famille, dans tous les cercles de l'activité humaine» (*Glorieux Centenaire*, p. 13).

La «NOUVELLE SOCIÉTÉ», dont depuis peu on nous rebat les oreilles n'est rien autre que celle annoncée par Roca, c'est-à-dire la société LUCIFÉRIENNE de la Synarchie et du Pouvoir Occulte¹, soit le Gouvernement mondial basé sur la **DÉMOCRATIE RELIGIEUSE SOCIALISTE SCIENTIFIQUE**.

L'un des chefs du Pouvoir Occulte, Paul Warbourg, déclarait au Sénat américain, en 1950 :

«QU'ON LE VEUILLE OU NON, NOUS AURONS LE GOUVERNEMENT MONDIAL. La seule question qui se pose est de savoir si le gouvernement mondial sera établi par consentement ou par conquête».

A regarder le monde et la pourriture généralisée, il semble bien que le pouvoir occulte soit déjà le maître par le consentement général.

L'ex-abbé Roca, disciple et ami de Saint Yves d'Alveydre, des lucifériens Stanislas de Guaita et Eliphas Levi et des plus hauts initiés, connaissait **les secrets et les plans** ; il pouvait donc parler en connaissance de cause. Il savait aussi que l'Eglise était trahie et par qui elle l'était : très spécialement par le Cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat de Léon XIII.

Le Cardinal passait ses vacances en Suisse, à l'Abbaye d'Ensedeln. Dans le voisinage de l'Abbaye se trouvait une arrière-loge où tous les samedis, il allait prendre les directives du Pouvoir Occulte pour les appliquer dans le Gouvernement de l'Eglise. Parmi ces directives deux étaient d'importance : pour la France, conclure le Ralliement des Catholiques à la république ; mais pour assurer le règne luciférien au sein même de l'Eglise, fonder au Vatican une arrière-loge secrète destinée à préparer de hauts dignitaires du Saint Sièg e à l'exécution du plan infernal. C'est ainsi que le Pouvoir Occulte savait pouvoir compter sur des hommes comme les Cardinaux Rampollo, Ferrata, Gasparri, Ceretti, Béa, Liénart, etc... pour ne parler que des morts...

Monseigneur Jouin avait eu en main l'affiliation du Cardinal Rampolla et tout un dossier le concernant. Il chargea le Rédacteur en Chef de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* - qu'il avait fondée et dirigeait - d'aller montrer ce dossier aux Evêques français susceptibles de comprendre la gravité de la chose. L'Archevêque de Tours, Monseigneur Albert Nègre, précisa certains points importants à son visiteur concernant une autre forfaiture, celle du Cardinal Antonelli, Secrétaire d'Etat de Pie IX, lors de la guerre contre le Piémont. L'évêque de Montauban, Monseigneur Marty, un grand évêque qui n'a rien à voir avec l'actuel archevêque de Paris - confirma la trahison du Cardinal Rampolla. Peu après la mort de ce dernier, Monseigneur Marty fit sa visite *ad limina*. A cette occasion, le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat de Saint Pie X, lui confia qu'à la mort du Secrétaire d'Etat de Léon XIII on trouva dans ses papiers la preuve de sa forfaiture ; il la porta personnellement au Saint-Père, qui en fut bouleversé.

De son côté, le Directeur du *Bloc Anti-révolutionnaire*, Monsieur Félix Lacoïnta, avait un important dossier sur la question et publia un article dans sa revue, confirmant par d'autres sources, cette abominable félonie du Secrétaire d'Etat de Léon XIII (n°juin-juillet 1929, *Le frère Rampolla*)

Saint Pie X avait déclaré qu'**à l'intérieur même de l'Eglise une société secrète s'était organisée dans le but de la pervertir en restant dans son sein**.

De fait, en 1906, le livre de Fogazzaro, *Il Santo* n'avait pas d'autre but que de promouvoir, de l'intérieur de l'Eglise, ce mouvement de démocratisation et d'adaptation aux principes maçonniques. Le premier chapitre expose les buts recherchés :

¹ Voir les *Protocoles des Sages de Sion* et les ouvrages de M. Pierre Virion, *Le complot, Mystère d'Iniquité, Bientôt un Gouvernement mondial, une super et contre-Eglise*, indispensables pour comprendre les événements et défendre l'Eglise. Nous y avons largement puisé pour ce chapitre.

«Nous sommes un certain nombre de catholiques en Italie, et hors d'Italie, ecclésiastiques et laïques, qui désirons **une réforme de l'Eglise**. Nous la désirons sans rébellion, opérée par l'autorité légitime. Nous désirons des réformes dans l'enseignement religieux, des réformes dans le culte, des réformes dans la discipline du clergé, des réformes aussi dans le suprême gouvernement de l'Eglise. Pour cela nous avons besoin de créer une **opinion** qui amène l'autorité légitime à agir selon nos vues... Ce soir, nous nous réunissons en petit comité pour une première entente...»

et il ajoute qu' «il jugeait prudent de ne rien divulguer ni sur la réunion, ni sur les résolutions qui s'y prendraient et il pria tous ceux qui étaient là de se considérer comme obligés au silence par un engagement d'honneur...»

Il poursuit : «Avant de fonder cette FRANC-MAÇONNERIE CATHOLIQUE, j'estime qu'il faudrait s'entendre au sujet des réformes...»

Le mot est lâché, et la réalisation n'a que trop réussie... Fogazzaro continue :

«Cet accord, faisons qu'il s'élargisse, qu'il embrasse la majorité des fidèles intelligents, qu'il monte dans la hiérarchie... MAÇONNERIE CATHOLIQUE ? OUI, MAÇONNERIE DES CATACOMBES !...»

Et Fogazzaro prétendait qu'ils étaient «LÉGION» en France, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique comme en Italie et qu'ils se cachaient dans les séminaires. De fait, en France, l'abbé Dabry, l'organisateur des Congrès sacerdotaux de Reims et de Bourges, devant le succès de son œuvre révolutionnaire à l'intérieur de l'Eglise, s'écrie avec enthousiasme : «C'est l'Eglise de France qui s'ébranle AU SOUFFLE DE LA DÉMOCRATIE !».

La démocratie ne devait pas tarder à le conduire à l'**apostasie** !...

C'est à cette époque que remonte la première attaque de grand style lancée contre la Curie Romaine, le Saint Office et la Congrégation de l'Index, et elle partit d'Allemagne : la ligue de Münster, fondée en 1907 pour obtenir la suppression de l'Index et constituer une société secrète dans le genre de celle préconisée par Fogazzaro, mais celle-là réservée aux pays anglo-saxons, les organisations des Pays Latins étant déjà très florissantes¹.

On a pu constater, durant le dernier Concile Vatican II les progrès réalisés par les ennemis de l'Eglise puisque l'Index a été supprimé et que le Saint-Office a été transformé sous le nom de Congrégation pour la Doctrine de la Foi et est pratiquement réduit à l'impuissance, toutes les sanctions étant dorénavant supprimées et le mal et les théories subversives ayant donc toute liberté de se répandre... La scandaleuse attitude de certains Pères du Concile à l'égard du Cardinal Ottaviani a été très caractéristique...²

En 1938, Monseigneur Beaussart, Archevêque coadjuteur de Paris, alla porter à Pie XI le dossier maçonnique de l'Episcopat Français : dix-sept Cardinaux, Archevêques et Evêques étaient inscrits dans les loges³. Sur la demande du Souverain Pontife, il dût rester quinze jours de plus qu'il ne l'avait pensé à Rome et fit demander à une stigmatisée française de ferventes prières à ce sujet. Le double de ce dossier fut remis au Maréchal Pétain au début de 1941, pour lui permettre de dépister les manœuvres du Pouvoir Occulte là où il n'aurait pas pu soupçonner son action.

Ces prélats félons placèrent à la **tête de leurs séminaires ou comme professeurs de théologie des modernistes** chargés de **pervertir l'esprit et la foi de leurs élèves**, tout en évitant la moindre condamnation pour leur permettre de continuer leur sale besogne. Ce sont ces élèves qui, aujourd'hui, occupent les postes-clé et peuvent se permettre de démolir l'Eglise du dedans, sans encourir le moindre blâme... appuyés qu'ils sont par toutes les puissances d'où qu'elles viennent...

Résultat (d'autres seront étudiés ultérieurement) :

En novembre 1970, l'Assemblée plénière de l'Episcopat français, à Lourdes précise dans son communiqué officiel :

«Il faut passer d'une dialectique de la peur à une dynamique de la paix. Susciter une dynamique de la paix, C'EST PRÉPARER LES VOIES A UNE AUTORITÉ MONDIALE».

Paul VI avait dit la même chose aux Nations-Unies.

C'est donc bien l'exécution d'un plan dont la réalisation est voulue par le Pouvoir Occulte, en vue de l'établissement du Roi d'Israël sur le monde, c'est-à-dire, en réalité, de Lucifer...

Rien n'y fit, ni les Enseignements Pontificaux, ni la divulgation du plan du Pouvoir Occulte n'éclairèrent les esprits. Volontairement, trop souvent, les chrétiens et le monde **rejetèrent la lumière** et s'endurcirent dans l'erreur. Alors Dieu leur a donné le **plus grand châtiment** collectif qui se puisse concevoir : **des aveugles pour guides**. Que sont les chefs des peuples aujourd'hui - à part le Portugal et l'Espagne, qui ont sainement réagi - tous se valent : Dieu fait régner l'hypocrite ou l'incapable à cause des péchés des hommes... Depuis qu'ils ont voulu éteindre les lumières du ciel, les hommes d'Etat sont tous dépassés par les événements et sont dans l'impuissance d'agir efficacement⁴ : tout devient insoluble.

Du côté de l'Eglise :

Depuis son apparition à la Salette, en 1846, la Vierge ne cesse de demander aux âmes privilégiées de prier et de faire prier pour le clergé dont une partie a besoin d'être rappelée à son devoir et à sa mission⁵. Les événements auxquels

¹ Voir Abbé Emmanuel Barbier, *Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise*. Ouvrage capital publié en 1910.

² Voir le remarquable ouvrage du Père Ralph M. Wiltgen, *The Rhin flows into the Tiber, Le Rhin coule dans le Tibre*. Il a été traduit en français en 1974 aux Editions du Cèdre.

³ Peut être étaient-ils plus nombreux car l'un des enquêteurs chargés de cette recherche, Monsieur Bouteloup, fut assassiné au cours de l'enquête.

⁴ Déclaration d'un ministre français au parlement en 1914, mort fou.

⁵ Les ouvrages publiés sur ces faits sont tous revêtus de l'*Imprimatur*.

nous assistons confirmer, hélas, les Apparitions Mariales et leur donnent raison.

Au Concile Vatican II, les «théologiens de l'avenir» jouissaient d'une véritable organisation préparée depuis longtemps.

Très justement, Pierre Virion constate - ce qu'a confirmé Monseigneur Marcel Lefebvre (*Un évêque parle*, 1974) dans une Allocution à Saint Léger de Montbrillais, en juillet 1969 :

«Il y avait à Rome, leur offrant une tribune, des tables rondes, des carrefours, pouvant imprimer sur le champ et distribuer aux Pères leurs causeries et leurs «thèmes d'études», toute une organisation qui constituait un instrument de propagande et de pression FORMIDABLE».

On allait même jusqu'à distribuer aux évêques des interventions préparées qu'ils n'avaient plus qu'à lire, sans en connaître le sujet auparavant, et donc sans les avoir étudiés... Ce fait - entre bien d'autres - pourrait peut-être constituer, dans l'avenir, une des causes d'annulation des décisions de ce Concile...

«Cet organisme c'était le DOC hollandais doublé du CENTRE DE COORDINATION DES COMMUNICATIONS CONCILIAIRES».

Si la nouvelle théologie réussit à casser la tête à plus d'un des Pères et à conditionner l'opinion, c'est que la machination décrite vers 1880-1890 par le chanoine Roca et Saint-Yves d'Alveydre était arrivée à maturité, fonctionnait à Rome, à l'intérieur même du Concile et avec des moyens matériels activant la fermentation moderniste... La complaisance ou le concours de personnalités membres des Bilderbergers derrière lesquelles se profilait l'ombre de Jean Monnet (la sœur de Jean Monnet était l'une des observatrices au Concile...) ne laissent aucun doute sur l'intérêt porté à

l'aventure par les puissances politico-financières du mondialisme» (P. Virion, *Le Complot*, pp. 55-56).

C'est ainsi que le Concile Vatican II fut complètement faussé dès les premières séances quand le Cardinal Liénart - un luciférien qui fréquentait les messes noires - fit rejeter toutes les Commissions Pontificales qui avaient préparé tous les schémas¹.

Paul VI, lui-même, a dû déclarer le 12 janvier 1966 :

«ETANT DONNÉ SON CARACTÈRE PASTORAL, LE CONCILE A ÉVITÉ DE PRONONCER DE FAÇON EXTRAORDINAIRE DES DOGMES DOTÉS DE LA NOTE D'INFAILLIBILITÉ».

Cette déclaration capitale met au point un des côtés du drame de l'heure présente, et ouvre la porte à toutes les révisions ultérieures.

Ajoutons que le DOC hollandais et le CENTRE DE COORDINATION DES COMMUNICATIONS CONCILIAIRES se transformèrent, après le Concile, en IDO-C (Centre International d'Information et de Documentation sur l'Eglise Conciliaire, Via Santa Maria del Anima à Rome, dans un magnifique palais). L'IDO-C devint une organisation mondiale plus ou moins unie au «CATHOLIC ESTABLISHMENT», ce dernier mouvement travaillant sur le plan religieux dans le même sens que «L'AMERICAN ESTABLISHMENT» dans le domaine politique, qui tend à promouvoir le

¹ A l'époque, il nous avait été précisé que le Cardinal Liénart avait agi sur les injonctions du Pouvoir Occulte.

Monseigneur Dupont, évêque-auxiliaire du Cardinal dans une causerie faite le 5 octobre 1968 confirme l'intervention de l'évêque de Lille au Concile lors de la 1^{ère} Congrégation générale, le 13 octobre 1962 :

«Il faut conter l'événement, car c'en fut un au sens historique du mot.

«Au programme figuraient en premier lieu les élections des membres des Commissions conciliaires. Tout semblait bien préparé pour que le travail fut confié à des hommes sûrs qui continueraient l'œuvre déjà entreprise et consignés dans quelques schémas des plus décevants où il n'était question que des droits de l'Eglise et d'un savant système de défense de cet héritage sacré».

Le 12 octobre à l'Ambassade de France, le Cardinal déclara à un journaliste qu'il lui semblait prématuré de procéder au vote, les évêques ne se connaissant pas encore. Et Monseigneur Dupont continue :

«Votre auxiliaire, Eminence, peut témoigner que le 13 au matin quand il pénétra avec Vous dans la basilique, vous n'aviez pas changé d'avis, au contraire. Vous hésitez cependant à intervenir parce que vous n'aviez pas eu le loisir de préparer un texte à cet effet. La rencontre d'un autre Cardinal français... eut raison de vos hésitations.

«Dans l'Aula de Saint-Pierre, chaque Père trouvait devant lui un carnet de dix pages, de seize lignes vierges chacune, afin d'y consigner le nom de ses candidats ; il recevait en même temps la liste des membres des Commissions préconciliaires défuntes. C'était une sorte d'invitation, presque indiscreète, à reconduire les mêmes organismes. On nous proposait une liste unique qui télescopait la liberté du vote. On allait s'apercevoir que le Concile ne voulait pas de préfabriqué. Dès que le secrétaire général, Monseigneur Felici, eut annoncé l'opération, à son grand étonnement, car le règlement ne prévoyait pas de débat préalable... le Cardinal Liénart se leva et de la table de présidence où il siégeait, il demanda de surseoir au vote afin que les évêques puissent d'abord se connaître : Quarante sept conférences épiscopales étaient présentes à Rome : elles prendront contact et dégageront des listes de candidats. Les applaudissements éclatent ; le cardinal Frings se lève à son tour et appuie cette proposition ; les applaudissements redoublent, crépitent et le président ne peut que déclarer la séance levée.

« ... L'évènement fit sensation...

«Le ton était donné au travail conciliaire. Les Conférences nationales se réunissent, elles échangent, les élections ont lieu en pleine lumière, ce qui n'empêche pas *Il Messagero* du 22 octobre de titrer : «L'HEURE DU DIABLE AU CONCILE».

(Supplément spécial de *L'Eglise de Lille* du 4 avril 1969, page 125, et *Documentation Catholique* n° 1542, du 15 juin 1969).

Cette attitude du Cardinal ne pouvait surprendre ceux qui connaissaient son appartenance aux Loges Maçonnes et lucifériennes. C'était la raison pour laquelle l'auteur de cette étude s'était toujours refusé à accompagner le Cardinal Liénart dans les cérémonies officielles, comme Camérier secret.

Le Cardinal avait été initié en 1912 dans une Loge de Cambrai, dont le frère Debierre était le Vénérable. Il fréquenta une loge à Cambrai, trois à Lille, une à Valenciennes et deux à Paris dont une Loge plus spécialement composée de parlementaires. En 1919, il est indiqué comme Visiteur (18^e degré), puis en 1924 comme 30^e. Le futur cardinal rencontrait dans les Loges le Frère Debierre et Roger Salengro. Debierre était l'un des informateurs du Cardinal Gasparri, qui avait été initié en Amérique, et du Cardinal Hartmann, archevêque de Cologne, Rose-Croix d'Allemagne.

Le Cardinal faisait partie de la *Ligue Internationale contre l'Anti-sémitisme* où il retrouvait Marc Sangnier et l'Abbé Violet. Il nous a été donné de rencontrer à Lourdes un ancien franc-maçon qui y avait été miraculeusement guéri le 19 juillet 1932 d'une plaie suppurante depuis quatorze ans au pied gauche - guérison reconnue par le Bureau des Constatations le 18 juillet 1933. Ce miraculé, Monsieur B..., nous raconta qu'au temps où il fréquentait une loge luciférienne, il y rencontra le cardinal qu'il reconnut et en fut abasourdi...

Dans une «Lettre aux Evêques de France», datée du 13 novembre 1969, Messieurs Gaétan de Cadoudal, Jacques Devé et Pierre Lemaire écrivaient :

«Nous rappelons que, sur la demande de Pie XII sous la direction des évêques aurait dû être créée en 1951 une coalition des pères de famille afin de lutter sans timidité comme sans respect humain, pour briser et arrêter (certaines campagnes contre la moralité et la famille). Le Cardinal Liénart s'est alors opposé à ce projet qui aurait probablement évité bien des catastrophes au plan de la famille, de l'école, de la jeunesse, de la moralité et même de l'Eglise». (Voir *Défense du Foyer*, n° 109, novembre-décembre 1969, page 596).

Un tel projet ne pouvait que rencontrer l'hostilité des Loges...

GOUVERNEMENT MONDIAL DU POUVOIR OCCULTE.

Quand on voit des Episcopats nationaux - en France, en Belgique, en Allemagne, en Hollande, notamment - qui, par des déclarations collectives, prennent des positions opposées à la doctrine immuable rappelée par Paul VI, des affirmations comme celles des cardinaux Suenens et Alfrink - qui leur valent la reconnaissance publique du Pouvoir Occulte, pour ne citer que ceux-là... -, des assemblées de prêtres contestataires en opposition avec les évêques¹, on est en droit de penser que Lucifer est roi du monde et a réussi à pénétrer jusque parmi certains de ceux qui ont reçu mission d'enseigner les vérités éternelles.

Quelques exemples, en France :

Le «Nouveau Missel des Dimanches 1973» est **hérétique** puisqu'il est affirmé comme vérité à rappeler que la Messe n'est que le mémorial de l'unique sacrifice du Calvaire et constitue une violation formelle des décisions infaillibles définitives et irrévocables du Concile de Trente.

Que dire aussi d'évêques qui, pratiquement laissent faire et ne rappellent pas avec toute l'énergie voulue - ou quand ils le font, ne le font que mollement - que l'avortement est un assassinat en même temps qu'un crime contre Dieu ; évêques qui font le silence devant l'ignominie et l'infamie de l'éducation sexuelle, véritable école de débauche et de mœurs contre nature... Comment le Créateur les recevra-t-il quand ils paraîtront devant le Grand-Juge ?... Evêques - tels ceux d'Orléans et de Verdun - qui font des déclarations inadmissibles et scandaleuses contre l'Armée et la défense nationale, niant ainsi les devoirs envers la Patrie que Pie XII a si justement et formellement rappelés... Quand la prochaine invasion ennemie se produira, comment ne comprennent-ils pas que leurs mains dégoulineront du sang des Français mal défendus et désarmés et qu'on sera en droit alors de leur demander compte de tout ce sang... quelle figure feront-ils face à leurs prédécesseurs qui ont toujours été les plus ardents «défenseurs de la Cité».

Il convient de ne pas omettre de signaler également la **déclaration sur le Judaïsme** qu'au nom de l'épiscopat français a faite Monseigneur Elchinger, Evêque de Strasbourg, rendue publique le 16 avril 1973, déclaration qui a provoqué une mise au point du Vatican et une protestation des Evêques d'Orient mais a été immédiatement exploitée par le grand rabbin Kaplan.

Ce dernier a déclaré que

«l'Eglise se reconnaît dans la recherche d'un lien vivant avec la communauté juive **QU'ELLE N'A PLUS A CONVERTIR**» (Documents publiés dans la *Documentation Catholique* du 6 mai 1973 n° 1631, pp. 419 à 422).

et il souligne, avec satisfaction, que

«les orientations de l'épiscopat français se rencontrent avec l'enseignement des plus grands théologiens juifs pour qui **LES RELIGIONS ISSUES DU JUDAÏSME ONT POUR MISSION DE PRÉPARER L'HUMANITÉ A L'AVÈNEMENT DE L'ÈRE MESSIANIQUE ANNONCÉE PAR LA BIBLE**».

Autrement dit **le catholicisme aurait pour mission de préparer l'humanité au règne du Roi d'Israël sur le monde** - voir les Protocoles des Sages de Sion - c'est-à-dire à l'Anti-Christ luciférien...

Pour compléter ce tableau, faut-il ajouter qu'une religieuse a osé demander au Synode de 1971 l'institution de couples sacerdotaux, union d'un prêtre et d'une religieuse, demande à rapprocher du dossier de la Jamaa... et que certains prêtres et religieux «dans le vent», et jamais rappelés à l'ordre par leurs évêques, trouvant sans doute que les préceptes de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont incomplets et insuffisants pour assurer l'épanouissement total de l'homme, vont chercher leur ascèse, leur philosophie et leurs méthodes en Extrême-Orient, dans les antres lucifériens des Indes et du Tibet, auprès des lamas. Ils introduisent chez les fidèles - et parfois parmi les meilleurs - et dans certains couvents et monastères les différentes sortes de Yoga que d'aucuns prétendent christianiser... N'a-t-on pas vu officier dernièrement des lamas dans une église de Royan ou d'autres donner des cours de spiritualité dans des communautés religieuses... Savent-ils - et s'ils ne le savent pas, c'est qu'ils n'ont qu'une connaissance bien superficielle de la question - que l'aboutissement suprême est le culte phallique ?...²

Comment ne pas faire le rapprochement entre cet engouement et celui de la haute Société au XVIII^e siècle pour le spiritisme et l'occultisme des Cagliostro, Saint-Germain, Balsamo et autres charlatans sataniques qui précéderent la Révolution, tout comme un Raspoutine envoûta la Cour de Russie avant celle de 1917 qui a assuré l'hégémonie du communisme dans le monde... Lucifer est fort pour «tournebouler» les esprits !...

Oui, vraiment c'est bien l'heure et la puissance des ténèbres et Jean Madiran a raison : **LA GRANDE HÉRÉSIE DU XXe SIÈCLE EST CELLE DES ÉVÊQUES**³.

A **Fatima**, dans la troisième partie du Secret, la Sainte Vierge a annoncé la crise actuelle :

«MÊME AUX POSTES LES PLUS ÉLEVÉS, C'EST SATAN QUI GOUVERNERA et décidera de la marche des affaires. Il saura même S'INTRODUIRE JUSQU'AUX PLUS HAUTS SOMMETS DE L'ÉGLISE... Il viendra aussi pour l'Eglise un temps de dures épreuves ; DES CARDINAUX SERONT CONTRE DES CARDINAUX, DES ÉVÊQUES CONTRE DES ÉVÊQUES... SATAN SE METTRA AU MILIEU DE LEURS RANGS... L'ÉGLISE SERA

¹ Et pourtant un Cardinal déclare : «La ligne maîtresse que ces prêtres suivent en France est la même que celle des Evêques...» (*Eglise de Lyon*, n° 48, 27 décembre 1968, page 725). Il est vrai que pour amortir le choc, il ajoute : «à savoir l'annonce de l'Evangile». On ferait bien de préciser lequel, celui de Jésus-Christ ou celui de Lénine et de Mao... ?

² Rappelons l'émission du Père Dechanet à la Télévision française le dimanche 29 avril 1973 à la 1^{ère} chaîne : «Un Yoga chrétien».

³ Voir la remarquable étude de Jean Madiran, *L'Hérésie du XX^e siècle*. Monseigneur Ménard, évêque de Rodez, écrivait à un ami, le 19 mars 1967 : «Tout se passe comme si un certain nombre de «GROUPES DE PRESSION» essayaient de nous «CONDITIONNER»... (les Evêques).

OBSCURCIE ET LE MONDE PLONGE DANS LE DÉSARROI».

Notre Dame de la Siette n'a-t-elle pas annoncé :

«**ROME DEVIENDRA LE SIÈGE DE L'ANTÉ-CHRIST**».

Lors du Synode de 1971, à Rome, le Président des Evêques Suisses, Monseigneur Adam, évêque de Sion, a déclaré à ses confrères dans l'Episcopat que Satan était au milieu d'eux, et le 29 juin 1972, Paul VI a ajouté qu'il avait le sentiment que

«par quelque fissure la FUMÉE DE SATAN EST ENTRÉE DANS LE PEUPLE DE DIEU... UNE PUISSANCE ADVERSE EST INTERVENUE DONT LE NOM EST LE DIABLE» (*Doc. Cath.*, 16 juillet 1972, p. 658. Dans toutes ces citations, c'est nous qui soulignons ou mettons en majuscules pour faire ressortir davantage l'importance du texte).

Le Pape Paul VI a déclaré, lors de la clôture du Concile :

«La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion de l'homme qui se fait Dieu, qu'est-il arrivé ? Un choc, une lutte, un anathème ? Cela pouvait arriver, mais cela n'a pas eu lieu... Vous humanistes modernes, qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes, **SACHEZ RECONNAITRE NOTRE NOUVEL HUMANISME : NOUS AUSSI, NOUS PLUS QUE QUICONQUE, NOUS AVONS LE CULTE DE L'HOMME**... Un courant d'affection et d'ADMIRATION a débordé du Concile sur le monde humain moderne. Des erreurs ont été énoncées. Oui, parce que c'est l'exigence de la charité comme de la vérité ; mais à l'adresse des personnes, il n'y eut que rappel, respect, amour. Au lieu de diagnostics déprimants, des remèdes encourageants ; au lieu de présages funestes, des messages de CONFIANCE sont partis du Concile vers le monde contemporain : **SES VALEURS ONT ÉTÉ NON SEULEMENT RESPECTÉES, MAIS HONORÉES, SES EFFORTS SOUTENUS, SES ASPIRATIONS PURIFIÉES ET BÉNIES**» (*Doc. Cath.*, n°1462, 2 janvier 1966, pp. 63-64.).

Cette déclaration est **tout un programme qui semble avoir été rigoureusement suivi** et que vient confirmer parfois le port de l'Ephod -c'est-à-dire de l'insigne de Caïphe et du Grand Prêtre d'Israël... A moins que ce ne soit en souvenir de ses ancêtres Juifs ?... et, qui sait, peut-être rabbins ?...

Quelques exemples :

Les journaux ont rapporté que la première visite de Paul VI a été pour l'O.N.U., après qu'il se fût recueilli devant l'autel cubique luciférien qui précède la salle des séances... Comment se défendre de penser que nombre de nos contemporains aient pu y voir un hommage solennel rendu à cette émanation directe du Pouvoir Occulte ?

Ou cette photographie publiée le 6 juin 1971, sous le titre «A "UNIQUE" PICTURE» avec l'explication dont nous donnons la traduction : «Cité du Vatican. Le Pape Paul VI pose pour une photographie inaccoutumée avec le Rabbin Abraham Joshua Heschel, philosophe et théologien du Séminaire Théologique Juif, de New-York, et Madame Heschel à la suite d'une audience récente au Vatican. Le Rabbin et Madame Heschel sont debout chacun une main sur le bras du fauteuil du Pape...» Ajoutons que la main du Rabbin est placée de telle sorte qu'on croit y voir des griffes... Serait-ce voulu, pour manifester ainsi l'emprise des B'naï-B'rith sur le Vatican ?...

Etudions quelques-unes des Allocutions de Paul VI :

Dans l'une de ses premières déclarations, le 1^{er} septembre 1963 :

«En même temps on constatait un ferment nouveau : des idées vivantes, des coïncidences parmi **LES GRANDS PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION LAQUELLE N'AVAIT RIEN FAIT D'AUTRE QUE DE S'APPROPRIER CERTAINES IDÉES CHRÉTIENNES : FRATERNITÉ, LIBERTÉ, ÉGALITÉ** (Le trinôme maçonnique est ainsi christianisé !) progrès, désir d'élever les classes humbles. Ainsi **TOUT CELA ÉTAIT CHRÉTIEN**, mais avait pris un revêtement anti-religieux, laïque, irréligieux, tendant à dénaturer cette part du patrimoine évangélique destiné à valoriser, élever, ennoblir la vie humaine » (*Doc. Cath.*, n°1440, 20 octobre 1963, p. 1372).

Comparez ce texte à celui de l'Allocution de Pie VI sur le Martyre de Louis XVI, en date du 17 juin 1793, l'opposition est formelle, absolue...

La Constitution *GAUDIUM ET SPES* déclare :

«**TOUT SUR TERRE DOIT ÊTRE ORDONNÉ A L'HOMME COMME A SON CENTRE ET A SON SOMMET (12 § I).** L'Eglise reconnaît tout ce qui est bon dans le dynamisme social d'aujourd'hui, en particulier **LE MOUVEMENT VERS L'UNITÉ, LE PROGRÈS D'UNE SAINTE SOCIALISATION...**» (42 § 3) (*Doc. Cath.*, n°1464 du 6 février 1966, p. 226-227).

Et Paul VI ajoute, le 2 avril 1969 :

«A partir du Concile s'est propagé dans l'Eglise une onde de sérénité et d'optimisme, un christianisme stimulant et **POSITIF, AMI DE LA VIE, DES HOMMES, DES VALEURS TERRESTRES**... Une intention de **RENDRE LE CHRISTIANISME ACCEPTABLE** (il ne l'était donc pas jusque-là ?... !) et **AIMABLE, INDULGENT ET OUVERT, DÉBARRASSÉ DE TOUT RIGORISME MOYENAGEUX, DE TOUTE INTERPRÉTATION PESSIMISTE DES HOMMES, de leurs mœurs**» (*Doc. Cath.*, n°1538 du 20 octobre 1963, p. 1372).

Et complétant sa pensée, le 9 juillet 1969

«Nous allons avoir une période de **PLUS GRANDE LIBERTÉ** dans la vie de l'Eglise et, par conséquent, pour chacun de ses fils. Cette **LIBERTÉ SIGNIFIERA MOINS D'OBLIGATIONS LÉGALES et MOINS D'INHIBITIONS INTÉRIEURES. LA DISCIPLINE FORMELLE SERA RÉDUITE, TOUT ARBITRAIRE SERA ABOLI... SERONT ÉGALEMENT ABOLIS TOUTE INTOLÉRANCE ET TOUT ABSOLUTISME** » (*Doc. Cath.*, n°1545 du 3-17 août 1969, p. 706).

Il n'y en a jamais eu plus qu'aujourd'hui... Où la bienveillance et la charité ont totalement, ou presque, disparu... !

A propos de la langue vernaculaire, le 26 novembre 1969 :

«La compréhension est plus précieuse que les VÉTUSTES VÊTEMENTS DE SOIE dont elle s'est royalement parée...»

Peut-on manifester un plus grand mépris à l'égard de l'admirable liturgie qui a présidé durant tant de siècles à la vie de l'Eglise...

Le 4 octobre 1965, il avait déclaré à l'O.N.U. à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation :

«Nous présentons notre salut cordial et DÉFÉRENT (cette humilité convient-elle au représentant de Dieu sur terre ?...) C'est en ami que Nous nous présentons à vous.

«En plus de notre hommage personnel, Nous vous apportons celui du second Concile œcuménique du Vatican...

«Nous avons conscience de vivre L'INSTANT PRIVILÉGIÉ, - si bref soit-il - ou **S'ACCOMPLIT UN VŒU QUE NOUS PORTONS DANS LE COUR DEPUIS PRÈS DE VINGT SIÈCLES...**

«NOTRE MESSAGE VEUT ÊTRE TOUT D'ABORD UNE RATIFICATION MORALE ET SOLENNELLE DE CETTE INSTITUTION... C'EST COMME «EXPERT EN HUMANITÉ» que Nous apportons à cette Organisation le suffrage de Nos derniers Prédécesseurs (Cela serait à prouver...), convaincu comme Nous le sommes que CETTE ORGANISATION REPRÉSENTE LE CHEMIN OBLIGÉ DE LA CIVILISATION MODERNE ET DE LA PAIX MONDIALE...

«LES PEUPLES SE TOURNENT VERS **LES NATIONS-UNIES** COMME VERS **L'ULTIME ESPOIR DE LA CONCORDE ET DE LA PAIX...** (Nous croyions que cet ultime espoir était dans le Christ...!)

«Vous êtes un pont entre les peuples... On ne peut RIEN CONCEVOIR DE PLUS ÉLEVÉ, sur le plan naturel, DANS LA CONSTRUCTION IDÉOLOGIQUE DE L'HUMANITÉ...

«Qui NE VOIT LA NÉCESSITÉ D'ARRIVER AINSI PROGRESSIVEMENT A INSTAURER UNE AUTORITÉ MONDIALE EN MESURE D'AGIR EFFICACEMENT SUR LE PLAN JURIDIQUE ET POLITIQUE ?

(Ce serait la réalisation du Plan du Pouvoir Occulte qui tend à instaurer le gouvernement mondial du Roi d'Israël...)

«Il suffit de rappeler que le sang de millions d'hommes... que d'inutiles massacres et d'épouvantables ruines sanctionnent le PACTE qui vous unit en un SERMENT QUI DOIT CHANGER L'HISTOIRE FUTURE DU MONDE : JAMAIS PLUS LA GUERRE, JAMAIS PLUS LA GUERRE !... Merci à vous, gloire à vous !... Vous enseignez aux hommes LA PAIX. L'ON.U. est la grande école où l'on reçoit cette éducation, et nous sommes ici dans l'AULA MAGNA de cette école...

«Nous sentons que VOUS ÊTES LES INTERPRÈTES DE CE QU'IL Y A DE PLUS HAUT DANS LA SAGESSE HUMAINE, NOUS DIRIONS PRESQUE : **SON CARACTÈRE SACRÉ...** » (*Doc. Cath.*, n° 1457, du 17 octobre 1965, pp. 1730 à 1738)

Tout au long de son périple en Extrême-Orient, il n'a cessé de promouvoir les «DROITS DE L'HOMME». Or, ces «droits de l'homme» sont issus de la Révolution et en OPPOSITION avec les Droits de Dieu... Promouvoir le culte de l'homme est fatalement l'opposer au culte dû à Dieu.

Aux Evêques d'Asie, à Manille, le 28 novembre 1970 :

«L'attrait pour le changement, le désir de progrès sont présents partout et NOUS Y VOYONS UNE CHANCE NOUVELLE POUR L'HOMME D'AUJOURD'HUI».

Et un peu plus loin :

«L'Eglise, tout en respectant la compétence des Etats, DOIT OFFRIR SON AIDE POUR PROMOUVOIR UN «HUMANISME PLÉNIER», c'est-à-dire «LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE TOUT HOMME ET DE TOUS LES HOMMES»... SE PLAÇANT A L'AVANT-GARDE DE L'ACTION SOCIALE, ELLE DOIT TENDRE TOUS SES EFFORTS POUR APPUYER, ENCOURAGER, POUSSER LES INITIATIVES QUI TRAVAILLENT A LA PROMOTION INTÉGRALE DE L'HOMME » (*Doc. Cath.*, n°1578 du 20 octobre 1970. pp. 1112 à 1114).

Mot d'ordre aux laïcs catholiques :

«Prendre la tête de cet indispensable mouvement de SOLIDARITÉ FRATERNELLE qui doit apporter à tous les humains **LA SATISFACTION DE LEURS BESOINS DE PAIN, D'EMPLOI, DE LOGEMENT, D'ÉDUCATION ET LA RÉPONSE A LEURS ASPIRATIONS A LA RESPONSABILITÉ, A LA LIBERTÉ, à la justice, aux vertus morales, en un mot à UN HUMANISME PLÉNIER.**

«TELLE EST LA FIN QUE L'ÉGLISE ENTEND POURSUIVRE. LE DEVOIR D'AIDER LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE L'HOMME doit être accompli par des catholiques qui travaillent de concert avec leurs frères chrétiens et, naturellement, avec tous les hommes de bonne volonté » (*Doc. Cath.*, p. 1118 à 1121.).

Vous avez entendu : LA FIN DE L'ÉGLISE, SON BUT : LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE L'HOMME... ET son AME ?... et la GLOIRE DE DIEU, qui est primordiale ?... la FIN de l'Eglise n'est-elle pas la CONSTITUTION DU CORPS MYSTIQUE ?...

Vous me direz : le développement intégral de l'homme suppose qu'on n'exclut pas l'âme ni le corps mystique, ni le peuple de Dieu en tant que tel... mais alors pourquoi n'en pas parler puisque c'est FONDAMENTAL ?...

Le 12 décembre 1970 :

«PARCE QUE NOUS AVONS CONFIANCE EN L'HOMME, NOUS CROYONS EN CE FOND DE BONTÉ QUI EST EN CHAQUE CŒUR...»

C'est du Jean-Jacques Rousseau...

Le 30 novembre 1969, il envoie son Message pour la journée de la paix :

«Citoyens du monde, vous qui vous éveillez à l'aube de cette nouvelle année 1970, pensez un instant : où mène le chemin de l'humanité. Un regard d'ensemble est aujourd'hui possible, un regard **PROPHÉTIQUE.**

«L'humanité est en marche, c'est-à-dire qu'elle tend vers une maîtrise toujours plus grande du monde : la pensée,

l'étude, la science la guident vers cette conquête ; le travail, l'outil, la technique accomplissent la conquête merveilleuse. Et à quoi sert-elle, cette conquête ? A vivre mieux, à vivre plus intensément. L'humanité, limitée par le temps, cherche sa plénitude de vie et elle l'obtient... Elle tend vers l'unité, vers la justice, vers un équilibre et une perfection que nous appelons la Paix... » (*Doc. Cath.*, n°1554 du 4 janvier 1970, p. 6).

On nous avait appris que le Christ avait dit : « Que chacun porte sa croix et Me suive »...

Paul VI n'avait-il pas dit le 7 décembre 1965 :

« L'homme est le terme. Le premier terme dans la montée vers le terme suprême et transcendant, vers le principe et la cause de tout amour... Notre humanisme devient christianisme, et notre christianisme se fait théocentrique, si bien que NOUS POUVONS ÉGALEMENT AFFIRMER : POUR CONNAITRE DIEU, IL FAUT CONNAITRE L'HOMME » (*Doc. Cath.*, n°1462 du 2 janvier 1966, p. 66).

A l'Angelus du 7 février 1971 ; à propos d'Apollo 14 :

« HONNEUR A L'HOMME, honneur à la pensée, honneur à la science ; honneur à la technique ; honneur au travail, honneur à la hardiesse humaine, honneur à la synthèse de l'activité scientifique et du sens de l'organisation de l'homme qui, à la différence des autres animaux, sait donner à son esprit et à son habileté manuelle ses instruments de conquête. HONNEUR A L'HOMME ROI DE LA TERRE et AUJOURD'HUI PRINCE DU CIEL » (*Doc. Cath.*, n°1580 du 21 février 1971, p. 156).

Le 3 Décembre 1970, à Sydney :

« Il n'y a plus d'isolement permis : L'HEURE EST VENUE DE LA GRANDE SOLIDARITÉ DES HOMMES ENTRE EUX POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ MONDIALE ET FRATERNELLE » (*Doc. Cath.*, n°1577 du 3 janvier 1971, p. 16).

Jean Guittou a raison quand, dans ses *Dialogues avec Paul VI*, il écrit :

« JAMAIS, AVANT D'AVOIR ENTENDU PAUL VI, JE N'AVAIS ENTENDU PARLER DU MONDE AVEC UN TEL ACCENT D'ADMIRATION, DE FERVEUR » (p. 297).

Aux étudiants Paul VI déclare :

« ON NE PEUT ÊTRE VRAIMENT LIBRE QUE DANS LA MESURE OU L'ON EST RESPONSABLE... Je le dis à vous, Etudiants... à vous qui, TOUT EN CONTESTANT AUJOURD'HUI LES STRUCTURES DE LA SOCIÉTÉ POSSÉDANTE et de la Société dominée par la technique et par l'angoisse de la production et de la jouissance... » (*Doc. Cath.*, n°1576 du 20 septembre 1970, pp. 1111 et 1116).

Aux riches : comme s'il n'y avait jamais eu que de mauvais riches :

« PEUT-ÊTRE L'HEURE EST-ELLE VENUE POUR VOUS D'OUVRIER VOS YEUX ET VOS CŒURS A DE NOUVELLES ET GRANDES VISIONS, QUI NE SOIENT PAS FAITES DE LUTTES D'INTÉRÊT, DE HAINE ET DE VIOLENCE... » (*Doc. Cath.*, n°1576 du 20 octobre 1970, p. 1116).

Aux peuples d'Asie :

« Nul plus que Nous n'a présents à l'esprit et ne déplore les situations de développement incomplet ou D'INJUSTES INÉGALITÉS qui existent encore parmi vous, dans les rapports d'une nation avec d'autres ou entre citoyens d'une même nation... » (*Doc. Cath.*, n°1576 du 20 septembre 1970, p. 1117).

Le 16 novembre 1970, dans son discours à la *Food and Agriculture Organisation* (F.A.O.) :

« Nationalisme exacerbé, racisme fauteur de haine, appétit de puissance illimitée, soif de domination intempérante ? Qui osera le premier rompre le cycle de la course aux armements, toujours plus ruineuse, TOUJOURS PLUS INUTILE?... » (*Doc. Cath.*, n°1575 du 6 décembre 1970).

Inutile en face de la Russie Soviétique et de ses armements gigantesques ?... Cela nous paraît bien DANGEREUX... et manquer à la VERTU DE PRUDENCE... A moins que... !

Et cette autre Allocution du 18 août 1971 dans laquelle, après avoir exposé ce qu'est la liberté et les erreurs qu'elle engendre, il conclue :

« C'est sur ce plan que s'est située la polémique doctrinale de l'Eglise à propos du LIBÉRALISME (auquel NOUS DEVONS RECONNAITRE CERTAINS ASPECTS LOUABLES, spécialement sur le plan pratique), en raison de son AGNOSTICISME... en raison du NATURALISME QUI EN EST DÉCOULÉ... au profit D'UNE INDIFFÉRENCE... NÉANMOINS L'ÉGLISE « A CHOISI LA LIBERTÉ ». **Le Concile a fait sienne cette grande requête du monde moderne POUR RECONNAITRE A L'HOMME CETTE TRÈS HAUTE ET PRIMORDIALE PRÉROGATIVE NATURELLE QU'EST LA LIBERTÉ...** » (*Osservatore Romano* du lendemain, et *Doc. Cath.*, n°1592 du 5 septembre 1971, p. 759).

Le malheur est que cette liberté revendiquée par le monde moderne n'est autre que la LICENCE ET LA NÉGATION DES DROITS IMPRESCRIPTIBLES DE DIEU.

Dans une autre circonstance, le 5 mars 1973, aux nouveaux Cardinaux :

« Le rapport entre l'Eglise et l'Histoire ne consiste pas en un attachement aveugle aux formes du passé, RENDANT **L'ÉGLISE ÉTRANGÈRE AU MOUVEMENT DE L'HISTOIRE QUI ÉVOLUE ET CHANGE**, mouvement conquérant toujours tendu vers l'avenir... L'Eglise lorsqu'elle est fidèle à elle-même a en même temps le double charisme de la fixité et du mouvement rapide... Ne pensez jamais être hors de la vie vécue, hors de l'Histoire... PENSEZ PLUTOT QUE... VOUS ÊTES A L'AVANT-GARDE DES GRANDS MOUVEMENTS QUI ENTRAINENT L'HUMANITÉ VERS SES DESTINÉES ÉVIDENTES... » (*Doc. Cath.*, n°1629, du 1^{er} avril 1973, p. 312).

Le 20 juillet 1971, il expliquait POURQUOI LE CONCILE S'EST ATTACHÉ A CONSIDÉRER LES VALEURS MODERNES SUBJECTIVES PLUTOT QUE LES VÉRITÉS A CONNAITRE ET A CROIRE ? POUR DEUX RAISONS : la 1^o S'APPROCHER DAVANTAGE DE LA MENTALITÉ MODERNE, la 2^o s'orienter « VERS L'ESTIMATION DES VALEURS PLUTOT QUE VERS LES RECHERCHES OBJECTIVES ET LES AFFIRMATIONS DOGMATIQUES » (*Doc.*

| *Cath.*, n°1592 du 5 septembre 1971, pp. 753 à 755).

Encore cette Allocution du 1^{er} janvier 1971, dans l'un des quartiers les plus populaires et les plus révolutionnaires de Rome :

«Vous le peuple, vous avez le droit d'être gouverné d'une façon qui ne trouble pas votre paix et votre vie... Vous AVEZ LE DROIT LÉGITIME ET SACRO-SAINTE A PRÉTENDRE ÊTRE GOUVERNÉ DE TELLE MANIÈRE QUE VOUS N'AYEZ PAS À SOUFFRIR, que vous n'ayez pas à être victime d'armes terribles, SANS SEULEMENT SAVOIR POURQUOI, sans possibilité de vous défendre. C'EST LE DROIT DES PEUPLES QUE NOUS CÉLÉBRONS aujourd'hui en cette journée de la paix...

«Ce n'est pas seulement la paix pour le peuple que nous voulons célébrer aujourd'hui. Notre pensée va encore plus loin, et nous voulons vous dire : LA PAIX DOIT VENIR DU PEUPLE. Non seulement elle est pour le peuple, mais elle vient de vous. Vous DEVEZ ÊTRE LES PROMOTEURS DE LA PAIX... Vous vous demandez : Mais nous, comment pourrions-nous promouvoir la paix ?... Nous vous répondons : **D'ABORD NOUS SOMMES EN DÉMOCRATIE, CE QUI VEUT DIRE QUE C'EST LE PEUPLE QUI COMMANDE, QUE LE POUVOIR VIENDE DU NOMBRE**, de la population. SI NOUS SOMMES CONSCIENTS DE CE PROGRÈS SOCIAL que notre temps a fait mûrir et qui se répand dans le monde entier NOUS DEVONS FAIRE EN MANIÈRE QUE LA DÉMOCRATIE IMPOSE SA VOIX. La démocratie ne veut pas la guerre...» (*Doc. Cath.*, n°1578 du 17 janvier 1971, pp. 65 et 88).

Peut-être ne méritons-nous présentement que la démocratie puisque les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent... On est cependant stupéfait d'entendre que le POUVOIR VIENDE D'EN BAS après les paroles du Christ à Pilate :

«Tu n'aurais pas ce pouvoir s'il ne t'avait été donné d'En-Haut !»

et alors que tous les prédécesseurs de Paul VI ont TOUJOURS AFFIRMÉ ET ENSEIGNÉ QUE LE POUVOIR VIENDE DE DIEU ET NON D'EN BAS... Pie IX n'a-t-il pas affirmé solennellement : «SUFFRAGE UNIVERSEL, MENSONGE UNIVERSEL !»...

Et Paul VI poursuit un peu plus loin :

«IL Y A EN EFFET DES CLASSES ÉGOÏSTES qui ne veulent pas BOUGER, QUI POSSÈDENT ET NE DONNENT PAS, QUI VEULENT METTRE À PROFIT LEUR FORCE ET LEUR POSITION POUR EXPLOITER, ou du moins UTILISER LES AUTRES. CELA NON PLUS CE N'EST PAS DE LA BONNE DÉMOCRATIE, ni de l'esprit social... » (*Doc. Cath.*, n°1578 du 17 janvier 1971, pp. 65 et 88).

On semblerait entendre un appel à la révolution...

Sans doute, il n'est pas inutile de rappeler qu'un pape est tributaire de son ascendance, de son milieu familial, de sa formation première, de ses affinités personnelles. Or, CELA NE RELÈVE PAS DE L'INFAILLIBILITÉ, pas plus d'ailleurs que l'aide que peut lui apporter son entourage dans les renseignements qui lui sont fournis, dans la préparation de ses discours et dans toute son administration... Le Cardinal Villot, Secrétaire d'Etat, n'a-t-il pas déclaré que pour ne pas inquiéter Paul VI, IL LUI PRÉSENTAIT TOUJOURS LES CHOSSES SOUS LE JOUR LE PLUS FAVORABLE ?... Mais, alors OU EST LA VÉRITÉ ?...

Il est douloureux de penser - mais non surprenant - qu'en Australie, Paul VI a été accueilli par des pancartes : «A Moscou, le Pape communiste». N'a-t-on pas lu aussi que Monseigneur Casaroli, le premier dignitaire après le Cardinal Villot, négocierait au Kremlin et apprendrait le chinois... ?

N'est-ce pas sous le pontificat actuel que nombre d'âmes souffrent de la passivité de l'autorité en face du schisme hollandais ; de la disparition du Saint Office ; de l'abrogation du serment anti-moderniste qui avait été prescrit obligatoirement par saint Pie X, et ce, au moment où le modernisme est plus virulent que jamais... ; combien de parents souffrent de l'introduction du catéchisme hollandais non corrigé - donc hérétique - en France, en Italie, etc... Nombre de catholiques ont souffert d'entendre un cardinal rendre un hommage public à Luther, comme aussi de l'introduction d'une messe que les Protestants déclarent pouvoir être acceptée par eux, alors que le plus grand nombre d'entre eux ne croient pas à la Présence réelle...

Serait-ce indirectement une bénédiction des nouvelles modes... que la réception d'une Claudia Cardinale en mini-jupe et, ensuite peu après des artistes «pop», parmi lesquels deux filles en short et maillot noir ?

N'assistons-nous pas - affreusement meurtris - à la **démolition de la vie religieuse et cléricale** ? N'avons-nous pas vu à la télévision un prêtre hollandais se vanter d'être homosexuel et un cardinal incapable de lui répondre...

Enfin, le *Motu-Proprio* qui enlève à vingt cinq Cardinaux le droit de vote au prochain Conclave n'ouvrira-t-il pas la porte à toutes les contestations sur la légitimité du futur Elu ?...

Tout cela n'a-t-il pas permis à l'un des chefs du Pouvoir Occulte de déclarer :

«**On peut vraiment parler là de RÉVOLUTION QUI, PARTIE DE NOS LOGES MAÇONNIQUES, S'EST ÉTENDU MAGNIFIQUEMENT AU-DESSUS DU DOME DE SAINT PIERRE...**» (Marsaudon, Ministre d'Etat du Suprême Conseil du Rite Ecossais en France, *L'œcuménisme vu par un franc-maçon de tradition*).

comme aussi à l'un des plus grands canonistes français de titrer un de ses articles : «LA TIARE PAR-DESSUS UN BONNET PHRYGIEN» !

Cependant au Synode, Paul VI déclarait le 6 octobre 1971 :

«NOUS NE DEVRIONS MÊME PAS ÉMETTRE L'HYPOTHÈSE DE CHANGEMENTS, D'ÉVOLUTIONS, DE TRANSFORMATIONS DE L'ÉGLISE EN MATIÈRE DE FOI ; LE CREDO DEMEURE, SOUS CET ASPECT, L'ÉGLISE EST TENACEMENT CONSERVATRICE... » (*Doc. Cath.*, n°1596 du 7 novembre 1971, pp. 956 et 957).

Mais, dès le lendemain, il reprend la question sur le rôle du prêtre par l'audition du rapport du cardinal Tarencon, qui ouvre la porte à toutes les thèses progressistes...

Il est incontestable que dans **la nouvelle liturgie** la tendance est à nier la Divinité du Christ et à ne Le considérer qu'EN TANT QU'HOMME ; à éviter de parler de la Virginité de La Mère de Dieu ; à supprimer le recours au Prince des Milices Célestes et aux Anges ; à faire **silence sur l'existence de Lucifer**, d'où la suppression des exorcismes (dans le baptême) et la fonction d'exorciste dans les Ordres Mineurs, etc... Ce qui laisse libre cours à l'action du Démon, des anges déchus et de leurs suppôts.

Il y a pire encore ; la mafia s'est attaquée à ce qu'il y a de plus sacré et d'essentiel : la Messe, en tant que renouvellement du Sacrifice de la Croix par la Présence réelle de Notre Seigneur ; Messe de tradition Apostolique, que saint Pie V avait simplement codifiée, fixée par lui à perpétuité et devant «TOUJOURS DEMEURER EN VIGUEUR ET VALIDE» sans que quiconque puisse «L'ABROGER», sous peine d'anathème.

Les Cardinaux Ottaviani et Bacci, et de nombreux théologiens à leur suite, ont montré le PÉRIL POUR LA FOI que représente la nouvelle messe. Leur «Bref examen critique» conclue qu'elle s'éloigne de façon impressionnante... de la Théologie Catholique de la Sainte Messe «et porte des atteintes manifestes à la pureté de la Foi» et donc «qu'elle apparaît, pour parler en termes modérés, comme une INCALCULABLE ERREUR». Cette messe avait été rejetée par le Synode de 1967.

Rien de surprenant puisque six pasteurs protestants y ont collaboré et ont obtenu que **l'ambiguïté** des termes permette de la célébrer aussi bien par ceux qui croient à la Présence réelle (les catholiques) que par ceux qui n'y croient pas (les Protestants pour qui elle n'est qu'un simple mémorial et non un sacrifice)... Mais celui qui a présidé à son élaboration Monseigneur Bugnini, n'avait-il pas été écarté par Jean XXIII pour ses erreurs.

Les Ordres sacrés eux-mêmes sont **atteints**, notamment par le *Motu Proprio* de 1972 qui supprime pratiquement les Ordres Mineurs. Peu à peu, on s'achemine vers la suppression du célibat. Elu le 21 juin 1963 Paul VI dès le 2 février 1964, crée une Commission spéciale destinée à étudier le cas des prêtres qui veulent jeter le froc en vue de leur accorder le retour à l'état laïc et la dispense des vœux. Le 24 juin 1967, il publie l'Encyclique *Sacerdos cœlibatus* qui rappelle les principes, mais deux jours après, dans sa lettre au Cardinal Villot, Secrétaire d'Etat, Paul VI envisage la suppression du célibat pour des cas particuliers, qui évidemment se généraliseront rapidement ; il ouvre la porte à cette suppression. De fait, le 3 décembre 1969, la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi, du fait de «milliers de cas qui lui ont été soumis» sur la demande de nombreux évêques de simplifier la procédure en vue d'obtenir la dispense des vœux et le retour à l'état laïc, abolit la procédure antérieure et en établit une nouvelle approuvée par le Pape le 14 décembre 1970 et publiée aux *Acta Apostolicae Sedis* le 30 avril 1971. Dorénavant, au lieu d'un procès, c'est une simple enquête ; si le dossier est complet on pourra demander au Saint Père la dispense immédiate du célibat ; celui qui veut défroquer peut donc très rapidement prendre femme CANONIQUEMENT.

Etudions maintenant l'action de la diplomatie vaticane. Le 9 janvier 1971, Paul VI déclarait au Corps Diplomatique :

«Ici, c'est le Droit des Peuples qui domine toute la masse des Traités et des Politiques» (Doc. Cath., n°1578 du 17 Janvier 1971).

Voilà ce que dit le Pape... Mais alors le droit des peuples peut-il être envisagé en dehors des Droits de Dieu ? Il semble que de propos délibéré le Vatican veuille livrer l'Occident au marxisme soviétique. Quelques exemples :

ESPAGNE :

Depuis dix ans, l'acharnement du Vatican à l'égard de l'Espagne, parce que franquiste, n'a pas cessé de se manifester d'une manière perfide : lutte contre toutes les traditions ; nomination d'évêques progressistes et anti-gouvernementaux, etc...

En vertu du Concordat, l'Eglise jouit, dans ce Pays, du privilège de Religion d'Etat, avec tous les avantages que cela comporte. Par tous les moyens, Paul VI veut obtenir l'abrogation de ce Concordat afin d'avoir la pleine liberté de s'attaquer au Général Franco et à son Gouvernement : la nomination du Cardinal Tarencon à l'archevêché de Madrid, lors de la mort de Monseigneur Morcillo, qui lui, n'a jamais été nommé cardinal parce que traditionaliste ; les dernières décisions de l'Assemblée plénière de l'Episcopat espagnol sont caractéristiques à cet égard.

L'hostilité de Paul VI et de son Secrétaire d'Etat, Villot, vient de se manifester avec un scandaleux éclat lors de l'assassinat du Premier Ministre, l'Amiral Carrero Blanco, un catholique fervent s'il en fût. Dès le 21 décembre, dans son Allocution aux Cardinaux, le Pape commenta, à sa manière, le sinistre évènement :

«Oui, tant que les droits de tous les peuples, et notamment le droit à l'autodétermination et à l'indépendance ne seront pas dûment reconnus et respectés, il ne pourra pas y avoir de paix véritable et durable, même si la prépondérance des armes peut avoir momentanément raison de la réaction des opposants. Tant que, à l'intérieur de chaque communauté nationale, ceux qui détiennent le pouvoir ne respecteront pas avec noblesse les droits et les légitimes libertés des citoyens, la tranquillité et l'ordre - même si on réussit à les maintenir par la force - ne seront qu'un simulacre trompeur et sans sécurité, indignes d'une société d'être civilisés».

Et, dans les télégrammes officiels, du Pape au Chef de l'Etat et du Cardinal Secrétaire d'Etat au Chef du Gouvernement, il n'est question que de «décès imprévu» et de «défunt» ; aucune allusion à la «victime» de l'odieux attentat, et pas un mot de réprobation à l'égard des assassins...

Mais si la victime avait été révolutionnaire ou communiste ou un criminel à la veille de sa juste exécution, quelles protestations n'aurait-on pas entendues !... Cela ne constitue-t-il pas une approbation et un encouragement indirects aux assassins, à la révolution et à l'anarchie ?... Seraient-ce la nouvelle charité et la manière dont s'entend aujourd'hui les devoirs de la paternité spirituelle ?

MALTE.

Malte était la dernière place forte de l'O.T.A.N. en Méditerranée et barrait la route de l'Occident aux Soviets. Monseigneur Michel Gonzi, Archevêque de Malte, était un adversaire déterminé du marxisme, le Vatican nomma alors un auxiliaire, Monseigneur Gérada qui, à peine installé fonde *La Vie*, journal qui par ses campagnes assura la victoire du marxiste Mintoff.

Monseigneur Farrugia, dans *Il Tempo*, protesta contre cette nomination et cette politique confirmée par la visite que Gromiko fit à Paul VI :

Cela «jette une singulière lumière sur l'attitude de la Curie de Malte en face du socialisme de Mintoff, attitude qui est le résultat positif de la mission confiée à Monseigneur Gérada par la Secrétairerie d'Etat».

Peu après, *Les Nouvelles de l'O.T.A.N.*, publiaient le 13 août 1971, sous le titre «Malte et l'O.T.A.N.»

«Le Gouvernement de Malte a fait part au Conseil de l'Atlantique Nord de son désir de modifier les relations existant entre Malte et l'O.T.A.N. A l'issue de consultations avec le Gouvernement de Malte, L'O.T.A.N. a répondu qu'elle respecterait les désirs de ce dernier.

«Le Comité des Plans de Défense a chargé les autorités militaires de l'O.T.A.N. de commencer les préparatifs nécessaires au transfert des installations de l'Organisation».

Et le 20 août l'O.T.A.N. décidait :

«Le centre d'activité du Quartier Général des Forces Navales alliées SUD-EUROPE sera transféré à Naples. Le Comité des plans de défense a donné aux autorités militaires de l'O.T.A.N. les instructions nécessaires pour mettre cette décision en application (septembre-octobre 1971, p. 26).

Résultat de la politique vaticane : la Méditerranée, dont l'importance stratégique est capitale, est devenue un lac soviétique... Ainsi se trouve réalisé le plan de Lénine, qui voulait être maître d'Alger pour détruire la Chrétienté.

LE CARDINAL MINDSZENTY ET LA HONGRIE :

Emprisonné pendant sept ans par les sbires soviétiques et martyr des traitements abominables du pouvoir communiste, le Cardinal Mindszenty vivait depuis quinze ans à l'Ambassade des Etats-Unis à Budapest. Il avait toujours eu le courage intrépide de dire ses vérités au pouvoir civil ; on l'appelait «le cardinal de fer». Il avait déclaré et avait réalisé son serment : «NOUS DÉFENDRONS NOS DROITS SANS RECULER D'UN PAS». De fait, en face du pouvoir tyrannique et athée, il avait défendu les droits de Dieu et la liberté du Royaume Apostolique de saint Etienne. Il devenait gênant pour la politique d'ouverture à l'Est du Vatican. C'est sur un ordre formel du Pape que le Cardinal dût s'incliner, la mort dans l'âme, et quitter la Hongrie.

Radio Budapest a annoncé l'évènement en ces termes :

«L'arrivée du Cardinal à Rome, après quinze ans d'exil volontaire à l'Ambassade des Etats-Unis à Budapest, est le résultat d'un accord négocié entre le Vatican et le gouvernement hongrois».

De son côté *Le Figaro* du 28 septembre 1971 déclare :

«Son arrivée à Rome peut-être considérée comme un grand résultat, très spectaculaire, du rapprochement entre le Vatican et l'Est, de ce que beaucoup ont appelé autrefois «l'Ost-Politik de Paul VI».

Et *Le Messagero*, sous le titre : «Quand les héros gênent» :

«C'est la raison d'Etat qui a triomphé et la diplomatie qui nie les réalités humaines».

La Documentation Catholique du 17 octobre 1971, en couverture, donne la photographie de Paul VI accueillant à Rome le Cardinal. Le regard très dur du pape et la tristesse du Cardinal font mal. On comprend que ce dernier ait fui la prison qu'on voulait lui imposer et se soit installé à Vienne pour y écrire ses «Mémoires», que d'aucuns voudraient empêcher de paraître...

Enfin, au début de février 1974, Paul VI n'a-t-il pas tenté d'exiger la démission du Cardinal Martyr ? Mais ce dernier a eu l'énergique courage de refuser pour sauver la Couronne de Saint Etienne...

UKRAINE :

«L'obligation faite au Cardinal Mindszenty, lors de son séjour à Rome, de garder le silence, a provoqué au Synode une explosion d'indignation de la part du Cardinal Ukrainien Slipyi que personne n'osa interrompre bien qu'il ait parlé pendant un temps trois fois plus long que celui assigné à chacun des orateurs inscrits. Voici la fin de sa protestation :

«SUR CINQUANTE QUATRE MILLIONS D'UKRAINIENS CATHOLIQUES AVANT LA GRANDE GUERRE, DIX MILLIONS SONT MORTS A LA SUITE DES PERSÉCUTIONS. LE RÉGIME SOVIÉTIQUE A SUPPRIMÉ TOUS LES DIOCÈSES ; ON EN EST REVENU AUX CATACOMBES. MAIS LA DIPLOMATIE VATICANE PRÉFÈRE QU'ON N'EN PARLE PAS, CAR CELA GÊNE SES TRACTATIONS. DES MILLIERS ET DES MILLIERS DE FIDÈLES DE L'ÉGLISE D'UKRAINE SONT DÉPORTÉS EN SIBÉRIE ET MÊME JUSQU'AU CERCLE POLAIRE ET LE VATICAN IGNORE CETTE TRAGÉDIE. LES MARTYRS SERAIENT-ILS DES TÉMOINS GÊNANTS ? SERIONS-NOUS DEVENUS UN BOULET QUE TRAIENE L'ÉGLISE ?» Puis, se rasseyant, il ajoute : «IL NE FAUT PAS QUE L'ÉGLISE DU SILENCE PARLE TROP LONGTEMPS...» (*L'Aurore*, *Le Figaro* du 25 octobre 1971 ; *Rivarol* du 28 octobre 1971).

LA CHINE DE MAO-TSE-TUNG :

Le 4 octobre 1965, Paul VI avait demandé discrètement l'entrée de la Chine communiste à l'O.N.U. Le porte-parole du Saint-Siège, lui-même a confirmé le fait dans *l'Osservatore Romano* du 26 Octobre 1971 et dans son commentaire pour la presse.

Par télégramme pour le Nouvel An 1966, Paul VI envoyait à Mao-Tse-Tung un «respectueux et pressant appel» en

faveur de la paix au Vietnam :

«Le prestige dont jouit aujourd'hui la Chine attire sur elle l'attention du monde... Nous vous prions d'accueillir cet appel ainsi que les vœux fervents que Nous formons devant Dieu pour le peuple chinois au seuil de l'année nouvelle» (*Doc. Cath.*, n°1465 du 20 février 1956, pp. 194-295).

Vœux auxquels Mao-Tse-Tung ne daigna pas répondre...

Le 6 janvier 1967, Paul VI au cours de la messe pour la Chine et devant une délégation de Formose - c'était vraiment l'auditoire qui convenait en la circonstance !... - avait déclaré :

«Qu'est-ce que Nous voudrions ? Nous le disons bien simplement : avec le peuple chinois du continent, Nous voudrions reprendre les contacts... pour faire savoir à la jeunesse chinoise avec quel ÉMOI ET QUELLE AFFECTION Nous considérons son aspiration présente vers des idéaux de vie nouvelle, laborieuse et prospère, dans la concorde (il s'agissait des exploits des Gardes Rouges... !) Nous voudrions aussi parler de la paix avec ceux qui président aujourd'hui aux destinées de la Chine continentale. Nous savons COMBIEN CET IDÉAL SOUVERAINEMENT HUMAIN et civil est intimement congénital au peuple chinois...» (*Doc. Cath.*, n°1487 du 5 février 1967, p. 219).

Le Pape a fait l'éloge : «DE LA RÉVOLUTION CULTURELLE OU S'EST ENGAGÉE LA JEUNESSE CHINOISE, AURORE DES TEMPS NOUVEAUX...»,
la Révolution de Mao, dont le portrait a trop longtemps été à la place d'honneur au Bureau de Presse du Vatican...

ANGOLA & MOZAMBIQUE PORTUGAIS.

Les réceptions de Paul VI sont très caractéristiques et toujours dans le même sens, celui de la révolution. Il refuse de recevoir des catholiques d'Europe parce que traditionalistes, mais au même moment il reçoit chaleureusement les chefs révolutionnaires angolais, parmi lesquels se trouvaient des assassins...

Au Mozambique, les Pères Blancs abandonnent leurs missions sous le prétexte que «la plupart des Pays Africains sont indépendants» et qu'eux, Pères Blancs, ne peuvent «plus souffrir une situation anachronique et à la longue sans issue...»

Nous croyions que c'est le mercenaire qui abandonne son troupeau, mais que le «bon Pasteur» le défend et, s'il le faut, meurt pour lui... Il est probable que, depuis peu, les valeurs ont été inversées dans le prétendu sens de l'Histoire.

CHILI.

C'est le mot d'ordre et l'autorisation donnés par le Cardinal Silva Henriquez qui ont assuré la victoire du président marxiste Allende et de la révolution, lors de l'élection à la présidence de la république. La *Documentation Catholique* du 19 septembre 1971, donne, en couverture la photographie du cardinal qui serre la main du président «en copain». Il lui remet un message personnel du Pape qui, en août 1972, lui envoya ses félicitations par l'intermédiaire du cardinal Arturo Tabero.

Et quand, dernièrement, le peuple chilien se débarrasse de la dictature marxiste, s'élèvent du Vatican et de la presse catholique mondiale des diatribes exacerbées contre les libérateurs... Cependant depuis lors le 10 octobre dernier, le cardinal chilien a reconnu que le Pape avait été mal informé...

VIETNAM.

Paul VI reçoit glacialement le Chef catholique du Gouvernement du Vietnam-Sud et refuse de lui donner sa bénédiction, mais reçoit-il peu après les négociateurs du Vietnam communiste du nord, ceux-là sont reçus avec effusion... Ne sont-ils pas dans le vent de l'histoire ?...

Arrêtons ces exemples - on pourrait en ajouter d'autres - ils suffisent. Mais avant de clore, ne manquons pas de citer l'article de choc de l'évêque de Grenoble, Monseigneur Matagrin, car il est très caractéristique de la mentalité qui règne dans les milieux religieux du haut en bas de l'échelle, très particulièrement en France. Il déclare que

«PAUL VI INVITE LES CHRÉTIENS A LA VRAIE RÉVOLUTION»

et, à la question : Un chrétien peut-il adhérer au parti communiste ? il répond :

«Voyez le rôle de Monseigneur Casaroli, ambassadeur du Pape à l'Est. Il a été à Moscou et ailleurs. Un *modus vivendi* a été signé avec la Yougoslavie...»

Et il conclut :

«Il y a une rupture très nette avec l'attitude de condamnation pure et simple du communisme. Il y a un essai de jugement porté sur les différents courants marxistes actuels. Cela est dû à l'évolution du marxisme, à son éclatement en courants divers. IL N'EST PLUS QUESTION DE L'EXCOMMUNICATION DES CHRÉTIENS QUI ADHÈRENT AU COMMUNISME. L'ÉGLISE DE VATICAN II SE VEUT ATTENTIVE A L'ACTION DE L'ESPRIT SAINT PARTOUT OU IL AGIT».

Le voyage du général des Jésuites, le Père Arrupe, derrière le Rideau de Fer en est un autre exemple non moins caractéristique...

On comprend que le Chancelier socialiste de l'Allemagne de l'Ouest, l'Israélite Frohm, dit Brandt, puisse se féliciter de ce que le Saint Siècle ait «décidé d'en finir avec les préjugés».

Ainsi, que ce soit dans le domaine religieux, en théologie, en liturgie, etc... ou dans celui de la politique étrangère et de la politique sociale, **partout on favorise la révolution**. Le drame est que la doctrine, constamment rappelée en paroles, est constamment reniée dans les actes. Ce qui fait dire à Monseigneur Dominico Celad :

«On a désormais le sentiment qu'on VEUT DÉTRUIRE ET LIQUIDER L'ÉGLISE EN FAISANT CROIRE QU'ON VEUT LA RÉNOVER ET LA FORTIFIER».

Mais qui veut détruire l'Eglise ? Sans doute la mafia dont s'est entouré Paul VI et qui lui imposerait ses volontés, c'est-à-dire celles du Pouvoir Occulte. Certaines âmes privilégiées affirment qu'actuellement le Pape est réellement prisonnier et manœuvré¹. Ce qui semblerait avoir été confirmé par le Cardinal Gut, alors Préfet de la Congrégation pour le Culte divin :

«DANS SA GRANDE BONTÉ ET SA SAGESSE, LE SAINT PÈRE CÈDE SOUVENT CONTRE SON GRÉ...
» (Doc. Cath., n°1551 du 16 novembre 1969, p. 104.

On comprend alors que Paul VI, se sentant impuissant, prisonnier de son passé, ait déclaré le 7 décembre 1968 au Séminaire Lombard :

«L'Eglise passe par une heure d'inquiétude, d'auto-critique, on pourrait même dire d'auto-démolition. On assiste comme à un bouleversement intérieur aigu et aux aspects divers auquel personne ne se serait attendu après le Concile²... L'Eglise en arrive presque à se frapper elle-même... Nombreux sont ceux qui attendent du Pape des gestes retentissants, des interventions énergiques et décisives. Le Pape n'estime pas devoir suivre d'autre ligne que celle de la confiance en Jésus-Christ... Ce sera Lui qui calmera la tempête...» (Emission de Radio-Vatican du 8 décembre 1968 à 15 heures).

On comprend aussi, en raison de son impuissance constatée par tous, qu'humblement à l'Audience générale du 25 novembre 1970, faisant le portrait du Pape face au monde, il ait déclaré :

«Le deuxième personnage est petit comme une FOURMI, faible, désarmé, une «QUANTITÉ NÉGLIGEABLE»... Il affirme qu'il ne parle pas en son nom propre, mais SES PAROLES SONT MYSTÉRIEUSES ET INFALLIBLES... Le Pape qui ose se mesurer avec les hommes. C'est David et Goliath. D'autres évoquent DON QUICHOTTE. Il y a là quelque chose de DÉRISOIRE, de DÉPASSÉ, embarrassant, dangereux, RIDICULE...» (Doc. Cath., n° 1577 du 3 janvier 1971, p. 3).

Fourmi, le pape ? du point de vue humain ; mais alors ce n'est plus le pape qui parle, mais l'homme... langage surprenant sur les lèvres du Vicaire du Christ, du Représentant de Dieu... Paul VI est à l'Eglise ce que De Gaulle a été pour la France.

Depuis quarante quatre ans, une française qui doit demeurer dans l'ombre -, *Filiola*, a des Messages du Ciel sur les infiltrations maçonniques au Vatican, qui répondent aux pages précédentes et confirment tout ce qui a été précisé au chapitre quatre de cette étude.

«Jésus m'a conduit où Satan se cachait, au Vatican. Le complot se cachait au Vatican. Maintenant, il est partout»³.

Elle dénonce l'action de la «franc-maçonnerie spiritualiste» qui veut «réinterpréter» le Christianisme «selon la culture moderne» à prétention universelle. Et Notre Seigneur ajoute qu'on veut faire de Lui «un homme seulement homme» :

«Je ne leur suffit pas. Ils ne trouvent pas en Moi ce qu'ils cherchent. On cherche un nouveau Christ en Moi, et cela Je ne peux pas le leur donner. JE SUIS CELUI QUI EST».

Et fréquemment Notre Seigneur répète :

«Qu'on ne change rien à Ma Personne Divine. JE SUIS CELUI QUI EST. LE TOUT DE TOUT... JE SUIS CELUI QUI EST ET QUI NE CHANGE PAS».

«On a voulu me moderniser... par une science d'orgueil» qui a prôné un faux renouveau démoniaque.

Et *Filiola* ajoute :

«Oh ! je frémis pour les prêtres, et surtout pour ceux qui ont autorité... C'est affreux pour eux, ILS SAVENT CE QU'ILS FONT... L'ESPRIT DE SATAN RÈGNE : on lui a laissé place par un «renouveau» qui n'est plus l'Esprit du Christ-Jésus».

Et elle voit les responsables «BRULER COMME DES TORCHES VIVANTES».

Dans une vision, Notre Seigneur lui montre les hauts dignitaires du Vatican.

«Regarde tout ce qui se cache autour de lui (le Pape)... tous ces loups, ces ennemis... cette mêlée poussée même par Satan».

En se plaignant que la tête lui tourne devant tant d'horreurs, elle ajoute :

«C'est donc ça les dignitaires ?...»

«Oui, ma fille, il n'y en a pas beaucoup de fidèles à Mon Esprit».

Elle voit dans l'entourage proche du Pape «DES CŒURS HYPOCRITES» dont «LE PAPE EST DUPE»... C'est comme quelque chose de POURRI :

Le 12 Octobre 1971, elle note :

«ON A DONNÉ AUTORITÉ AU MAL... Tu m'as laissé voir, cette nuit toute la gravité, toute l'étendue du mal ! Et le Pape se voit, comme devant lui-même. TOUTE L'ERREUR SE DRESSE DEVANT LUI. IL FAUT RÉPARER FAIRE FACE A SES ENNEMIS I... Malgré sa grandeur (le Pape) EST UN HOMME FAIBLE».

Et Notre Seigneur ajoute :

¹ Note de LHR. Avec le temps, il est sûr que Montini fut le destructeur conscient de l'Eglise Catholique.

² Ceux qui connaissaient le plan du Pouvoir Occulte ont flairé la catastrophe dès les premières séances.

³ *Filiola*, *Dans la lumière de Jésus-Messager pour toute âme de bonne volonté*, cinq Cahiers déjà parus, avec l'autorisation de son Directeur de conscience. S'adresser à Madame Castanlé : 205, Av. Pierre Brossolette, (94170) Le Perreux.

«LE PAPE PAUL VI A DONNÉ CE QUE JE LUI AI CONFIE : L'AUTORITÉ SAINTE (établie) pour (être) GARDÉE INTACTE... LA PURETÉ DE MON ÉGLISE, DE MON ESPRIT. ON M'A MIS ENTRE LES MAINS DE MES ENNEMIS...»

Et l'explication est donnée, en note, en bas de page :

«Le Pape ne saurait, sans imprudence, accorder une CONFIANCE INCONDITIONNELLE A SES FRÈRES DANS L'ÉPISCOPAT. ET ENCORE MOINS SE DESSAISIR, A LEUR PROFIT, D'UNE AUTORITÉ ATTACHÉE NON A SA PERSONNE, MAIS A SA FONCTION IRREMPLAÇABLE».

Le 4 mars 1971, Notre Seigneur déclare :

«On marche vers le gouffre... le Pape, il est le Chef à qui J'ai donné puissance et lumière. Ne suis-Je pas plus fort que Mes ennemis ? La fidélité à Mon Père M'a crucifié... Celui qui a peur de Me ressembler n'est pas digne de Moi... QU'IL SE METTE DEBOUT DEVANT SES ENNEMIS QUI SONT MES ENNEMIS. Le disciple n'est pas plus grand que son Maître...»

Le 2 mars 1972 :

«LE PAPE A DONNÉ SA PUISSANCE, QUI LUI ÉTAIT DONNÉE COMME CHEF DE L'ÉGLISE et des âmes, A UNE MASSE QUI N'ÉTAIT PLUS DE L'ESPRIT DE JÉSUS, le Christ. IL SOUFFRE ATROCEMENT de cœur et d'esprit. SES YEUX SE SONT OUVERTS TROP TARD. IL FAUT RÉPARATION PAR UNE CONVERSION TOTALE, par une vie pénitente de retour au Christ total».

Et le 7 mars suivant :

«...Le Pape A LA LUMIÈRE POUR VOIR... LE PAPE LUI-MÊME NE PEUT PLUS AGIR. IL Y A UNE MASSE FORMIDABLE A QUI LE PAPE A DONNÉ POUVOIR... UNE MASSE FORMIDABLE D'ÉVÊQUES, MASSES ENSEMBLE, COMME TOUT PRÊTS A SE SOULEVER CONTRE TOUTE OPPOSITION A LEUR ESPRIT. Et pour éviter ce choc formidable - un choc que Jésus me laisse voir, que le Pape Paul VI voit en toute lumière - il lutte, dans la prière...»

Mais le 8 avril 1972, Filiola ajoute :

«LE PAPE DOIT DÉFENDRE SON TROUPEAU, que Jésus lui a confié, ET PAS NOUS LAISSER SOMBRE. Les âmes se perdent... IL FAUT QUE LE PAPE DÉFENDE SON ÉGLISE QUE DIEU LUI A CONFIEE. Oh Malheur de malheur pour ceux qui ne veulent pas comprendre et pas entendre... LA TOUTE PUISSANCE DE DIEU CRACHE DU FEU... Oh, prions le Pape. IL A PUISSANCE PAR LA PUISSANCE MÊME. QU'IL N'HÉSITE PAS AVANT QU'IL SOIT TROP TARD...»

Le 12 avril 1972 :

«L'esprit du Christ NE RÈGNE PAS AU VATICAN et parmi nous. Oh, qu'on mette de l'ordre dans l'Eglise, sinon l'Amour de Puissance va passer comme UN FEU FORMIDABLE POUR RASER TOUT CE QUI N'EST PAS DE L'ESPRIT DE JÉSUS-CHRIST».

Et Filiola termine par cette suppliante prière :

«Oh Esprit d'Amour, de Puissance, donne à ton Eglise des saints prêtres, des apôtres fidèles à ton Esprit, des apôtres sans peur... Délivre-nous de ces apôtres pharisaïques... Donne à ton Eglise un Chef de Puissance par la toute sainte Puissance. UN CHEF QUI N'A PAS PEUR, UN CHEF DEBOUT POUR DÉFENDRE LA SAINTE ÉGLISE AU PRIX DE SA VIE pour la plus grande gloire de Dieu et par amour pour Jésus le Crucifié qui a tant souffert pour nous, et qu'on laisse traîner dans la boue comme notre Mère la Sainte Eglise. SANS LA DÉFENSE CONTRE SES ENNEMIS... DONNE A TON ÉGLISE, qui pleure des larmes de sang, UN VRAI CHEF à l'image de Jésus... ASSEZ DE COMÉDIE, JÉSUS-CHRIST VEUT RÉGNER TEL QU'IL EST. IL VEUT ÊTRE CONNU TEL QU'IL EST»¹.

Paul VI est l'exemple peut-être le plus remarquable de la réalité du dogme de l'Infaillibilité Pontificale. Tout son gouvernement montre la dualité entre le Pontife et l'homme : CHAQUE FOIS QUE DANS SES ACTES L'INFAILLIBILITÉ EST EN JEU, LA DOCTRINE EST SAUVE : Encyclique sur l'Eucharistie - sur le célibat des prêtres - *Humanae vitae* - son Credo... Pour tout le reste, c'est une des pages les plus douloureuses de toute l'Histoire de l'Eglise.

Mais Paul VI est le Pape². Qu'on ne se laisse pas prendre aux pièges de faux papes comme Clément XV ou Grégoire XVII, ce dernier apparu dernièrement au Canada...³ NON, Paul VI est le Pape. C'est ce que Notre Seigneur affirme formellement à la Religieuse du Mexique, le 21 janvier 1970 :

«Un seul homme est Mon Vicaire sur la terre : le successeur de Pierre. Qu'on reconnaisse PAUL VI comme Mon Vicaire».

Nous lui devons donc le respect dû au Chef de l'Eglise et l'obéissance⁴ POUR TOUT CE QUI RELÈVE DE SON AUTORITÉ COMPÉTENTE LÉGITIME S'EXERÇANT DANS SON ORDRE. Notre devoir est aussi de beaucoup prier pour-lui.

Le Prophète Daniel (VIII, 10-12 et 17) écrit :

¹ Toutes ces citations sont extraites des cinq cahiers de Filiola, déjà publiés. C'est nous qui mettons en gros caractères.

² Note de LHR. Pape ? oui. Mais pape d'une nouvelle église, l'église conciliaire qui n'a plus rien à voir avec l'Eglise Catholique ; et qui a tout changé ...pour tout détruire.

³ Par décret du Saint Office en date du 17 janvier 1951 l'ex-père Michel Collin a été réduit à l'état laïc. C'est lui qui se fait appeler Clément XV. Quant à son ancien affilié, nommé par lui cardinal (!) le nommé Jean de la Trinité, qui a fondé au Canada, le Domaine du Magnificat à Saint Jovite, il est entré en opposition avec Clément XV et s'est nommé pape sous le nom de Grégoire XVII, un faux Grégoire XVII qui n'a rien à voir avec le vrai qui sera le Pasteur Angélique.

⁴ Note de LHR. Obéissance ? surtout pas, on perdrait la Foi qui procure la vie éternelle.

«La bête s'éleva jusqu'à la puissance du ciel, et elle fit tomber des étoiles, et elle les foula aux pieds. Elle s'éleva jusqu'au prince de la force et ENLEVA PAR LUI LE SACRIFICE PERPÉTUEL et renversa le lieu de son sanctuaire. - La puissance lui fut donnée contre le sacrifice perpétuel à cause des péchés, et la vérité sera renversée sur la terre et la bête agira et elle réussira.— La vision s'accomplira au Temps de la fin».

Ne serait-ce pas l'heure de sa réalisation ?

Nous lisons aussi dans la Prophétie du Moine de Padoue, qui explique celle de saint Malachie, la devise du Pontificat de Paul VI, nommément désigné :

«LA RELIGION DÉPEUPLÉE, TOUTES LES PUISSANCES SATANIQUES DÉCHAINÉES, NOTRE TRÈS SAINT PÈRE PAUL VI...»

Mélanie Calvat, la Bergère de la Salette, écrivait au Chanoine Roubaud, de Galatina, en Italie, le 30 septembre 1894:

«J'en viens maintenant à la question du Secret. Je ne puis que répéter la même chose, mon très révérend Père : je n'ai pas vu, **je ne vois pas de Grand Pape, ni de Grand Monarque avant une grandissime TRIBULATION, épouvantable, terrible et générale pour toute la Chrétienté. MAIS AVANT CE TEMPS IL Y AURA DEUX FOIS UNE PAIX DE PEU DE DURÉE, DEUX PAPES VERMOULUS, PLATS, DOUTEUX**» (*Documents pour servir à l'Histoire de la Salette*, tome II, p. 84.

Evidemment, Mélanie veut parler des deux personnages qui doivent vivre à la même époque et agir de concert pour assurer le grand triomphe de l'Eglise et de la France. Car elle écrivait cela sous le règne de Léon XIII, depuis ce moment saint Pie X et Pie XII, de très sainte mémoire, furent de très grands Papes.

Qu'en est-il ? - Une chose est certaine : la vie de l'Eglise ne peut pas ne pas être en concordance et en parallèle avec celle de son Divin Epoux. Nous vivons le Vendredi Saint de l'Eglise ! C'est l'heure de la puissance des ténèbres ; mais L'ENFER NE PRÉVAUDRA PAS. C'EST UNE CERTITUDE DE NOTRE FOI.

Quand Dieu châtie, c'est pour purifier. Il ne permet de tels désastres **que pour tout sauver, que pour TOUT RESTAURER DANS LE CHRIST**, «per Ipsum, cum Ipso, in Ipso», par Lui, avec Lui, en Lui. Mais IL le fera SEUL, aucun homme - fut-il le plus saint - ne serait digne de réaliser une telle merveille qui relève de la TOUTE PUISSANCE DIVINE, SEULE. Et comme il n'y a plus guère rien de bon, ni de vrai, on peut se demander si nous n'approchons pas de la Parousie ainsi que l'annoncent plusieurs âmes privilégiées contemporaines... et les derniers Pontifes...

Comment ne pas citer l'admirable Message Pascal que Pie XII adressa au monde le 21 avril 1957 (*Documentation Catholique*, 12 mai 1957. pp. 596 à 599), l'un des plus beaux qui soient :

«De même, la nuit qui précéda la résurrection de Jésus fut une nuit de désolation et de larmes, ce fut une nuit de ténèbres. Ses ennemis étaient satisfaits d'avoir finalement enfermé dans la tombe le «séducteur du peuple». Une fois frappé le pasteur, le petit troupeau s'était dispersé. Les amis de Jésus, désolés, déconcertés, sont contraints de se **cacher** par crainte des scribes et des pharisiens.

«Jésus est dans la tombe. Sa dépouille repose sur la roche froide et tout Son corps demeure couvert de plaies, Ses lèvres sont muettes. Que reste-t-il encore de Ses paroles qui savaient encourager, reconforter, illuminer, Ses paroles si pleines de majesté et de sagesse ? Où sont Ses ordres aux vents et aux tempêtes, Son pouvoir d'échapper aux embûches diaboliques de Ses ennemis ou de faire front courageusement à leurs fureurs ? Où est le don de guérir les malades, de ressusciter les morts ?

«Tout (semblait-il) était fini, et avec Lui ont été ensevelis dans la tombe, non seulement les ambitieux projets de certains, mais aussi les modestes espérances de beaucoup. Tout est fini, murmurent les hommes, et, dans leur voix, résonne une tristesse désespérée Tout est fini, semblent répondre les choses...

N'est-ce pas la pensée actuelle de beaucoup, aujourd'hui, qui désespèrent de l'Eglise en présence de cette auto-destruction dont a parlé Paul VI ?

Mais Pie XII poursuit :

«Et pourtant celui qui aurait pu regarder au-delà de la pierre qui fermait le sépulcre aurait eu l'impression que les yeux de Jésus n'étaient pas fermés par la mort, mais par le sommeil ; il n'y avait pas trace de décomposition dans Ses membres, et Son visage portait encore bien visible les signes de Sa beauté surhumaine, de Sa bonté infinie. Après la mort, le corps de Jésus, comme Son âme, demeura uni au Verbe, avec la divinité qui vit et agit dans Ses membres. Non loin, dans une petite maison humble et silencieuse, brûle une flamme de foi jamais éteinte : Marie attend Jésus avec confiance.

«Et voici que la terre tremble, l'ange descend du ciel, renverse la lourde pierre qui ferme le sépulcre et s'assoit sur elle, majestueux et serein. Les soldats fuient et vont porter rudement aux ennemis de Jésus la première preuve de leur cuisante défaite. C'est l'aube désormais.

«Marie-Madeleine est en train de courir, presque sans savoir où, poussée par un amour qui ne lui permet pas de s'arrêter ni de réfléchir : la voici, à l'improviste, comme défaillante devant Jésus, qui la salue avec une tendresse infinie. Les pieuses femmes, le cœur en émoi à cause de l'annonce que l'ange leur a faite, rencontrent, elles aussi Jésus et volent vers les apôtres pour annoncer la résurrection, pour leur faire partager leur **joie**, leur **paix**. Cependant, Pierre a reçu du Seigneur, par un signe ineffable, la certitude de son pardon. Et Jésus entre au Cénacle, les portes fermées, et trouve les apôtres ; Il les **reconforte**, les **calme** ; Il leur laisse **Sa paix**. Puis Il revient pour raffermir la foi vacillante de Thomas. Huit jours plus tôt, sur la route d'Emmaüs, Il s'était fait le compagnon de deux disciples désolés et S'était montré à eux au moment où Il rompit le pain.

«La nuit est finie : avec elle finissent l'angoisse et l'épouvante et se dissipent les doutes ; les ténèbres se sont illuminées : **l'espérance, la certitude** sont revenues. **Le soleil** resplendit de nouveau, un chant joyeux s'élève : **Il est ressuscité, Alléluia !...**

Et décrivant le monde actuel, Pie XII s'écrit :

«Il faut faire ressusciter Jésus... Il est nécessaire d'enlever la pierre tombale avec laquelle on a voulu enfermer dans le sépulcre la vérité et le bien. Il faut faire ressusciter Jésus, d'une résurrection vraie, qui n'admette plus aucune domination de la mort...

«Dans les individus, Jésus doit détruire la nuit de la faute mortelle par l'aube de la grâce reconquise. Dans les familles, à la nuit de l'indifférence et de la froideur doit succéder le soleil de l'amour.

«Dans les lieux de travail, dans les villes, dans les nations, dans les terres de l'incompréhension et de la haine, la nuit doit devenir lumineuse comme le jour : *Nox sicut dies illuminabitur* ; et la lutte cessera, et l'on fera la paix.

«VENEZ, SEIGNEUR JÉSUS l'humanité n'a pas la force d'écarter l'obstacle qu'elle-même a créé en cherchant à empêcher Votre retour. Envoyez Votre ange, ô Seigneur, et faites que notre nuit devienne lumineuse comme le jour.

«Combien de cœurs, ô Seigneur, Vous attendent ! Combien d'âmes se consomment pour hâter le jour où Vous vivrez et règnerez seul dans les cœurs !

«VENEZ, SEIGNEUR JÉSUS ! IL Y A TANT DE SIGNES QUE VOTRE RETOUR N'EST PAS LOIN... Marie, c'est à Vous que nous offrons les prémices de ce jour...

CONCLUSION

Le salut, le miracle sont donc une certitude absolue. Tournons-nous vers Pie XII qui, théologiquement et mystiquement, croyait à la Mission divine de la France et répondons à l'appel qu'il adressait aux Français lors du cinquantième anniversaire du Procès de Réhabilitation de la Pucelle, coïncidant avec la restauration de la cathédrale de Rouen. Cet appel de Pie XII est peut-être le document prophétique le plus audacieux du Bullaire Romain ; il constitue, en tous cas, une transcendance certitude pour tous les Français restés dignes de leurs ancêtres, de leur Patrie, la Patrie par excellence, en raison de la mission providentielle chrétiennement universelle de notre France et de nos Rois :

«Catholiques Français... du sol généreux de ce jardin de l'Europe qu'est la France, germent les héros de la patrie et de la foi qui, par amour pour leur mère, si sa défense l'exige, savent batailler, souffrir, mourir dans la certitude que les lauriers du triomphe ne sauraient jamais manquer à qui accepte de se sacrifier pour une cause grande et juste.

«Et s'il peut sembler un moment que triomphent l'iniquité, le mensonge et la corruption, il vous suffira de faire silence quelques instants et de lever les yeux au ciel pour imaginer les **LEGIONS DE JEANNE D'ARC QUI REVIENNENT, BANNIERES DEPLOYEES, POUR SAUVER LA PATRIE ET SAUVER LA FOI**» (*La Croix*, mardi 26 Juin 1956, p. 3, col. 6).

Pie XII - à la radio - n'avait-il pas déjà dit, lors de l'écroulement de notre Pays en 1940 : «La France a partie liée avec le Christ qui n'a jamais été vaincu».

Le 29 mai 1948, à Jeanne-Louise Ramonet, à Kerizinen, la Sainte Vierge a dit :

«La France est appelée à être envahie et occupée par une armée russe... Je descends pour relever et sauver la France. Dans quelques temps, Je lui donnerai un grand Chef, un Roi. Elle connaîtra alors un tel redressement que son influence spirituelle sera prépondérante dans l'univers... Ce sera le Règne de Jésus par mon Cœur Immaculé» (Albert MARTY, *Alerte au monde*, pp. 184 et 188, Edition de septembre 1989).

Le 5 mars 1955, la Reine du Ciel ajoutait :

«Le Règne de Dieu est proche. Il s'ouvrira par un fait aussi éclatant qu'inattendu... La France, cette nation de lumière, une fois sa dette payée, sera sauvée par des moyens en dehors de toute connaissance humaine... L'Eglise Romaine et Catholique sortira elle-même renouvelée et rajeunie de ce baptême de sang».

Notre Dame de la Salette donne à ses enfants l'ordre suivant :

«Je suis avec vous, que votre zèle vous rende comme des affamés pour la gloire et l'honneur de Jésus-Christ ! Combattez, enfants de lumière, vous petit nombre qui y voyez !»

Et, pour ce faire, demeurons inébranlablement fidèles à l'Infaillibilité Pontificale, au Syllabus, aux condamnations de saint Pie X et à l'Enseignement traditionnel de l'Eglise.

QUELQUES LETTRES RECUES PAR L'AUTEUR

A la première édition - en 1970 - qui avait valu à l'auteur les approbations suivantes, il a été ajouté dans cette seconde édition le chapitre sur la condamnation du Modernisme et du Sillon par Saint Pie X, ainsi que tous les textes des Allocutions de Paul VI et tout ce qui a trait à la diplomatie pontificale. Il en est de même en ce qui concerne les révélations de «Filiola». Ces approbations reçues ne pouvaient donc pas porter sur ces adjonctions. En tout loyauté, nous devons le préciser.

DE S. Em. le Cardinal OTTAVIANI :

Il Cardinal Ottaviani, Prefetto, Emerito della Sacra Congregazione per la Dottrina delle Fede, remercie M. le Marquis de la Franquerie de sa lettre du 15 mai qui accompagnait son étude sur l'Infaillibilité Pontificale et le félicite pour son zèle inlassable pour la défense et la diffusion de la vérité.

Rome, le 24 juin 1970.

De S. Em. le Cardinal TISSERANT :

Le Cardinal Eugène Tisserant, de l'Académie Française, remercie le Marquis de la Franquerie pour sa brochure sur l'Infaillibilité Pontificale et lui souhaite beaucoup de succès dans son action bienfaisante.

(signature autographe) 4 septembre 1970

De S. Exc. Monseigneur Marcel LEFEBVRE, Archevêque de Synadia :

Fribourg, le 14 Mai 1970.

Cher Monsieur le Marquis,

Comment vous dire ma satisfaction à la lecture de votre brochure sur ces thèmes si importants et qui éclairent la crise dont nous souffrons. Car il est évident que l'Eglise est investie par les erreurs condamnées maintes fois par les Papes.

(...) Hélas ! tout est bon pour persécuter ceux qui demeurent fidèles. Je le vois tous les jours ici et en France. Ce sont des jours bien sombres. Je crains que les châtiments soient proches.

Unissons nos prières pour l'Eglise et le salut des âmes.

Agréez, Cher Monsieur le Marquis, l'expression de mon respectueux et cordial dévouement en N. S.

(lettre autographe)

De S. Exc. Monseigneur CASIMIRO MORCILLO GONZALEZ, Archevêque de Madrid :

El Arzobispo de Madrid-Alcala, Salut et bénédiction à l'Excellentissime Sr Marquis de la Franquerie et un remerciement sincèrement très vif pour l'attention qu'il a eue d'envoyer un exemplaire, aimablement dédié, de sa plaquette contenant son étude sur «L'Infaillibilité pontificale, le Syllabus et la crise actuelle de l'Eglise».

Casimiro Morcillo Gonzalez

saisit cette agréable occasion pour vous offrir le témoignage de sa considération la plus distinguée.

Madrid le 3 juin 1970.

DE MONSIGNOR FRANCISCO SANTA-CRUZ Y BAHIA, Aumônier des Chevaliers de Malte d'Espagne et Secrétaire de la «Hermandad Sacerdotal Española».

Madrid 16 Mai 1970

Cher Monsieur le Marquis,

J'ai déjà lu avec le plus vif intérêt votre brochure «L'Infaillibilité Pontificale». Le chapitre III est navrant. Je voudrais savoir si vous m'autoriseriez à le traduire et à le publier. Ici il ferait beaucoup de bien...

(...) En attendant vous relire, veuillez agréer, Monsieur le Marquis, l'assurance de mes sentiments respectueux et très fidèles.

De MONSEIGNEUR DUCAUD-BOURGET :

François Ducaud-Bourget, Aumônier de l'Hôpital Laennec, remercie vivement le Marquis de la Franquerie pour sa très remarquable étude sur l'Infaillibilité et l'assurance de son union fidèle de prières et d'espérance.

Du T. R. PERE GUERARD DES LAURIERS, MAITRE EN THEOLOGIE, PROFESSEUR A «L'ANGELICUM» A ROME & AU SAULCHOIR.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre étude sur l'Infaillibilité pontificale, le Syllabus et la crise actuelle de l'Eglise.

Je vous remercie vivement de me l'avoir envoyée, et vous savez que je suis également de mon côté en communion de Foi avec vous dans la Vérité. Je n'ai pas à vous dire que vous avez raison, vous le savez. Mais je sais par expérience qu'il est particulièrement réconfortant en ce moment de discerner dans autrui l'exact écho de ce que l'on perçoit à l'intime de soi-même.

Combien il est difficile d'éclairer ceux qui ne savent pas, de cela vous avez une expérience plus longue que la mienne. En la «conjoncture» présente, la non-souciance de la Vérité est le plus grand des maux répandus parmi les chrétiens...

(...) Croyez, cher Monsieur, à mon religieux dévouement et à ma fidèle sympathie. 15-6-70

Du Docteur Abbé MAXIMILIAN LOOSEN, Conseiller Archiépiscopal de Cologne :

Koln (Cologne) 20-7-70.

Monsieur le Marquis de la Franquerie,

Heureux et très reconnaissant que vous m'avez envoyé votre excellente plaquette sur l'Infaillibilité Pontificale. Elle m'a donné des idées plus claires encore sur cette question complexe et je m'en suis servi pour trois sermons.

Agréez, Monsieur le Marquis, mes sentiments les plus distingués.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I : LE DEVOIR DE FIDELITE ET DE SOUMISSION A L'INFAILLIBILITE PONTIFICALE

Introduction
Histoire de l'Infaillibilité
Le Concile Œcuménique, son institution, ses limites
L'Eglise de France et l'Infaillibilité Pontificale
Le Premier Concile du Vatican
Deux Evêques Français font triompher le dogme de l'Infaillibilité Pontificale :
 Monseigneur Pie
 Monseigneur Freppel
Définition de l'Infaillibilité Pontificale
Explication et limite du dogme de l'Infaillibilité Pontificale

CHAPITRE II : ACTUALITE DU SYLLABUS

Exposition du Syllabus et de l'Encyclique *QUANTA CURA*
Autorité infaillible de ces Documents

CHAPITRE III : LA CONDAMNATION DU MODERNISME ET DU SILLON PAR SAINT PIE X

L'Encyclique *PASCENDI* expose et condamne le Modernisme
Autorité infaillible de cette condamnation
Exposé des erreurs du *SILLON* et condamnation

CHAPITRE IV : LE COMLOT DE LA CONTRE-EGLISE

Les Illuminés de Bavière
La Haute-Vente
Le plan du Pouvoir Occulte exposé par Roca lors et à l'occasion du Centenaire de la Révolution de 1789.
La trahison du Cardinal Rampolla
La «Franc-Maçonnerie catholique» (§) de Fogazzaro
Le fichier maçonnique de l'épiscopat français remis à Pie XI par Monseigneur Beaussart en 1938
Le Second Concile du Vatican et les «théologiens de l'avenir». — Le D.O.C. puis l'I.D.O.C.
La trahison à l'intérieur de l'Eglise
Paul VI déclare que les décisions du Concile Vatican II ne relèvent pas de l'Infaillibilité
A Fatima, la Sainte Vierge annonce que Lucifer s'infiltrera dans les plus hauts postes de la hiérarchie de l'Eglise
Allocutions de Paul VI
L'action diplomatique du Vatican favorise partout le marxisme et la révolution, le triomphe du Pouvoir Occulte
Notre Seigneur dénonce depuis 44 ans les infiltrations maçonniques au Vatican
Paul VI exemple caractéristique de la réalité du dogme de l'Infaillibilité.
Il est le Pape ; nos devoirs à son égard

CONCLUSION : LE SALUT EST UNE CERTITUDE

Demeurons inébranlablement fidèles à l'Infaillibilité pontificale et à l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

QUELQUES LETTRES REÇUES PAR L'AUTEUR.